Résultats de l'exercice **2015** Services-conseils en management et en technologies de l'information Intégration de systèmes Gestion déléguée des technologies de l'information Gestion des processus d'affaires

CONSTRUIRE SUR
40 ANS
D'ENGAGEMENT





CONTENU

- 1 Rapport de gestion
- 64 Rapport de la direction et des auditeurs
- **68** États financiers consolidés
- 128 Renseignements à l'intention des actionnaires



Rapport de gestion

Le 11 novembre 2015

Mode de présentation

Le présent rapport de gestion est la responsabilité de la direction, et il a été examiné et approuvé par le conseil d'administration. Le présent rapport de gestion a été établi conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Il incombe au conseil d'administration d'examiner et d'approuver le rapport de gestion. Le conseil d'administration s'acquitte de ses devoirs principalement par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de gestion des risques, dont les membres nommés par le conseil d'administration sont tous indépendants et connaissent bien la finance.

Dans le présent document, nous utilisons les termes « CGI », « nous », « notre », « nos » ou « Société » pour désigner le Groupe CGI inc. Le présent rapport de gestion fournit des informations que la direction juge pertinentes aux fins de l'appréciation et de la compréhension des résultats opérationnels consolidés et de la situation financière de la Société. Il doit être lu avec les états financiers consolidés audités de la Société et les notes pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014. Les méthodes comptables de CGI sont conformes aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par *l'International Accounting Standards Board* (« IASB »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens.

Importance des informations fournies

Le présent rapport de gestion contient des informations que nous jugeons importantes pour les investisseurs. Nous considérons qu'un élément est important s'il provoque, ou s'il est raisonnablement susceptible de provoquer, une variation importante du cours ou de la valeur de nos actions, ou s'il est probable qu'un investisseur raisonnable juge l'information importante pour prendre une décision d'investissement.

Déclarations prospectives

Toutes les déclarations contenues dans le présent rapport de gestion qui ne concernent pas directement et exclusivement des faits historiques constituent des « déclarations prospectives » au sens de l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et de l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée, et constituent de « l'information prospective » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Ces déclarations et cette information expriment les intentions, projets, attentes et opinions de CGI, sous réserve de la matérialisation de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs sur lesquels la Société n'a, dans bon nombre de cas, aucune emprise. Compte tenu de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer considérablement des déclarations prospectives et de l'information prospective. Ces facteurs comprennent notamment, sans s'y limiter, l'échéancier et l'envergure des nouveaux contrats, les acquisitions et autres initiatives d'expansion de la Société; la capacité d'attirer et de fidéliser du personnel compétent; la concurrence au sein de l'industrie des technologies de l'information en constante évolution; la conjoncture économique et commerciale; le risque de change et d'autres risques et hypothèses énoncés dans le rapport de gestion, dans la notice annuelle déposée auprès des commissions des valeurs mobilières du Canada (disponible sur SEDAR à l'adresse <u>www.sedar.com</u>), ainsi que dans le rapport annuel de CGI inclus dans le formulaire 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponible sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov). L'emploi aux présentes des termes « penser », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention », « anticiper », « prévoir », « planifier », ainsi que de tout autre terme de nature semblable et de toute autre forme conjuguée de ces termes, ne sert qu'à des fins de déclarations prospectives ou d'information prospective et ces termes ne sont pertinents qu'en date de leur emploi, notamment en ce qui concerne les énoncés relatifs à la performance future. À moins que les lois qui s'appliquent ne l'exigent, CGI décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives ou l'information prospective consécutivement à l'obtention de nouveaux renseignements ou à l'arrivée d'événements nouveaux, ou pour tout autre motif. Le lecteur est mis en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à ces déclarations prospectives ou à l'information prospective. Vous trouverez à la rubrique 10, « Environnement du risque », de plus amples renseignements sur les risques pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon notable des résultats actuellement prévus.

Mesures financières non conformes aux PCGR et principales mesures du rendement

Le lecteur est prié de noter que la Société présente ses résultats financiers selon les IFRS. Toutefois, nous utilisons un éventail de mesures financières, de ratios et de mesures non conformes aux PCGR pour évaluer notre rendement. Les mesures financières non conformes aux PCGR utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Elles doivent être considérées comme des données supplémentaires ne remplaçant pas les renseignements financiers préparés selon les IFRS.

Le tableau ci-dessous résume nos mesures non conformes aux PCGR et nos principales mesures du rendement :

Rentabilité

- BAII ajusté (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices, car ces éléments ne sont pas directement liés au coût des activités. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre et d'analyser les tendances de nos activités. On trouvera un rapprochement du BAII ajusté et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 23 et 41.
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. On trouvera un rapprochement du bénéfice net avant les éléments spécifiques, et de sa mesure la plus proche selon les IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré aux pages 25 et 42.
- Bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du bénéfice net excluant les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition¹ et les ajustements fiscaux, présenté par action. La direction est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs étant donné qu'elle reflète mieux la rentabilité de nos activités, présentée par action. De plus, cette mesure permet de mieux comparer les résultats d'une période à l'autre. Le bénéfice de base et dilué par action conforme aux IFRS pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 24 et 41, tandis que le bénéfice de base et dilué par action avant les éléments spécifiques pour l'exercice et le trimestre considéré figure aux pages 25 et 42.
- Bénéfice net Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires.
- Bénéfice dilué par action Mesure du bénéfice généré pour les actionnaires, présenté par action, qui suppose l'exercice de tous les éléments dilutifs.

Situation de trésorerie

- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles Mesure des rentrées de fonds générées dans le cadre de la gestion de nos activités commerciales courantes. Nous croyons que nos flux de trésorerie opérationnels robustes témoignent de la souplesse financière qui nous permet d'exécuter notre stratégie d'entreprise.
- Délai moyen de recouvrement des créances (mesure non conforme aux PCGR) Nombre moyen de jours nécessaires pour convertir nos créances clients et nos travaux en cours en rentrées de fonds. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours, puis en divisant le résultat de cette opération par les revenus comptabilisés pour le trimestre, sur une période de 90 jours. Les revenus différés excluent les réévaluations à la juste valeur des contrats générateurs de revenus conclus au moment d'un regroupement d'entreprises. La direction surveille cet indicateur de près pour assurer le recouvrement des sommes dues en temps opportun et le maintien d'un niveau suffisant de liquidités, et elle s'engage à un délai moyen de recouvrement des créances cible d'au plus 45 jours. Nous sommes d'avis que cet indicateur est utile pour les investisseurs, car il montre la capacité de la Société à convertir en temps opportun ses créances clients et ses travaux en cours en rentrées de fonds.

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica plc (« Logica ») ayant été établi, ces ajustements ont dû être inscrits à l'état du résultat. Certains des éléments qui peuvent être compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

Croissance

- Croissance en devises constantes (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la croissance des revenus avant l'effet de la variation des taux de change. Pour ce faire, les montants des résultats de la période considérée sont convertis en devises locales au moyen des taux de change de la période correspondante de l'exercice précédent. La direction estime qu'il est utile d'ajuster les revenus de manière à exclure l'incidence des fluctuations des devises afin de faciliter les comparaisons de la performance de l'entreprise d'une période à l'autre. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.
- Carnet de commandes (mesure non conforme aux PCGR) Le carnet de commandes tient compte de l'obtention de nouveaux contrats, des prolongations et des renouvellements de contrats (« nouveaux contrats » (mesure non conforme aux PCGR)), contrebalancés en partie par les travaux achevés au cours de l'exercice chez les clients ainsi que des modifications de volumes, des annulations et de l'incidence des taux de change sur nos contrats en vigueur. Le carnet de commandes repose sur des estimations de la direction qui peuvent changer. La direction surveille cet indicateur de près étant donné qu'il s'agit d'un indicateur clé des meilleures estimations par la direction des revenus qui seront réalisés dans l'avenir et est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.
- Ratio nouveaux contrats/facturation (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de la valeur des nouveaux contrats obtenus en proportion des revenus de la période. Cet indicateur permet à la direction de surveiller les initiatives de développement des affaires de la Société pour assurer la croissance de notre carnet de commandes et de nos activités au fil du temps. La direction est d'avis qu'elle est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons. La direction demeure engagée à maintenir un ratio cible supérieur à 100 % sur une période de douze mois. La direction estime que cette période plus longue constitue une mesure plus efficace étant donné que l'envergure et l'échéancier des nouveaux contrats pourraient faire varier la mesure considérablement sur une période de trois mois seulement.

Structure du capital

- Dette nette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure établie en soustrayant la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements courants et les placements non courants de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette pour surveiller le levier financier de la Société. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière. On trouvera un rapprochement de la dette nette et sa mesure la plus proche selon les IFRS à la page 32.
- Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de notre levier financier qui est obtenue en divisant la dette nette par la somme des capitaux propres et de la dette. La direction utilise l'indicateur de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette pour surveiller la proportion de la dette par rapport aux capitaux utilisés pour financer nos activités et pour évaluer notre santé financière. Nous estimons que cet indicateur est utile aux investisseurs, car il donne un aperçu de notre santé financière.
- Rendement des capitaux propres (« RCP ») (mesure non conforme aux PCGR) Mesure du taux de rendement de la participation de nos actionnaires qui correspond au bénéfice net pour les douze derniers mois divisé par les capitaux propres moyens des quatre derniers trimestres. La direction fait appel au RCP pour mesurer l'efficacité avec laquelle elle génère des bénéfices pour les actionnaires de la Société et dans quelle mesure la Société a du succès en utilisant les fonds investis pour faire croître les bénéfices. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour les mêmes raisons.
- Rendement du capital investi (« RCI ») (mesure non conforme aux PCGR) Mesure de l'efficacité avec laquelle la Société répartit les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables qui correspond au BAII ajusté après impôt pour les douze derniers mois, divisé par le capital investi moyen des quatre derniers trimestres, soit la somme des capitaux propres et de la dette nette. La direction examine ce ratio pour déterminer dans quelle mesure elle utilise bien ses fonds pour dégager des rendements. Nous sommes d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs pour la même raison.

Modifications apportées aux secteurs opérationnels

Au cours du quatrième trimestre, nous avons raffiné notre présentation de l'information de gestion et notre structure de gestion conformément à notre modèle d'affaires axé sur la proximité de nos clients. De ce fait, la gestion de la Société se fait maintenant au moyen des sept secteurs suivants : États-Unis (« É.-U. »); pays nordiques européens; Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). Le présent rapport de gestion reflète la nouvelle répartition sectorielle, ce qui a entraîné le transfert des activités du sud de l'Europe et du Brésil du secteur opérationnel pays nordiques européens vers le secteur opérationnel ECS. Les résultats sectoriels de l'exercice précédent ont été révisés. Veuillez-vous reporter aux sections 3.4 et 3.6 du présent rapport de gestion ainsi qu'aux notes 28 et 12 des états financiers consolidés audités pour de plus amples renseignements sur nos secteurs et sur l'incidence des modifications apportées aux secteurs opérationnels sur la répartition du goodwill.

Objectifs et contenu du rapport de gestion

- Donner une explication narrative des états financiers consolidés audités du point de vue de la direction;
- Présenter le contexte dans lequel les états financiers consolidés audités doivent être analysés en étoffant les informations fournies au sujet de la dynamique et des tendances qui se dégagent des activités de la Société;
- Fournir des informations permettant au lecteur d'évaluer la probabilité que le rendement passé soit représentatif du rendement futur.

En vue d'atteindre ces objectifs, le rapport de gestion comprend les principales rubriques suivantes :

Section	Contenu	Page
Profil de l'entreprise	Description de nos activités, de la façon dont nous générons des revenus, ainsi que des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités.	
	1.1. À propos de CGI	7
	1.2. Vision et stratégie	8
	1.3. Environnement concurrentiel	8
Faits saillants et principales mesures du rendement	Sommaire des principales réalisations de l'exercice considéré, principales mesures du rendement des trois derniers exercices, rendement de l'action de CGI et autres faits saillants.	
	2.1. Faits saillants de l'exercice 2015	10
	2.2. Principales informations annuelles et mesures du rendement	11
	2.3. Rendement de l'action	12
	2.4. Programme de restructuration	13
3. Résultats financiers	Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de l'exercice clos le 30 septembre 2015 par rapport à celui clos à la même date en 2014, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter et description des facteurs ayant une incidence sur la variation des principales catégories de charges. Cette rubrique comprend aussi une analyse des nouveaux contrats, ventilés par type de contrat, par type de service, par secteur opérationnel et par secteur cible.	
	3.1. Nouveaux contrats et ratio nouveaux contrats/facturation	14
	3.2. Taux de change	15
	3.3. Répartition des revenus	16
	3.4. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel	17
	3.5. Charges opérationnelles	20
	3.6. BAll ajusté par secteur opérationnel	21
	3.7. Bénéfice avant impôt sur les bénéfices3.8. Bénéfice net et bénéfice par action	23 24
	o.o. Dononce het et benence par action	<u> </u>

Section	Contenu	Page
4. Situation de trésorerie	Analyse des variations des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, d'investissement et de financement. Cette rubrique comprend aussi une description des sources de financement à la disposition de la Société, des instruments financiers, et des garanties et instruments de financement hors bilan. Les indicateurs de la situation de trésorerie (délai moyen de recouvrement des créances) et de la structure du capital (RCP, ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette et RCI) sont analysés sur douze mois.	
	 4.1. États consolidés des flux de trésorerie 4.2. Sources de financement 4.3. Obligations contractuelles 4.4. Instruments financiers et transactions de couverture 4.5. Indicateurs de la situation de trésorerie et des sources de financement 4.6. Instruments de financement hors bilan et garanties 4.7. Capacité de livrer les résultats 	26 29 30 31 32 33
5. Résultats du quatrième trimestre	Analyse des variations sur douze mois des résultats opérationnels de la période de trois mois close le 30 septembre 2015 par rapport à celle close à la même date en 2014, description des facteurs influant sur les revenus et le BAII ajusté sur une base consolidée et par secteur à présenter ainsi que la trésorerie provenant des activités opérationnelles. 5.1. Taux de change 5.2. Variation des revenus et revenus par secteur opérationnel 5.3. BAII ajusté par secteur opérationnel 5.4. Bénéfice net et bénéfice par action 5.5. États consolidés des flux de trésorerie	35 36 39 41 43
Sommaire des huit derniers trimestres	Sommaire des principales mesures du rendement des huit derniers trimestres et analyse des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats financiers trimestriels.	45
7. Modifications de normes comptables	Sommaire des modifications de normes comptables futures.	47
8. Principales estimations comptables	Analyse des principales estimations comptables établies par la direction dans la préparation des états financiers consolidés audités.	48
Intégrité de la présentation des résultats	Analyse des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés pour garantir que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.	51
10.Environnement du risque	Analyse des risques auxquels sont exposées nos activités commerciales et des conséquences que ces risques pourraient entraîner s'ils se matérialisaient.	
	10.1. Risques et incertitudes10.2. Poursuites judiciaires	52 61

1. Profil de l'entreprise

1.1. À PROPOS DE CGI

Fondée en 1976 et établie à Montréal, au Canada, CGI figure parmi les plus importantes entreprises indépendantes de services en technologies de l'information (« TI ») et en gestion des processus d'affaires au monde. Nous comptons approximativement 65 000 employés à l'échelle mondiale, que nous appelons « membres ». Grâce à notre modèle d'affaires qui privilégie la proximité avec nos clients, nous travaillons en étroite collaboration avec eux à l'échelle locale, afin de mettre à profit notre vaste connaissance de leurs secteurs d'activité et des technologies et de pouvoir répondre rapidement à leurs besoins. Grâce à notre réseau mondial de prestation de services, nous sommes en mesure de leur offrir la meilleure expertise et les ressources les mieux adaptées à leurs besoins.

Nous subdivisons nos services en fonction des catégories énoncées ci-dessous.

- Services-conseils CGI fournit une gamme complète de services-conseils en TI et en management, y compris dans les domaines de la transformation des activités, de la planification stratégique des TI, de l'ingénierie des processus d'affaires et de l'architecture de systèmes.
- Intégration de systèmes CGI adapte des technologies et des applications spécifiques afin de créer des systèmes informatiques évolutifs qui répondent aux besoins stratégiques de ses clients.
- Gestion des fonctions informatiques et d'affaires (« impartition ») Nos clients nous délèguent la responsabilité totale ou partielle de leurs fonctions informatiques ou d'affaires afin d'accroître considérablement leur efficacité et de réaliser des économies de coûts substantielles. Nos options en matière de prestation de services comprennent des centres sur place, au pays, sur le continent et à l'international. Chacune de ces options permet à nos clients d'obtenir une valeur ajoutée unique. Les services fournis dans le cadre d'une entente d'impartition complète peuvent comprendre : le développement, la maintenance et l'intégration des applications; la gestion de l'infrastructure technologique; ainsi que le traitement des opérations et la gestion des processus d'affaires tels que le recouvrement et la gestion de la paie. Nos clients ont toujours la possibilité de mettre à profit notre présence mondiale et notre expérience, notamment dans le cadre de nos services d'informatique en nuage, de gestion déléguée de la sécurité et d'analyse de données. Les contrats d'impartition sont généralement de longue durée, soit de cinq à dix ans.

CGI offre à ses clients une expertise sectorielle approfondie dans plusieurs secteurs d'activité et fait appel à de vastes réseaux d'experts en vue d'entretenir des relations client locales, et ce, partout dans le monde. Cette approche nous permet d'enrichir de façon continue notre connaissance de l'environnement d'affaires de nos clients, de nous adapter à leur environnement et de mettre à leur disposition les connaissances ainsi que les solutions dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs d'affaires. Nos secteurs cibles représentent 90 % des dépenses mondiales en TI et sont les suivants : gouvernements, services financiers, secteur manufacturier, commerce de détail et services aux consommateurs, services publics, communications, santé, pétrole et gaz, transport et services postaux et logistique. Cette liste reflète notre approche sectorielle de mise en marché. Dans le cadre de ce rapport financier, ces secteurs cibles ont été regroupés comme suit : services financiers, gouvernements, santé, télécommunications et services publics et secteur manufacturier, distribution et détail.

CGI offre plus de 150 solutions et cadres de gestion de propriété intellectuelle essentiels dans tous les secteurs où l'entreprise exerce ses activités en vue de soutenir les fonctions multisectorielles de ses clients. Ce vaste portefeuille de solutions exclusives comprend des applications logicielles, des cadres de gestion réutilisables et des méthodes de prestation de services couvrant plusieurs domaines, y compris des systèmes de gestion intégrés (ERP) ainsi que des solutions de gestion de l'énergie et de la main-d'œuvre, de crédit et de recouvrement, de gestion fiscale, de vérification des réclamations et de dépistage des fraudes.

La qualité supérieure des services que nous fournissons à nos clients fait notre fierté. C'est pourquoi nous avons établi et continuons de maintenir le programme de qualité de l'Organisation internationale de normalisation (« ISO »). C'est en définissant et en mettant en œuvre des normes exigeantes de qualité et de prestation de services, en les contrôlant et en les évaluant que nous sommes en mesure de combler les besoins de nos clients.

1.2. VISION ET STRATÉGIE

La vision de CGI est d'être un leader de classe mondiale en TI et en gestion des processus d'affaires qui contribue au succès de ses clients. Cette vision est née d'un rêve : « créer un environnement où nous avons du plaisir à travailler ensemble et où, en tant que propriétaires, nous participons au développement d'une entreprise dont nous sommes fiers. » Afin de réaliser ce rêve, nous avons élaboré une stratégie de croissance fondée sur quatre piliers qui conjuguent la croissance interne et les acquisitions.

Les deux premiers piliers de notre stratégie reposent sur la croissance interne. Le premier pilier est axé sur l'obtention de nouveaux contrats, les renouvellements et les prolongations. Le deuxième pilier vise l'obtention de nouveaux contrats d'impartition d'envergure à long terme mettant à profit nos services complets, notre modèle mondial de prestation de services et notre masse critique.

Le troisième pilier de notre stratégie de croissance prend appui sur l'acquisition d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers. Nous ciblons les acquisitions de telles entreprises au moyen d'un programme de repérage stratégique qui cherche systématiquement les cibles qui viendront consolider notre connaissance des secteurs ciblés ou enrichir notre gamme de services et de solutions de propriété intellectuelle. Aujourd'hui, CGI met à profit un réseau mondial de distribution pour ses services et solutions de propriété intellectuelle en vue de favoriser la proximité avec le client et d'accroître la qualité des revenus.

Le quatrième pilier englobe la réalisation d'acquisitions transformationnelles qui nous permettent d'accroître notre présence géographique et notre masse critique. Cette stratégie nous permet de nous démarquer de nos concurrents en vue d'obtenir d'importants contrats d'impartition et de renforcer nos relations avec nos clients. CGI demeure un consolidateur du secteur des services en TI.

Depuis 1976, les membres de CGI, en travaillant ensemble à la réalisation d'une vision et d'un rêve communs, ont bâti une entreprise possédant des connaissances sectorielles approfondies conjuguées à plus de 150 solutions et services novateurs de propriété intellectuelle et à une masse critique dans les principaux marchés géographiques. Tout en demeurant fidèles à nos valeurs, à notre mission et à notre rêve, nous continuons de nous adapter afin de répondre de façon optimale aux changements dans le marché des TI, tout en maintenant un degré de satisfaction élevé chez nos trois parties prenantes : nos clients, nos membres, et nos actionnaires. Aujourd'hui, CGI est présente dans quelque 40 pays, génère des revenus de plus de 10 milliards \$ et aspire à doubler sa taille tous les cinq à sept ans.

1.3. ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

À titre de fournisseur mondial de services complets en TI et en gestion des processus d'affaires, CGI exerce ses activités dans un secteur hautement concurrentiel qui évolue très rapidement. Notre concurrence regroupe un éventail diversifié d'acteurs, y compris des entreprises offrant des services et des logiciels spécialisés à un segment de marché particulier, des fournisseurs mondiaux de services complets en TI ainsi que d'importantes sociétés de conseil et des fournisseurs gouvernementaux. Ces sociétés rivalisent pour offrir des services qui correspondent en tout ou en partie à ceux que CGI fournit à ses clients.

L'aptitude d'un fournisseur à remporter et à conserver des contrats de services en TI et en gestion des processus d'affaires dépend de nombreux facteurs, tels que son expertise sectorielle; son bilan d'exécution de mandats selon les échéances et les budgets prévus; le coût total des services; ses investissements dans les solutions d'affaires; sa présence locale; son infrastructure mondiale de prestation de services et la solidité de ses relations avec ses clients. CGI se compare avantageusement à ses concurrents sous tous ces aspects.

En ce qui a trait aux récentes fusions et acquisitions, CGI se positionne comme l'une des rares entreprises mondiales de services en TI qui sont indépendantes de tout fournisseur de logiciels ou de matériel. Cette indépendance nous permet de proposer les technologies les mieux adaptées à nos clients.

Nous disposons de pratiques spécialisées de longue date dans tous nos secteurs cibles et représentons, aux yeux de nos clients, un partenaire qui est non seulement un expert en TI, mais également un spécialiste de leur secteur d'activité. Cette combinaison de connaissances des affaires et d'expertise technologique nous permet d'aider nos clients à s'adapter à l'évolution de leur secteur, tout en façonnant cette évolution.

Notre modèle d'affaires est axé sur la proximité avec le client et est extensible, de façon à nous permettre d'ajouter à notre offre des centres de prestation de services au pays, sur le continent et à l'international. Nous offrons une valeur ajoutée à nos clients grâce à notre observation des principes suivants.

- Des équipes locales responsabilisées Nos équipes vivent et travaillent à proximité de nos clients afin de pouvoir agir rapidement en réponse à leurs besoins. Nos équipes locales parlent la langue de nos clients, comprennent leurs environnement d'affaires, collaborent pour réaliser leurs objectifs et contribuent au succès de leur entreprise.
- Des experts engagés Les professionnels de CGI ont une vaste connaissance des affaires et de la technologie ainsi que des secteurs d'activité de leurs clients afin de les aider à progresser. La majorité de nos professionnels sont également propriétaires de l'entreprise, ce qui renforce leur engagement à contribuer au succès de nos clients.
- Une portée mondiale Notre présence locale est complétée par un vaste réseau mondial de prestation de services, qui assure à nos clients un accès aux capacités et aux ressources les mieux adaptées à leurs besoins en tout temps (24 heures sur 24, 7 jours sur 7).
- Des processus qualité complets Grâce à des cadres de gestion de la qualité et à une évaluation rigoureuse de la satisfaction de ses clients, CGI affiche un solide bilan en matière de projets qui respectent les échéances et les budgets impartis.
- Des innovations tangibles Notre stratégie d'offre de services complets est assortie d'un vaste portefeuille de services et de solutions, visant à aider nos clients à optimiser leurs activités, à leur offrir des services de grande qualité et à stimuler la croissance de leur entreprise. En étroite collaboration avec nos clients et nos partenaires, nous mettons à profit les connaissances intersectorielles acquises afin de maximiser leurs investissements actuels, tout en tirant parti des nouvelles technologies et idées.

Les activités opérationnelles de CGI s'harmonisent aux Assises de gestion de CGI, qui regroupent des politiques de gouvernance et des cadres de gestion perfectionnés. Elles sont le fruit de notre expérience collective et ont été élaborées de façon à rendre notre action aussi efficace que possible. Cette efficacité doit tout d'abord respecter un certain nombre de principes, qui sont eux-mêmes intégrés aux Assises de gestion, notamment : le rêve, la vision, la mission et les valeurs de l'entreprise; l'équilibre entre les intérêts légitimes de nos clients, de nos membres et de nos actionnaires; l'équilibre entre le besoin d'assurer une cohésion et une rigueur dans la gestion de l'entreprise; et notre engagement à promouvoir l'autonomie, l'initiative et l'entrepreneurship.

Depuis 40 ans, CGI exerce ses activités selon les mêmes principes fondamentaux et le même modèle d'affaires axé sur la qualité. Nous croyons que notre capacité à exécuter ce modèle de façon constante nous permettra de continuer à créer de la valeur pour tous nos partenaires. Nous demeurons entièrement fidèles à ces principes fondamentaux, pouvant être résumés ainsi : de solides relations avec nos clients reposant sur une approche de responsabilisation à l'échelle locale, sur des experts engagés, sur des processus complets de qualité et sur une innovation tangible; une stratégie de croissance éprouvée axée sur l'équilibre entre la croissance interne et les acquisitions; un modèle concurrentiel de prestation mondiale de services conjuguant la rapidité des services sur place et la valeur de la prestation de services à distance; une culture d'actionnaire-propriétaire selon laquelle la majorité des employés détiennent des actions de l'entreprise, partageant ainsi l'engagement de CGI envers le succès des clients; ainsi qu'une rentabilité, un flux de trésorerie et un carnet de commandes solides démontrant notre capacité à exploiter une entreprise saine et stable à long terme.

2. Faits saillants et principales mesures du rendement

2.1. FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2015

Voici les principales mesures de rendement pour l'exercice :

- Revenus de 10 287,1 millions \$;
- Nouveaux contrats signés pour une valeur de 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %;
- Carnet de commandes de 20,7 milliards \$, en hausse de 2,5 milliards \$;
- BAII ajusté de 1 457,3 millions \$, en hausse de 100,4 millions \$;
- Marge du BAII ajusté de 14,2 %, soit une hausse de 130 points de base;
- Bénéfice net avant les éléments spécifiques de 1 005,1 millions \$, en hausse de 12,5 %;
- Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques de 9,8 %, en hausse de 130 points de base;
- Bénéfice par action après dilution avant les éléments spécifiques de 3,13 \$, en hausse de 11,8 %;
- Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles de 1 289,3 millions \$, soit 12,5 % des revenus;
- Rendement du capital investi de 14,5 %;
- Rendement des capitaux propres de 17,7 %;
- Dette nette de 1 779,6 millions \$, en baisse de 333,7 millions \$.

Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25.

2.2. PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES ET MESURES DU RENDEMENT

Aux 30 septembre et pour les exercices clos à ces dates	2015	2014	2013	Variation 2015/2014	Variation 2014/2013
En millions de dollars canadiens, sauf indication contraire					
Croissance					
Carnet de commandes	20 711	18 237	18 677	2 474	(440)
Nouveaux contrats	11 640	10 169	10 310	1 471	(141)
Ratio nouveaux contrats/facturation	113,2 %	96,8 %	102,2 %	16,4 %	(5,4) %
Revenus	10 287,1	10 499,7	10 084,6	(212,6)	415,1
Croissance sur douze mois	(2,0) %	4,1 %	111,3 %	(6,1) %	(107,2) %
Croissance en devises constantes ¹	(4,0) %	(2,9) %	110,1 %	(1,1) %	(113,0) %
Rentabilité					
BAII ajusté ²	1 457,3	1 356,9	1 075,6	100,4	281,3
Marge du BAII ajusté	14,2 %	12,9 %	10,7 %	1,3 %	2,2 %
Bénéfice net avant les éléments spécifiques ³	1 005,1	893,5	727,7	111,6	165,8
Marge du bénéfice net avant les éléments	·				
spécifiques ³	9,8 %	8,5 %	7,2 %	1,3 %	1,3 %
Bénéfice dilué par action avant les éléments spécifiques ³ (en dollars)	3,13	2,80	2,30	0,33	0,50
Bénéfice net	977,6	859,4	455,8	118,2	403,6
Marge du bénéfice net	9,5 %	8,2 %	4,5 %	1,3 %	3,7 %
Bénéfice dilué par action (en dollars)	3,04	2,69	1,44	0,35	1,25
Situation de trésorerie					
Flux de trésorerie provenant					
des activités opérationnelles	1 289,3	1 174,8	671,3	114,5	503,5
En pourcentage des revenus Délai moyen de recouvrement	12,5 %	11,2 %	6,7 %	1,3 %	4,5 %
des créances (en jours) ⁴	44	43	49	1	(6)
Structure du capital		.0			(3)
Dette nette ⁵	1 779,6	2 113,3	2 739,9	(333,7)	(626,6)
Ratio de la dette nette par	Í	,	,	, , ,	, , ,
rapport aux capitaux propres et à la dette ⁶	21,7 %	27,6 %	39,6 %	(5,9) %	(12,0) %
Rendement des capitaux propres ⁷	17,7 %	18,8 %	12,3 %	(1,1) %	6,5 %
Rendement du capital investi ⁸	14,5 %	14,5 %	11,8 %	_	2,7 %
Bilan					
Trésorerie et équivalents de	005.0	505 7	100.0	(000.6)	400.5
trésorerie et placements courants Total de l'actif	305,3 11 787,3	535,7 11 234,1	106,2 10 879,3	(230,4) 553,2	429,5 354,8
Passifs financiers non courants ⁹	1 896,4		•	(852,0)	
rassiis iirianciers non courants	1 090,4	2 748,4	2 489,5	(052,0)	258,9

La croissance en devises constantes est ajustée pour éliminer l'incidence de la variation des taux de change. Voir la page 17 pour plus de renseignements.

Le BAII ajusté est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 23.

Les éléments spécifiques comprennent les coûts connexes à l'intégration, déduction faite des impôts, les coûts de restructuration, déduction faite des impôts, l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, déduction faite des impôts, et les ajustements fiscaux, tel que décrit à la page 25.

Le délai moyen de recouvrement des créances est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

La dette nette est une mesure financière pour laquelle un rapprochement de cet élément et de sa mesure la plus proche selon les IFRS est présenté à la page 32.

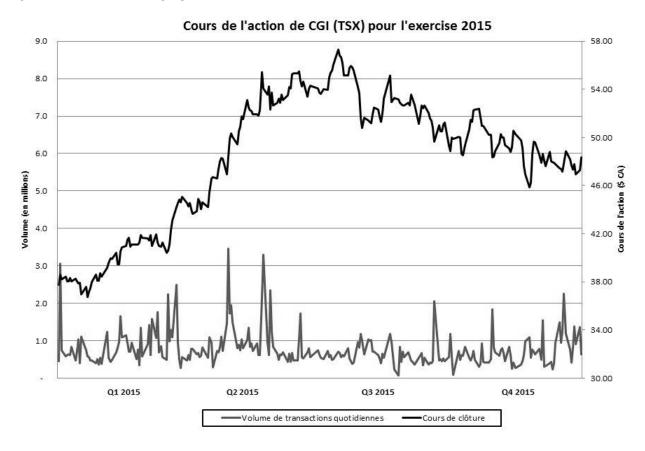
⁶ Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

Le RCP est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

⁸ Le RCI est une mesure financière qui est présentée à la page 32.

Les passifs financiers non courants comprennent la tranche non courante de la dette à long terme et les instruments financiers dérivés non courants.

2.3. RENDEMENT DE L'ACTION



2.3.1. Performance du titre au cours de l'exercice 2015

Les actions de CGI sont inscrites à la Bourse de Toronto (GIB.A) ainsi qu'à celle de New York (GIB). Elles figurent dans différents indices comme l'indice S&P/TSX 60.

Bourse de Toronto	(\$ CA)	Bourse de New York	(\$ US)
Ouverture :	37,65	Ouverture :	33,74
Haut:	57,69	Haut:	46,30
Bas:	36,35	Bas:	31,99
Clôture:	48,35	Clôture:	36,21
Moyenne des transactions		Moyenne des transactions quotidiennes	
quotidiennes au Canada ¹ :	1 197 371	à la Bourse de New York :	250 690

¹ Compte tenu de la moyenne des transactions quotidiennes à la Bourse de Toronto et dans les systèmes de négociation parallèles.

2.3.2. Programme de rachat d'actions

Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Société a autorisé, avec l'approbation ultérieure de la Bourse de Toronto, le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat d'un nombre maximal de 19 052 207 actions subalternes classe A avec droit de vote aux fins d'annulation, soit 10 % des actions de la Société détenues dans le public à la fermeture des marchés le 23 janvier 2015. Les actions subalternes classe A avec droit de vote peuvent être rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à compter du 11 février 2015 jusqu'au 10 février 2016, ou plus tôt si la Société procède au rachat de toutes les actions subalternes classe A avec droit de vote visées par l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités ou choisit d'y mettre fin.

Au cours de l'exercice 2015, CGI a racheté 6 925 735 de ses actions subalternes classe A avec droit de vote aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contrepartie de 332,5 millions \$ à un prix moyen de 48,01 \$. Ce rachat comprend un total de 6 350 735 actions subalternes classe A avec droit de vote acquises aux fins de l'annulation entre les mois de mai et septembre 2015 conformément à des ordonnances de dispense d'offre publique de rachat émise par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario à un prix inférieur au cours du marché en vigueur à la Bourse de Toronto au moment du rachat. Au 30 septembre 2015, la Société pouvait racheter jusqu'à 12 126 472 millions d'actions aux termes de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

2.3.3. Actions en circulation et options sur actions en cours

Le tableau qui suit présente le sommaire des actions en circulation et options sur actions en cours au 6 novembre 2015.

Actions en circulation et options sur actions en cours	Au 6 novembre 2015
Actions subalternes classe A avec droit de vote	275 660 077
Actions classe B à vote multiple	33 272 767
Options sur actions subalternes classe A avec droit de vote	20 281 560

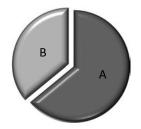
2.4. PROGRAMME DE RESTRUCTURATION

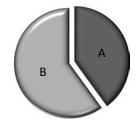
Le 28 juillet 2015, la Société a annoncé qu'elle assumera une charge avant impôts d'environ 60,0 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2015 et du premier trimestre de 2016, afin de favoriser la réalisation des avantages tirés des mesures d'amélioration de la productivité et autres mesures de réduction des coûts. Cette opération devrait se traduire par des économies pendant l'exercice 2016. Une charge totalisant 35,9 millions \$ a été comptabilisée au cours du quatrième trimestre de 2015, et la tranche restante sera comptabilisée au cours du premier trimestre de 2016.

3. Résultats financiers

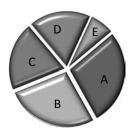
3.1. NOUVEAUX CONTRATS ET RATIO NOUVEAUX CONTRATS/FACTURATION

Les nouveaux contrats pour l'exercice ont atteint 11,6 milliards \$, représentant un ratio nouveaux contrats/facturation de 113,2 %. La répartition des nouveaux contrats conclus au cours l'exercice considéré s'établit comme suit :









Typo	40	contra	
i vbe	ue	COULLS	и

A.	Prolongations et renouvellements64 %
В.	Nouvelles ententes36 %

Type de service

- A. Intégration de systèmes et de services-conseils40 %
- B. Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)60 %

Secteurs opérationnels Canada29 %

В.	ÉU21 %
C.	Pays nordiques européens14 %
D.	France11 %
E.	RU14 %
F.	ECS10 %

G. Asie-Pacifique.....1 %

Secteurs cibles

Α.	Gouvernements28 %
B.	Télécommunications et services publics27 %
C.	Services financiers 20 %

 Manufacturier, distribution et détail 18 %
 Services de santé 7 %

L'information concernant nos nouveaux contrats est un indicateur clé de notre volume d'affaires au fil du temps. Cependant, compte tenu des délais de prise d'effet de nos contrats d'impartition et des périodes de transition précédant leur mise en œuvre, les revenus associés à ces nouveaux contrats peuvent fluctuer d'une période à l'autre. Les valeurs initialement comptabilisées peuvent changer avec le temps en raison de leur caractère variable, y compris l'utilisation découlant de la demande, les modifications de la portée des travaux à exécuter découlant de changements des demandes des clients ainsi que les dispositions de résiliation au gré des clients. Par conséquent, l'information concernant nos nouveaux contrats ne doit pas faire l'objet d'une comparaison avec l'analyse de nos revenus ni se substituer à une telle analyse. Il s'agit plutôt d'un indicateur clé de nos revenus futurs utilisé par la direction de la Société pour évaluer la croissance.

Le tableau qui suit présente un sommaire des nouveaux contrats et le ratio nouveaux contrats/facturation par secteur opérationnel :

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages	Nouveaux contrats pour l'exercice clos le 30 septembre 2015	Ratio nouveaux contrats/facturation pour l'exercice clos le 30 septembre 2015
Total – CGI	11 640 275	113,2 %
ÉU.	2 462 911	84,7 %
Pays nordiques européens	1 664 422	98,0 %
Canada	3 330 490	205,8 %
France	1 311 002	101,2 %
RU.	1 600 090	111,2 %
ECS	1 171 227	99,4 %
Asie-Pacifique	100 133	67,1 %

3.2. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change de clôture

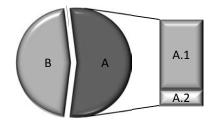
Aux 30 septembre	2015	2014	Variation
Dollar américain	1,3399	1,1209	19,5 %
Euro	1,4958	1,4156	5,7 %
Roupie indienne	0,0205	0,0181	13,3 %
Livre sterling	2,0252	1,8182	11,4 %
Couronne suédoise	0,1596	0,1554	2,7 %
Dollar australien	0,9405	0,9791	(3,9) %

Taux de change moyens

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
Dollar américain	1,2294	1,0833	13,5 %
Euro	1,4081	1,4700	(4,2) %
Roupie indienne	0,0195	0,0178	9,6 %
Livre sterling	1,8983	1,7953	5,7 %
Couronne suédoise	0,1506	0,1635	(7,9) %
Dollar australien	0,9634	0,9971	(3,4) %

3.3. RÉPARTITION DES REVENUS

Les graphiques suivants fournissent des renseignements additionnels sur la répartition de nos revenus pour l'exercice :







		Type de service				
A.	Gestion de fonctions informatiques et d'affaires (impartition)					
	1.	Services en TI44 %				
	2.	Services en gestion des processus d'affaires10 %				
B.		égration de systèmes et vices-conseils				

	Répartition géographique					
A.	ÉU29 %					
B.	Canada 15 %					
C.	RU 14 %					
D.	France					
E.	Suède 8 %					
F.	Finlande 6 %					
G.	Reste du monde 16 %					

	Secteurs cibles
A.	Gouvernements34 %
В.	Manufacturier, distribution et détail23 %
C.	Services financiers20 %
D.	Télécommunications et services publics15 %
E.	Services de santé8 %

3.3.1. Concentration de la clientèle

Les lignes directrices des IFRS sur les informations sectorielles définissent un seul client comme un groupe d'entités que l'entreprise publiante sait être sous contrôle commun. La Société considère que les gouvernements fédéraux, régionaux et locaux sont chacun considérés comme un seul client. Nos activités auprès du gouvernement fédéral américain, y compris ses diverses agences, ont représenté 14,0 % de nos revenus pour l'exercice 2015, contre 13,4 % pour l'exercice 2014.

3.4. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Les sept secteurs opérationnels sont divisés selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique : É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique.

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs opérationnels, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre l'exercice 2015 et celui de 2014. Les revenus par secteur opérationnel pour l'exercice 2014 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. L'incidence de la variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change de l'exercice précédent.

Boundary of the Constant of	Va			riation	
Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	\$	%	
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages	40.007.000	10 100 000	(0.10. 50.0)	(0.0) 0/	
Total des revenus de CGI	10 287 096	10 499 692	(212 596)	(2,0) %	
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	(4,0) %				
Incidence des taux de change	2,0 %				
Variation par rapport à l'exercice précédent	(2,0) %				
ÉU.					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	2 478 402	2 664 876	(186 474)	(7,0) %	
Incidence des taux de change	334 725		,	() ,	
Revenus attribuables au secteur opérationnel ÉU.	2 813 127	2 664 876	148 251	5,6 %	
· ·					
Pays nordiques européens					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 752 958	1 826 091	(73 133)	(4,0) %	
Incidence des taux de change	(113 973)				
Revenus attribuables au secteur opérationnel pays nordiques européen	1 638 985	1 826 091	(187 106)	(10,2) %	
Curopcon	1 000 000	1 020 031	(107 100)	(10,2) /0	
Canada					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 532 203	1 638 320	(106 117)	(6,5) %	
Incidence des taux de change	1 516				
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	1 533 719	1 638 320	(104 601)	(6,4) %	
France					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 339 947	1 333 792	6 155	0,5 %	
Incidence des taux de change	(56 560)			-,-	
Revenus attribuables au secteur opérationnel France	1 283 387	1 333 792	(50 405)	(3,8) %	
RU.					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 259 960	1 283 847	(23 887)	(1,9) %	
Incidence des taux de change	71 327			2 7 2/	
Revenus attribuables au secteur opérationnel RU.	1 331 287	1 283 847	47 440	3,7 %	
ECS					
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	1 267 220	1 327 682	(60 462)	(4,6) %	
Incidence des taux de change	(55 992)		(55 152)	(1,2)	
Revenus attribuables au secteur opérationnel ECS	1 211 228	1 327 682	(116 454)	(8,8) %	
A : D :					
Asie-Pacifique	444.004	405.004	10.010	4.0.0/	
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	444 694	425 084	19 610	4,6 %	
Incidence des taux de change	30 669	407.004	FC 0770	44.0.01	
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique	475 363	425 084	50 279	11,8 %	

Pour l'exercice 2015, les revenus se sont établis à 10 287,1 millions \$, soit une diminution de 212,6 millions \$, ou 2,0 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 424,3 millions \$, ou 4,0 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 211,7 millions \$, ou 2,0 %. La variation des revenus s'explique par l'expiration de certains contrats dans les services d'infrastructure, particulièrement au Canada, et à l'achèvement en 2014 des projets dans le cadre de la Patient Protection and Affordable Care Act (« ACA ») dans le secteur opérationnel É.-U.

3.4.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 2 813,1 millions \$ pour l'exercice 2015, soit une hausse de 148,3 millions \$, ou 5,6 %, par rapport à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 186,5 millions \$, ou 7,0 %. La variation des revenus s'explique en grande partie par les retards dans l'octroi des prestations de services auprès du gouvernement fédéral et par l'achèvement des projets liés à l'ACA pendant l'exercice 2014, le tout en partie contrebalancé par la croissance principalement dans le secteur commercial du fait d'une proportion croissante des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible des services financiers.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 76 % des revenus.

3.4.2. Pays nordiques européens

Les revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens se sont établis à 1 639,0 millions \$ en 2015, soit une baisse de 187,1 millions \$, ou 10,2 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 73,1 millions \$, ou 4,0 %. Cette diminution des revenus est imputable à la baisse du volume des projets en Suède et au Danemark ainsi qu'à une utilisation accrue de nos centres de prestation de services en Asie-Pacifique.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel pays nordiques européens ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué environ 66 % des revenus.

3.4.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 1 533,7 millions \$ en 2015, soit une baisse de 104,6 millions \$, ou 6,4 %, par rapport à ceux de l'exercice 2014. Cette variation s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets et par l'expiration de certains contrats d'infrastructure.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus.

3.4.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 1 283,4 millions \$ en 2015, soit une baisse de 50,4 millions \$, ou 3,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 6,2 millions \$, ou 0,5 %, du fait surtout de la hausse des revenus provenant des projets de services-conseils dans le secteur cible des gouvernements.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué 63 % des revenus.

18

3.4.5. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 1 331,3 millions \$, soit une hausse de 47,4 millions \$, ou 3,7 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 23,9 millions \$, ou 1,9 %. Cette diminution des revenus est imputable principalement à la baisse du volume des travaux relativement à certains clients dans le secteur commercial, plus particulièrement le secteur cible manufacturier, distribution et détail et le secteur cible services financiers, en partie contrebalancée par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur cible télécommunications et services publics et le secteur cible gouvernements, ainsi que des demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 68 % des revenus.

3.4.6. ECS

Les revenus du secteur opérationnel ECS se sont établis à 1 211,2 millions \$ en 2015, soit une diminution de 116,5 millions \$, ou 8,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 60,5 millions \$, ou 4,6 %. Cette baisse des revenus s'explique par une baisse du volume des travaux relativement à des contrats existants aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, par la réduction progressive prévue des activités en Suisse et en Amérique latine, à l'exception du Brésil.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel ECS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur télécommunication et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 57 % des revenus.

3.4.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 475,4 millions \$ en 2015, soit une hausse de 50,3 millions \$, ou 11,8 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 19,6 millions \$, ou 4,6 %. Cette variation des revenus s'explique par une utilisation accrue des centres de prestation de services à l'échelle des secteurs opérationnels du fait que nos clients continuent de tirer profit de notre réseau mondial de prestations de services.

Pour l'exercice considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 79 % des revenus.

3.5. CHARGES OPÉRATIONNELLES

Pour les exercices clos les		% des		% des	Variat	ion
30 septembre	2015	revenus	2014	revenus	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages						
Coûts des services et frais de vente et d'administration	8 819 055	85,7 %	9 129 791	87,0 %	(310 736)	(3,4) %
Perte de change	10 733	0,1 %	13 042	0,1 %	(2 309)	(17,7) %

3.5.1. Coûts des services et frais de vente et d'administration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les coûts des services et frais de vente et d'administration ont totalisé 8 819,1 millions \$, ce qui représente une diminution de 310,7 millions \$, ou 3,4 %, comparativement à ceux de l'exercice 2014. En pourcentage des revenus, les coûts des services et frais de vente et d'administration se sont améliorés, passant de 87,0 % à 85,7 %. En pourcentage des revenus, les coûts des services se sont améliorés par rapport à ceux de l'exercice précédent en raison surtout des ressources et charges supplémentaires qui ont été nécessaires pendant l'exercice 2014 pour achever les projets liés à l'ACA. En pourcentage des revenus, les frais de vente et d'administration se sont aussi améliorés du fait de la réalisation des synergies d'affaires et de la mise en œuvre des assises de gestion de CGI découlant de l'intégration de Logica. De plus amples renseignements à l'égard de l'intégration figurent à la page 23.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la conversion des résultats opérationnels de nos établissements à l'étranger, de leur devise au dollar canadien, a eu une incidence négative de 173,2 millions \$ sur les coûts, ce qui a contrebalancé en grande partie l'incidence de change favorable de 211,7 millions \$ découlant de la conversion des revenus.

3.5.2. Perte de change

La Société, en plus de ses couvertures naturelles, a mis en œuvre une stratégie visant, dans la mesure du possible, à gérer son exposition aux fluctuations des taux de change au moyen de l'utilisation efficace d'instruments dérivés. Pour l'exercice 2015, CGI a subi une perte de change de 10,7 millions \$ imputable principalement au calendrier des paiements ainsi qu'à la volatilité et à la variation des taux de change.

3.6. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les exercices clos les 30 septembre			Varia	tion
Tour les exercices clos les ou septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
ÉU.	454 325	303 515	150 810	49,7 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ÉU.	16,2 %	11,4 %		
Pays nordiques européens	153 841	164 721	(10 880)	(6,6) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens	9,4 %	9,0 %		
Canada	343 692	361 136	(17 444)	(4,8) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada	22,4 %	22,0 %		
France	146 615	155 695	(9 080)	(5,8) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France	11,4 %	11,7 %		
RU.	163 603	164 977	(1 374)	(0,8) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel RU.	12,3 %	12,9 %		
ECS	118 141	138 656	(20 515)	(14,8) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ECS	9,8 %	10,4 %		
Asie-Pacifique	77 091	68 159	8 932	13,1 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique	16,2 %	16,0 %		
BAII ajusté	1 457 308	1 356 859	100 449	7,4 %
Marge du BAll ajusté	14,2 %	12,9 %		

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté a atteint 1 457,3 millions \$, soit une hausse de 100,4 millions \$, ou 7,4 %, comparativement à celui de l'exercice clos le 30 septembre 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 76,3 millions \$ au cours de l'exercice 2014, principalement ceux découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition, le BAII ajusté a augmenté de 176,7 millions \$. Compte non tenu des mêmes éléments non récurrents de 2014, la marge du BAII ajusté s'est établie à 14,2 %, soit une amélioration par rapport à 12,2 % pour l'exercice précédent. La variation favorable s'explique en grande partie par l'achèvement des projets liés à l'ACA qui ont exigé des ressources et des charges supplémentaires en 2014 et par les améliorations de productivité à l'échelle de l'Europe et en Asie-Pacifique.

3.6.1. É.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 454,3 millions \$, soit une augmentation de 150,8 millions \$ comparativement à celui de l'exercice 2014, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,4 % à 16,2 %. L'amélioration de la rentabilité découle essentiellement des ressources et des charges supplémentaires qui ont été nécessaires pendant l'exercice 2014 pour achever les projets liés à l'ACA et de la hausse du volume des nouveaux projets et des projets existants plus particulièrement dans le secteur cible services financiers du fait d'une meilleure répartition des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle.

3.6.2. Pays nordiques européens

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel pays nordiques européens s'est établi à 153,8 millions \$, comparativement à 164,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu d'un gain de 8,5 millions \$ lié la réduction d'un régime de retraite et des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition de 11,7 millions \$ pour l'exercice 2014, le BAII ajusté a augmenté de 9,3 millions \$. Compte non tenu

des bénéfices non récurrents en 2014, la marge du BAII ajusté s'est établie à 9,4 %, soit une amélioration par rapport à 7,9 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à un plus grand recours à la délocalisation à l'étranger afin de réduire notre base de coûts.

3.6.3. Canada

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 343,7 millions \$, soit une baisse de 17,4 millions \$ par rapport à celui de l'exercice 2014 principalement en raison des facteurs mentionnés à la section revenus. Malgré la diminution des revenus, la marge du BAII ajusté du secteur opérationnel Canada est demeurée solide et stable grâce à sa gestion proactive de sa base de coûts.

3.6.4. France

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel France s'est établi à 146,6 millions \$, comparativement à 155,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition de 20,4 millions \$ et de la renégociation d'un contrat à faible marge en 2014, le BAII ajusté a augmenté de 11,3 millions \$. Compte non tenu des bénéfices non récurrents en 2014, la marge du BAII ajusté est passée de 10,1 % à 11,4 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à l'amélioration des taux d'utilisation sur douze mois.

3.6.5. R.-U.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 163,6 millions \$, comparativement à 165,0 millions \$ en 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 17,1 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition se rapportant principalement à la renégociation des contrats de location de bureaux et au règlement de crédits d'impôt au cours de l'exercice 2014, le BAII ajusté a augmenté de 15,7 millions \$, et la marge du BAII ajusté est passée de 11,5 % à 12,3 %. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté découle principalement des demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure et d'améliorations de productivité continues.

3.6.6. ECS

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté du secteur opérationnel ECS s'est établi à 118,1 millions \$, comparativement à 138,7 millions \$ pour l'exercice 2014. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 17,6 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition en 2014, le BAII ajusté a diminué de 2,9 millions \$ principalement en raison des facteurs mentionnés à la section revenus. La marge du BAII ajusté est passée de 9,1 % à 9,8 % compte non tenu des bénéfices non récurrents. La hausse de la marge découle essentiellement des améliorations de productivité et d'une meilleure répartition de la qualité des revenus.

3.6.7. Asie-Pacifique

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 77,1 millions \$, soit une hausse de 8,9 millions \$, alors que la marge a augmenté à 16,2 %, comparativement à 16,0 % pour l'exercice 2014. Cette augmentation de la marge du BAII ajusté pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 s'explique en grande partie par la croissance des revenus et la mise en œuvre d'améliorations de productivité supplémentaires dans nos centres de prestation de services mondiaux.

3.7. BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de notre BAII ajusté et du bénéfice avant impôt sur les bénéfices, qui est présenté conformément aux IFRS.

Pour les aversiers els les 20 contembre					Variation	
Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	% des revenus	2014	% des revenus	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages						
BAII ajusté	1 457 308	14,2 %	1 356 859	12,9 %	100 449	7,4 %
Moins les éléments suivants :						
Coûts connexes à l'intégration	_	0,0 %	127 341	1,2 %	(127 341)	(100,0) %
Coûts de restructuration	35 903	0,3 %	_	_	35 903	_
Charges financières nettes	92 857	0,9 %	99 268	1,0 %	(6 411)	(6,5) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 328 548	12,9 %	1 130 250	10,8 %	198 298	17,5 %

3.7.1. Coûts connexes à l'intégration

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a engagé au titre des coûts connexes à l'intégration un montant de 127,3 millions \$. Ces coûts avaient trait à la restructuration et à l'arrimage des activités de Logica au modèle d'affaires de CGI. En septembre 2014, nous avions terminé l'intégration de Logica au coût total de 575,5 millions \$ pour dégager des synergies annuelles de plus de 400 millions \$ et améliorer le bénéfice par action. À la fin de l'exercice 2015, un solde de 32,2 millions \$ lié à l'intégration doit encore être déboursé. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section 4.1.1. du présent document.

3.7.2. Coûts de restructuration

Pour l'exercice clos le 30 septembre de 2015, la Société a engagé au titre des coûts de restructuration un montant de 35,9 millions \$ ayant trait au programme de restructuration annoncé à l'égard des mesures d'améliorations de productivité.

3.7.3. Charges financières nettes

Les charges financières nettes comprennent essentiellement les intérêts relatifs à notre dette à long terme. La baisse des charges financières nettes pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 découle en grande partie des remboursements de la dette à long terme.

3.8. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Bl.			Variati	on
Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 328 548	1 130 250	198 298	17,5 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	350 992	270 807	80 185	29,6 %
Taux d'imposition effectif	26,4 %	24,0 %		
Bénéfice net	977 556	859 443	118 113	13,7 %
Marge du bénéfice net	9,5 %	8,2 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base)	311 477 555	308 743 126		0,9 %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué)	321 422 444	318 927 737		0,8 %
Bénéfice par action (en dollars)				
De base	3,14	2,78	0,36	12,9 %
Dilué	3,04	2,69	0,35	13,0 %

3.8.1. Charge d'impôt sur les bénéfices

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 351,0 millions \$, soit une augmentation de 80,2 millions \$, comparativement à 270,8 millions \$ pour l'exercice précédent. Notre taux d'imposition, quant à lui, est passé de 24,0 % à 26,4 %. Compte non tenu de l'ajustement fiscal favorable de 11,9 millions \$ pour l'exercice 2014 découlant principalement d'un règlement de passifs d'impôt pris en charge par suite de l'acquisition de Logica, le taux d'imposition aurait été de 25,0 % comparativement à 26,4 % pour l'exercice clos le 30 septembre 2015. L'augmentation du taux d'imposition est attribuable principalement à l'amélioration de la rentabilité du secteur opérationnel É.-U. où les taux d'imposition en vigueur sont plus élevés.

Le tableau de la page 25 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de l'exercice précédent, compte non tenu des éléments spécifiques.

Le 8 juillet 2015, la loi du Royaume-Uni sur la finance 2015-16 a été publiée et a été quasi adoptée le 26 octobre 2015. Cette loi prévoit une baisse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 20 % à 19 % à partir du 1^{er} avril 2017, et de 19 % à 18 % à partir du 1^{er} avril 2020. Par conséquent, la Société engagera une charge d'impôt supplémentaire d'environ 6,0 millions \$ en raison de la réévaluation de ses actifs d'impôt différé.

Selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice 2015 et la répartition actuelle des secteurs d'activité, nous prévoyons que notre taux d'imposition effectif, avant tout ajustement important, se situera entre 26 % et 28 % pour les périodes ultérieures.

3.8.2. Nombre moyen pondéré d'actions

Pour l'exercice 2015, le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions de CGI en circulation a augmenté par rapport à celui de l'exercice 2014 en raison de l'incidence de l'attribution et de l'exercice d'options sur actions, contrebalancés en partie par l'incidence du rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote.

3.8.3. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-après présente la comparaison par rapport à l'exercice précédent avant les éléments spécifiques, notamment les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et les ajustements fiscaux :

Paur las exercises eles les 20 centembre				ion
Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 328 548	1 130 250	198 298	17,5 %
Rajouter:				
Coûts connexes à l'intégration	_	127 341	(127 341)	(100,0) %
Coûts de restructuration	35 903	<u> </u>	35 903	_
Déduire :				
Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹	_	62 075	(62 075)	(100,0) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	1 364 451	1 195 516	168 935	14,1 %
Marge	13,3 %	11,4 %		
Charge d'impôt sur les bénéfices	350 992	270 807	80 185	29,6 %
Rajouter :				
Ajustements fiscaux	_	11 900	(11 900)	(100,0) %
Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration	_	29 430	(29 430)	(100,0) %
Impôt déductible sur les coûts de restructuration	8 352	-	8 352	_
Déduire :				
Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition	_	10 097	(10 097)	(100,0) %
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	359 344	302 040	57 304	19,0 %
Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques	26,3 %	25,3 %		
-				
Bénéfice net avant les éléments spécifiques	1 005 107	893 476	111 631	12,5 %
Marge du bénéfice net	9,8 %	8,5 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base)	311 477 555	308 743 126		0,9 %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué)	321 422 444	318 927 737		0,8 %
Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars)				
De base	3,23	2,89	0,34	11,8 %
Dilué	3,13	2,80	0,33	11,8 %

Ces bénéfices découlent de l'ajustement de provisions constituées lors de la répartition du prix d'acquisition de Logica. L'établissement de la répartition du prix d'acquisition de Logica ayant été établi, ces ajustements ont dû être inscrits à l'état du résultat. Certains des éléments qui peuvent être compris dans ces bénéfices découlent, par exemple, de l'incidence de la variation des provisions liées aux contrats de clients, du règlement de crédits d'impôt et de la résiliation anticipée de contrats de location.

4. Situation de trésorerie

4.1. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

CGI finance sa croissance en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, l'utilisation de ses facilités de crédit, l'émission de titres de créance à long terme et l'émission d'actions. L'une de nos priorités financières est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant efficacement nos actifs, nos passifs et nos flux de trésorerie.

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 305,3 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 289 310	1 174 835	114 475
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(257 127)	(321 153)	64 026
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 303 663)	(414 064)	(889 599)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	41 027	(10 102)	51 129
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(230 453)	429 516	(659 969)

4.1.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 1 289,3 millions \$, ou 12,5 % des revenus, comparativement à 1 174,8 millions \$, soit 11,2 % des revenus, pour l'exercice précédent. Cette hausse résulte en grande partie de l'amélioration continue du bénéfice net de l'ordre de 118,1 millions \$.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Bénéfice net	977 556	859 443	118 113
Amortissement	424 044	444 232	(20 188)
Autres ajustements ¹	<u>89 451</u>	<u>103 827</u>	<u>(14 376)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	1 491 051	1 407 502	83 549
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	(25 517)	209 189	(234 706)
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	(204 169)	(463 685)	259 516
Autres ²	27 945	21 829	6 116
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(201 741)	(232 667)	30 926
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 289 310	1 174 835	114 475

Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, (le gain) la perte de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie nets de 201,7 millions \$ affectés à des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables à l'utilisation nette des provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et des paiements au titre des éléments connexes à l'intégration. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la variation de la provision pour les coûts connexes à l'intégration :

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014
En millions de dollars canadiens		
Provision pour les coûts connexes à l'intégration au début de l'exercice	105,6	135,8
Coûts connexes à l'intégration	_	127,3
Paiements des coûts connexes à l'intégration	(74,3)	(158,0)
Incidence nette sur les éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(74,3)	(30,7)
Plus: Écart de conversion ¹	0,9	0,5
Provision pour les coûts connexes à l'intégration à la fin de l'exercice	32,2	105,6

¹ L'écart de conversion a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.1.2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 257,1 millions \$, comparativement à 321,2 millions \$ pour l'exercice précédent. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités d'investissement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Produit tiré de la vente d'immobilisations	15 255	13 673	1 582
Acquisition d'immobilisations corporelles	(122 492)	(181 471)	58 979
Ajouts de coûts liés à des contrats	(78 815)	(73 900)	(4 915)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(71 357)	(77 726)	6 369
Variation nette des placements courants et sortie nette à l'achat de placements non courants	(4 736)	(8 106)	3 370
Paiement provenant des montants à recevoir à long terme	5 018	6 377	(1 359)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(257 127)	(321 153)	64 026

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement de 64,0 millions \$ était principalement imputable à l'augmentation du nombre de prêts aux fins de l'acquisition d'actifs et à la diminution d'achats de matériel informatique en raison de certains contrats à long terme qui ont exigé un investissement ponctuel en 2014.

4.1.3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont élevés à 1 303,7 millions \$, comparativement à 414,1 millions \$ pour l'exercice précédent. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie des activités de financement.

Pour les exercices clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	_	(283 049)	283 049
Variation nette de la dette à long terme	<u>(901 566)</u>	(25 343)	(876 223)
	(901 566)	(308 392)	(593 174)
Règlements des instruments financiers dérivés	(121 615)	(37 716)	(83 899)
Achat d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	(11 099)	(23 016)	11 917
Revente d'actions subalternes classe A avec droit de vote détenues en fiducie	_	1 390	(1 390)
Rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(323 069)	(111 468)	(211 601)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	53 686	65 138	(11 452)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 303 663)	(414 064)	(889 599)

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, un montant de 901,6 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 879,7 millions \$, a été attribuée à des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour l'exercice précédent, nous avions remboursé un montant net de 308,4 millions \$ sur notre dette à long terme. Par suite des remboursements nets effectués sur l'encours de notre dette à long terme, la Société a affecté 121,6 millions \$ au règlement des swaps de devises connexes au cours de l'exercice 2015.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, nous avons affecté un montant totalisant 323,1 millions \$ pour racheter 6 725 735 actions subalternes classe A avec droit de vote en vertu de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, nous avons affecté un montant totalisant 111,5 millions \$ pour acheter 2 837 360 actions subalternes classe A avec droit de vote dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités alors en vigueur. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, un montant de 11,1 millions \$ a été utilisé pour acheter des actions de CGI en vertu du régime d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») de la Société. Pour l'exercice précédent, un montant net de 21,6 millions \$ avait été utilisé pour acheter des actions en vertu du régime d'UAR. De plus amples renseignements à l'égard du régime d'UAR figurent à la note 20 des états financiers consolidés audités.

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, nous avons reçu un produit de 53,7 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 65,1 millions \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014.

4.1.4. Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, l'incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie a été de 41,0 millions \$. Ce montant n'a pas eu d'incidence sur le bénéfice net, car il a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

4.2. SOURCES DE FINANCEMENT

En milliers de dollars canadiens	Engagement total	Montants disponibles	Montants impayés
Trésorerie et équivalents de trésorerie	_	305 262	_
Placements non courants	_	42 202	_
Facilité renouvelable engagée non garantie ^a	1 500 000	1 456 776	43 224
Total	1 500 000	1 804 240	43 224

^a Comportent des lettres de crédit de 43,2 millions \$ en cours au 30 septembre 2015.

Notre situation de trésorerie et nos lignes de crédit bancaire suffisent au financement de notre stratégie de croissance. Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements non courants négociables s'établissaient à 347,5 millions \$.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à terme, lesquels ont tous une échéance de 90 jours ou moins. Les placements non courants négociables comprennent les obligations gouvernementales et de sociétés assorties d'échéances variant de 1 an à 5 ans ayant une note « A » ou supérieure.

Le montant de capital à la disposition de la Société s'élevait à 1 804,2 millions \$. Les ententes de crédit à long terme sont assorties de clauses restrictives qui exigent le maintien de certains ratios financiers. Au 30 septembre 2015, CGI respectait ces clauses restrictives.

Le total de la dette a diminué de 552,6 millions \$, pour s'établir à 2 127,1 millions \$ au 30 septembre 2015, comparativement à 2 679,7 millions \$ au 30 septembre 2014. L'écart s'explique en grande partie par le remboursement de 879,7 millions \$ aux termes de la facilité² d'emprunt à terme non garantie, en partie neutralisé par l'incidence de change de 296,4 millions \$ comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

Au 30 septembre 2015, CGI affichait un fonds de roulement négatif de 142,3 millions \$. La Société dispose également de 1,5 milliard \$ aux termes de sa facilité de crédit renouvelable non garantie et elle dégage suffisamment de flux de trésorerie pour continuer de financer ses activités et réduire davantage le montant de l'encours de sa dette dans un avenir rapproché, tout en maintenant une bonne situation de trésorerie.

Le 9 novembre 2015, cette facilité de crédit a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 selon les mêmes modalités et pourra être prolongée à nouveau tous les ans.

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 263,6 millions \$ (356,1 millions \$ au 30 septembre 2014). Ni le rapatriement ni leur répercussion fiscale n'aura d'incidence sur les liquidités de la Société.

¹ Le fonds de roulement correspond au total des actifs courants moins le total des passifs courants.

² Le 1^{er} octobre 2015, la Société a réglé un autre swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 109 270 000 \$.

4.3. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Nous assumons des obligations contractuelles assorties de dates d'échéance variées. Ces obligations sont principalement liées à la location de locaux, au matériel informatique utilisé pour exécuter les contrats d'impartition et aux ententes de service à long terme. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a diminué de 863,6 millions \$ ses engagements en raison principalement de la réduction de la dette à long terme.

Type d'engagement	Total	Moins de un an	2 ^e année et 3 ^e année	4 ^e année et 5 ^e année	Après 5 ans
En milliers de dollars canadiens					
Dette à long terme	2 066 722	199 618	257 469	398 098	1 211 537
Intérêts estimatifs sur la dette à long terme	444 908	75 833	137 504	110 697	120 874
Obligation découlant de contrats de location- financement	57 170	31 451	19 870	4 027	1 822
Intérêts estimatifs sur l'obligation découlant de contrats de location-financement	2 445	1 268	915	215	47
Contrats de location simple					
Location de bureaux	1 061 178	261 226	416 397	238 441	145 114
Matériel informatique	7 767	5 177	2 578	12	_
Véhicules	104 444	39 303	51 102	12 383	1 656
Ententes de service à long terme et autres ententes	170 475	86 629	73 171	10 675	_
Total des obligations contractuelles	3 915 109	700 505	959 006	774 548	1 481 050

Le montant des cotisations requises au titre de nos régimes de retraite ne figure pas au tableau ci-dessus étant donné que ces montants sont établis à partir d'évaluations actuarielles effectuées périodiquement aux fins de capitalisation. Nos cotisations au titre des régimes à prestations définies sont estimées à 23,5 millions \$ pour l'exercice 2016, comme il est décrit à la note 17 des états financiers consolidés.

4.4. INSTRUMENTS FINANCIERS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

Nous avons recours à divers instruments financiers pour gérer le risque lié à la fluctuation des taux de change et des taux d'intérêt. Nous n'émettons ni ne détenons d'instruments dérivés aux fins de transaction.

Les écarts de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat global. Tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur les instruments de couverture de la dette libellée en dollars américains est aussi comptabilisé à l'état consolidé du résultat global.

La plupart de nos coûts sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Le risque que les variations des taux de change aient une incidence sur nos résultats est atténué en grande partie par une couverture naturelle d'appariement des coûts et des revenus libellés dans la même devise. Dans certains cas où il existe un déséquilibre important entre les coûts engagés et les revenus gagnés dans une monnaie en particulier, la Société pourrait avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir les flux de trésorerie.

Nous détenons les instruments financiers dérivés en cours qui suivent :

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

 Swaps de devises de 109,7 millions \$ en euros désignés comme un instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (968,8 millions \$ au 30 septembre 2014).

Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

- Swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 109,7 millions \$ (484,4 millions \$ au 30 septembre 2014).

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

- Contrats de change à terme de 9,0 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (32,0 millions \$ US au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 42,3 millions \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (75,2 millions \$ US au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 151,9 millions \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (94,6 millions \$ au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 77,1 millions SEK pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (142,6 millions SEK au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 7,3 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la roupie indienne (néant au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 25,2 millions £ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la livre sterling et la roupie indienne (néant au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 84,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (121,1 millions € au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 5,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (15,0 millions € au 30 septembre 2014).
- Contrats de change à terme de 7,0 millions € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (néant au 30 septembre 2014).

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

- Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250,0 millions \$ US (250,0 millions \$ US au 30 septembre 2014).

4.5. INDICATEURS DE LA SITUATION DE TRÉSORERIE ET DES SOURCES DE FINANCEMENT

Aux 30 septembre	2015	2014
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages		
Rapprochement de la dette nette et de la dette à long terme, incluant la tranche courante :		
Dette nette	1 779 623	2 113 299
Rajouter :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	305 262	535 715
Placements non courants	42 202	30 689
Dette à long terme, incluant la tranche courante	2 127 087	2 679 703
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	21,7 %	27,6 %
RCP	17,7 %	18,8 %
RCI	14,5 %	14,5 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	44	43

Nous utilisons le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette comme indicateur de notre levier financier afin d'obtenir d'importants contrats d'impartition, de développer nos centres de prestation de services mondiaux ou à des fins d'acquisition. Le ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette est passé de 27,6 % en 2014 à 21,7 % en 2015 en raison de l'amélioration de la trésorerie générée, ce qui a nous permis de réduire notre dette nette de 333,7 millions \$.

Le RCP est une mesure du rendement que nous produisons pour nos actionnaires. Le RCP a diminué, passant de 18,8 % pour l'exercice 2014 à 17,7 % pour l'exercice 2015. Cette diminution est imputable en grande partie à l'incidence de change nette comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ainsi qu'à l'incidence de la date à laquelle les actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées.

Le RCI est une mesure de l'efficacité de la Société à répartir les capitaux dont elle a le contrôle dans des placements rentables. Le taux de RCI s'est élevé à 14,5 % aux 30 septembre 2015 et 2014.

Le délai moyen de recouvrement des créances est passé de 43 jours en 2014 à 44 jours à la fin de l'exercice 2015. On calcule le délai moyen de recouvrement des créances en soustrayant les revenus différés de la somme des créances clients et des travaux en cours; ainsi, les avances reçues de clients de services d'impartition en contrepartie de travaux à exécuter et les paiements effectués selon les jalons de projets atteints peuvent avoir une incidence sur ce délai. Nous demeurons engagés à gérer notre délai moyen de recouvrement des créances à l'intérieur de notre cible d'au plus 45 jours.

4.6. INSTRUMENTS DE FINANCEMENT HORS BILAN ET GARANTIES

CGI utilise des instruments de financement hors bilan dans le cours normal de ses activités pour diverses transactions comme les contrats de location simple visant les bureaux, le matériel informatique et les véhicules ainsi que l'affacturage des créances clients. De temps à autre, nous concluons des ententes en vertu desquelles nous fournissons à des tiers des garanties de performance opérationnelle ou financière dans le cadre de la vente d'actifs, de cessions d'entreprises et de garanties sur les contrats gouvernementaux et commerciaux.

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite, entre autres, de violations de nos obligations contractuelles, de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale de 10,4 millions \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait devoir être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Dans le cours normal de nos activités, nous pouvons fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, nous ne serions responsables des montants des cautionnements de soumission que si nous refusions d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. Nous serions également responsables des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de nos engagements. Au 30 septembre 2015, nous avions engagé un montant total de 52,7 millions \$ dans ces types de cautionnement. À notre connaissance, nous nous conformons à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée relativement à ces garanties n'aurait pas un effet important sur nos résultats ni sur notre situation financière consolidés.

4.7. CAPACITÉ DE LIVRER LES RÉSULTATS

Une situation de trésorerie et des sources de financement suffisantes sont nécessaires pour appuyer les activités continues et exécuter notre stratégie de croissance équilibrée. La Société dispose de sources de financement adéquates grâce à ses flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, à ses facilités de crédit, à ses ententes de crédit à long terme et aux capitaux investis par ses actionnaires. Ces fonds ont été principalement affectés à l'obtention de nouveaux contrats importants d'impartition et de services de gestion déléguée à long terme, à des investissements dans nos solutions d'affaires, à la poursuite d'acquisitions génératrices de valeur, au rachat des actions de CGI et au remboursement de la dette. Les fonds servent également à élargir notre réseau mondial de prestation de services, un nombre croissant de nos clients exigeant des solutions de rechange moins coûteuses. Sur le plan du financement, nous sommes bien placés pour poursuivre, au cours de l'exercice 2016, l'exécution de notre stratégie de croissance qui s'appuie sur quatre piliers.

La participation de dirigeants forts et expérimentés est essentielle pour mener à bien notre stratégie. CGI est dotée d'une équipe de direction solide, formée de membres très compétents qui ont acquis une vaste expérience dans le secteur des TI grâce à des cheminements de carrière et à des rôles de leadership variés. CGI favorise le développement du leadership pour s'assurer que l'ensemble de l'organisation bénéficie d'un apport continuel de savoir et de force. Dans le cadre de la planification de la relève aux postes clés, nous avons créé l'Institut de leadership, notre propre université d'entreprise, afin de développer le leadership, les compétences techniques et les aptitudes de gestion, inspiré par les origines et les traditions de CGI.

Comme le capital humain est le pilier de notre Société, nos professionnels et leur savoir sont essentiels pour offrir un service de qualité à nos clients. Notre programme de ressources humaines offre une rémunération et des avantages sociaux concurrentiels, un environnement de travail favorable ainsi que des programmes de formation et de

perfectionnement professionnel afin d'attirer et de retenir les personnes les plus talentueuses. CGI s'informe régulièrement de la satisfaction des employés au moyen d'un sondage à l'échelle de la Société. Par ailleurs, près de 48 000 de nos membres sont également propriétaires de CGI par le biais de notre régime d'achat d'actions. Ainsi, grâce au régime d'achat d'actions et au régime de participation aux profits, tous les membres prennent part au succès de la Société, ce qui permet d'harmoniser les objectifs des membres avec nos buts stratégiques.

Outre nos sources de financement et le talent de notre capital humain, CGI a établi des assises de gestion qui comprennent la régie d'entreprise, des cadres de gestion perfectionnés et un modèle organisationnel pour les processus de ses unités opérationnelles et d'entreprise. Ces assises, de même que les systèmes internes appropriés, permettent d'offrir à nos clients un service de qualité suivant des normes élevées et rigoureuses à l'échelle de toutes nos activités ainsi que davantage de valeur pour nos partenaires. Les activités de CGI maintiennent des certifications appropriées au regard des normes de service de programmes de qualité, notamment l'ISO et le *Capability Maturity Model Integration*.

5. Résultats du quatrième trimestre

5.1. TAUX DE CHANGE

La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et est exposée à la variation des taux de change. Par conséquent, selon les IFRS, nous évaluons les actifs, les passifs et les opérations en devises étrangères en fonction des divers taux de change. Nous présentons tous les montants en dollars canadiens.

Taux de change moyens

Pour les trois mois clos les 30 septembre	2015	2014	Variation
Dollar américain	1,3095	1,0894	20,2 %
Euro	1,4565	1,4427	1,0 %
Roupie indienne	0,0202	0,0180	12,2 %
Livre sterling	2,0285	1,8175	11,6 %
Couronne suédoise	0,1544	0,1568	(1,5) %
Dollar australien	0,9494	1,0070	(5,7) %

5.2. VARIATION DES REVENUS ET REVENUS PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Le tableau qui suit présente la variation de nos revenus sur douze mois, dans l'ensemble et selon les secteurs opérationnels, en isolant l'incidence de la variation des taux de change entre le quatrième trimestre de l'exercice 2015 et le trimestre correspondant de l'exercice 2014. Les revenus par secteur opérationnel pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014 ont été établis à l'aide des taux de change moyens réels de cette période. La variation des taux de change correspond à la différence entre les résultats réels de la période considérée et les résultats de la période considérée convertis selon les taux de change moyens de la période correspondante de l'exercice précédent.

	Variation			
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Total des revenus de CGI	2 585 275	2 483 669	101 606	4,1 %
Variation, compte non tenu de l'incidence des taux de change	(3,1) %			
Incidence des taux de change	7,2 %			
Variation par rapport à la période précédente	4,1 %			
ÉU.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	625 319	655 095	(29 776)	(4,5) %
Incidence des taux de change	126 912			
Revenus attribuables au secteur opérationnel ÉU.	752 231	655 095	97 136	14,8 %
Pays nordiques européens				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	369 723	382 682	(12 959)	(3,4) %
Incidence des taux de change	(1 614)			
Revenus attribuables au secteur opérationnel pays nordiques	368 109	202 602	(14 572)	(2.0) 0/
européens	300 109	382 682	(14 573)	(3,8) %
Canada				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	371 218	382 887	(11 669)	(3,0) %
Incidence des taux de change	606	000 007	(11.060)	(0.0) 0/
Revenus attribuables au secteur opérationnel Canada	371 824	382 887	(11 063)	(2,9) %
France				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	310 327	311 999	(1 672)	(0,5) %
Incidence des taux de change	3 907	011 000	0.005	0.7.0/
Revenus attribuables au secteur opérationnel France	314 234	311 999	2 235	0,7 %
RU.				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	318 004	321 682	(3 678)	(1,1) %
Incidence des taux de change	37 091	001 000	00.440	40.4.0/
Revenus attribuables au secteur opérationnel RU.	355 095	321 682	33 413	10,4 %
ECS				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	294 194	318 275	(24 081)	(7,6) %
Incidence des taux de change	1 527	040.075	(00.554)	(7.4) 0/
Revenus attribuables au secteur opérationnel ECS	295 721	318 275	(22 554)	(7,1) %
Asie-Pacifique				
Revenus, compte non tenu de l'incidence des taux de change	118 154	111 049	7 105	6,4 %
Incidence des taux de change	9 907	111 012	17.010	450.00
Revenus attribuables au secteur opérationnel Asie-Pacifique	128 061	111 049	17 012	15,3 %

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, les revenus se sont établis à 2 585,3 millions \$, soit une augmentation de 101,6 millions \$, ou 4,1 %, comparativement à la période correspondante de l'exercice 2014. En devises constantes, nos revenus ont diminué de 76,7 millions \$, ou 3,1 %, alors que les variations des taux de change ont eu une incidence favorable sur nos revenus de 178,3 millions \$, ou 7,2 %.

5.2.1. É.-U.

Les revenus du secteur opérationnel É.-U. se sont établis à 752,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 97,1 millions \$, ou 14,8 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 29,8 millions \$, ou 4,5 %. La variation des revenus s'explique en grande partie par les retards dans l'octroi des prestations de services auprès du gouvernement fédéral et par l'achèvement des projets liés à l'ACA pendant l'exercice 2014, le tout en partie contrebalancé par une proportion croissante des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel É.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 76 % des revenus.

5.2.2. Pays nordiques européens

Les revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens se sont établis à 368,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 14,6 millions \$, ou 3,8 %, comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 13,0 millions \$, ou 3,4 %. Cette variation des revenus s'explique en grande partie par la baisse du volume des projets en Suède et au Danemark, partiellement contrebalancée par de nouveaux contrats en Finlande.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel pays nordiques européens ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur gouvernements, qui, ensemble, ont constitué 66 % des revenus.

5.2.3. Canada

Les revenus du secteur opérationnel Canada se sont établis à 371,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 11,1 millions \$, ou 2,9 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014. La diminution des revenus s'explique en grande partie par la réduction des dépenses des gouvernements, contrebalancée en partie par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur services financiers.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Canada ont été le secteur services financiers et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 60 % des revenus.

5.2.4. France

Les revenus du secteur opérationnel France se sont établis à 314,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, et sont demeurés stables comparativement à ceux de la période correspondante de l'exercice 2014, la hausse des revenus tirés des services-conseils du secteur cible gouvernements ayant aidé à contrebalancer la baisse du volume des projets du secteur cible télécommunications et services publics.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel France ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur services financiers, qui, ensemble, ont constitué environ 63 % des revenus.

5.2.5. R.-U.

Les revenus du secteur opérationnel R.-U. se sont établis à 355,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 33,4 millions \$, ou 10,4 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 3,7 millions \$, ou 1,1 %. Cette baisse des revenus est imputable en grande partie à la baisse du volume des travaux relativement à certains clients dans le secteur commercial, plus particulièrement le secteur cible manufacturier, distribution et détail et le secteur cible services financiers, partiellement contrebalancée par l'obtention de nouveaux contrats dans le secteur télécommunications et services publics, ainsi que par des demandes changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel R.-U. ont été le secteur gouvernements et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 68 % des revenus.

5.2.6. ECS

Les revenus du secteur opérationnel ECS se sont établis à 295,7 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 22,6 millions \$, ou 7,1 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont diminué de 24,1 millions \$ ou 7,6 % en raison d'une baisse du volume des travaux relativement à des contrats existants aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, de la réduction progressive prévue des activités en Suisse et en Amérique latine, à l'exception du Brésil.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel ECS ont été le secteur manufacturier, distribution et détail et le secteur télécommunications et services publics, qui, ensemble, ont constitué environ 58 % des revenus.

5.2.7. Asie-Pacifique

Les revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique se sont établis à 128,1 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 17,0 millions \$, ou 15,3 %, comparativement à ceux du trimestre correspondant de l'exercice 2014. En devises constantes, les revenus ont augmenté de 7,1 millions \$, ou 6,4 %. La variation des revenus s'explique essentiellement par une utilisation accrue de nos centres de prestation de services à l'échelle des secteurs, du fait que nos clients continuent de tirer profit de notre réseau mondial de prestations de services, contrebalancée en partie par l'achèvement de projets en Australie.

Pour le trimestre considéré, les deux secteurs cibles les plus importants du secteur opérationnel Asie-Pacifique ont été le secteur télécommunications et services publics et le secteur manufacturier, distribution et détail, qui, ensemble, ont constitué environ 78 % des revenus.

5.3. BAII AJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre			Varia	tion
Pour les periodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
ÉU.	117 313	97 575	19 738	20,2 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ÉU.	15,6 %	14,9 %		
Pays nordiques européens	30 176	24 829	5 347	21,5 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel pays nordiques européens	8,2 %	6,5 %		
Canada	77 450	87 060	(9 610)	(11,0) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Canada	20,8 %	22,7 %		
France	35 806	39 143	(3 337)	(8,5) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel France	11,4 %	12,5 %	` '	,,,
R-U.	62 406	60 665	1 741	2,9 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel RU.	17,6 %	18,9 %		_,-,-
ECS	36 886	35 274	1 612	4,6 %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel ECS	12,5 %	11,1 %		.,0 /0
Asie-Pacifique	18 927	25 678	(6 751)	(26,3) %
En pourcentage des revenus du secteur opérationnel Asie-Pacifique	14,8 %	23.1 %	(0 / 51)	(20,3) /6
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	,	370 224	8 740	2.4 %
BAll ajusté	378 964		0 /40	2,4 %
Marge du BAII ajusté	14,7 %	14,9 %		

Pour le trimestre considéré, le BAII ajusté a atteint 379,0 millions \$, soit une hausse de 8,7 millions \$, ou 2,4 %, comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2014, alors que la marge est demeurée stable. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 38,9 millions \$ découlant principalement de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 47,6 millions \$, et la marge du BAII ajusté est passée de 13,3 % à 14,7 %.

5.3.1. É-U.

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel É.-U. s'est établi à 117,3 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 19,7 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 14,9 % à 15,6 %. Cette hausse du BAII ajusté et de la marge s'explique essentiellement par une meilleure répartition des revenus tirés des services et solutions fondées sur la propriété intellectuelle dans le secteur cible services financiers, en partie contrebalancée par une dépréciation d'une solution d'affaires de 5,3 millions \$.

5.3.2. Pays nordiques européens

Le BAII ajusté de notre secteur opérationnel pays nordiques européens s'est établi à 30,2 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une augmentation de 5,3 millions \$ sur douze mois. Le BAII ajusté a augmenté de 10,8 millions \$ compte non tenu d'un montant de 5,5 millions \$ lié aux bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014. La marge du BAII ajusté s'est établie à 8,2 %, soit une amélioration par rapport à 5,1 % compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est attribuable en grande partie à la réalisation des synergies liées aux coûts découlant de l'intégration de Logica et à un plus grand recours à la délocalisation à l'étranger afin de réduire notre base de coûts.

5.3.3. Canada

Le BAII ajusté du secteur opérationnel Canada a atteint 77,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2015, soit une baisse de 9,6 millions \$ sur douze mois principalement imputable à la diminution des revenus, comme il a été mentionné à la section revenus. La marge, quant à elle, a subi l'incidence non récurrente d'un contrat de fournisseur déficitaire totalisant 3,6 millions \$.

5.3.4. France

Le BAII ajusté du secteur opérationnel France a atteint 35,8 millions \$ pour le quatrième trimestre de 2015, soit une baisse de 3,3 millions \$ sur douze mois. Le BAII ajusté a augmenté de 4,3 millions \$ compte non tenu d'un montant de 7,6 millions \$ découlant des bénéfices non récurrents découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014. La marge du BAII ajusté est passée de 10,1 % à 11,4 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents au quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté est principalement attribuable aux améliorations de productivité.

5.3.5. R.-U.

Le BAII ajusté du secteur opérationnel R.-U. a totalisé 62,4 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 1,7 million \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 18,9 % à 17,6 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 11,2 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et des crédits d'impôt supplémentaires sur les salaires de 4,9 millions \$ au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 16,1 millions \$. La marge du BAII ajusté est passée de 13,9 % à 17,6 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014. Cette augmentation du BAII ajusté et de la marge du BAII ajusté est principalement attribuable aux demandes de changements supplémentaires apportés à certains contrats de grande envergure qui ont eu une incidence favorable sur notre rentabilité.

5.3.6. ECS

Le BAII ajusté du secteur opérationnel ECS a totalisé 36,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une hausse de 1,6 million \$ sur douze mois, alors que la marge a augmenté, pour passer de 11,1 % à 12,5 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 5,2 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a augmenté de 6,8 millions \$, alors que la marge du BAII ajusté s'est améliorée, pour passer de 9,4 % à 12,5 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par une meilleure répartition des revenus et les améliorations de productivité.

5.3.7. Asie-Pacifique

Le BAII ajusté pour le secteur opérationnel Asie-Pacifique s'est établi à 18,9 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2015, soit une baisse de 6,8 millions \$ sur douze mois, alors que la marge a diminué, pour passer de 23,1 % à 14,8 %. Compte non tenu des bénéfices non récurrents de 4,5 millions \$ découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition au cours du quatrième trimestre de 2014, le BAII ajusté a diminué de 2,3 millions \$. La marge du BAII ajusté a diminué, pour passer de 19,1 % à 14,8 %, compte non tenu des bénéfices non récurrents du quatrième trimestre de 2014, du fait surtout de l'achèvement de projets en Australie et de la provision liée à un contrat au Moyen-Orient totalisant 2,4 millions \$.

5.4. BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente les renseignements sous-jacents au calcul du bénéfice par action :

Pour los náviodos de tueis mais electo los 20 contembre	Var	iation		
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
BAII ajusté	378 964	370 224	8 740	2,4 %
Moins les éléments suivants :				
Coûts connexes à l'intégration	_	64 259	(64 259)	(100,0) %
Coûts de restructuration	35 903	_	35 903	100,0 %
Charges financières nettes	23 984	22 787	1 197	5,3 %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	319 077	283 178	35 899	12,7 %
Charge d'impôt sur les bénéfices	86 188	69 470	16 718	24,1 %
Taux d'imposition effectif	27,0 %	24,5 %		2,5 %
Bénéfice net	232 889	213 708	19 181	9,0 %
Marge	9,0 %	8,6 %		
Nombre moyen pondéré d'actions				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base)	309 337 317	310 320 352		(0,3) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (dilué)	318 572 873	319 540 764		(0,3) %
Bénéfice par action (en dollars)				
Bénéfice de base par action	0,75	0,69	0,06	8,7 %
Bénéfice dilué par action	0,73	0,67	0,06	9,0 %

Pour le trimestre considéré, la croissance du bénéfice avant impôt sur les bénéfices de 35,9 millions \$ s'explique en grande partie par la hausse du BAII ajusté de 8,7 millions \$, comme il est décrit à la section 5.3 du présent document, et l'incidence favorable nette des coûts connexes à l'intégration et des coûts de restructuration totalisant 28,4 millions \$.

Pour le quatrième trimestre de 2015, la charge d'impôt sur les bénéfices s'est établie à 86,2 millions \$, soit une augmentation de 16,7 millions \$, comparativement à 69,5 millions \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2014. Notre taux d'imposition effectif, quant à lui, est passé de 24,5 % à 27,0 %. L'augmentation du taux d'imposition est attribuable principalement à l'amélioration de la rentabilité du secteur opérationnel É.-U. où les taux d'imposition en vigueur sont plus élevés.

Le bénéfice net s'est élevé à 232,9 millions \$, soit une hausse de 19,2 millions \$, comparativement à 213,7 millions \$ pour l'exercice précédent.

Le tableau de la page 42 présente la comparaison du taux d'imposition par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence des coûts connexes à l'intégration, des coûts de restructuration et des bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition.

Au cours du trimestre considéré, 5 050 402 actions subalternes classe A avec droit de vote ont été rachetées, alors que 566 025 options sur actions ont été exercées.

5.4.1. Bénéfice net et bénéfice par action avant les éléments spécifiques

Le tableau ci-dessous présente les comparaisons sur douze mois avant les éléments spécifiques, notamment les coûts connexes à l'intégration, les coûts de restructuration, les bénéfices découlant de l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition et les ajustements fiscaux :

Pour les nériedes de trais mais alegas les 20 centembre			Varia	ation
Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	\$	%
En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages				
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	319 077	283 178	35 899	12,7 %
Rajouter:				
Coûts connexes à l'intégration	_	64 259	(64 259)	(100,0) %
Coûts de restructuration	35 903	_	35 903	_
Déduire :				
Impact de la variation de provisions liées à l'acquisition ¹	_	33 991	(33 991)	(100,0) %
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	354 980	313 446	41 534	13,3 %
Marge	13,7 %	12,6 %		
Charge d'impôt sur les bénéfices	86 188	69 470	16 718	24,1 %
Rajouter :				
Impôt déductible sur les coûts connexes à l'intégration	_	15 075	(15 075)	(100,0) %
Impôt déductible sur les coûts de restructuration	8 352	_	8 352	100,0 %
Déduire :				
Impôt sur l'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition	_	5 091	(5 091)	(100,0) %
Charge d'impôt sur les bénéfices avant les éléments spécifiques	94 540	79 454	15 086	19,0 %
Taux d'imposition effectif avant les éléments spécifiques	26,6 %	25,3 %		
Bénéfice net avant les éléments spécifiques	260 440	233 992	26 448	11,3 %
Marge du bénéfice net	10,1 %	9,4 %		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote multiple (de base)	309 337 317	310 320 352		(0,3) %
Actions subalternes classe A avec droit de vote et actions classe B à vote dilué (dilué)	318 572 873	319 540 764		(0,3) %
Bénéfice par action avant les éléments spécifiques (en dollars)				
Bénéfice de base par action	0,84	0,75	0,09	12,0 %
Bénéfice dilué par action	0,82	0,73	0,09	12,3 %

L'impact de la variation de provisions liées à l'acquisition est présenté à la page 25.

5.5. ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 septembre 2015, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 305,3 millions \$. Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie pour les trimestres clos les 30 septembre 2015 et 2014.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	451 310	412 000	39 310
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(79 339)	(66 439)	(12 900)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(366 092)	47 138	(413 230)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	34 688	11 724	22 964
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	40 567	404 423	(363 856)

5.5.1. Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

Pour le quatrième trimestre de 2015, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 451,3 millions \$, comparativement à 412,0 millions \$ au quatrième trimestre de 2014, soit 17,5 % des revenus par rapport à 16,6 % pour l'exercice précédent.

Le tableau qui suit présente un sommaire de la provenance et de l'affectation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Bénéfice net	232 889	213 708	19 181
Amortissement	107 565	107 877	(312)
Autres ajustements ¹	<u>18 247</u>	<u>37 156</u>	<u>(18 909)</u>
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	358 701	358 741	(40)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :			
Créances clients, travaux en cours et revenus différés	104 019	177 898	(73 879)
Fournisseurs et autres créditeurs, rémunération à payer, provisions et passifs non courants	(63 589)	(143 327)	79 738
Autres ²	52 179	18 688	33 491
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	92 609	53 259	39 350
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	451 310	412 000	39 310

Les autres ajustements comprennent la charge d'impôt différé, la perte (le gain) de change et la charge au titre des paiements fondés sur des actions.

L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles était attribuable en grande partie à une amélioration du fonds de roulement et à une croissance du bénéfice net, comme il est décrit à la section 5.4 du présent document. Le moment des rentrées et des sorties du fonds de roulement aura toujours une incidence sur les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Comprend les charges payées d'avance et autres actifs, les actifs financiers non courants, les obligations au titre des prestations de retraite, les instruments financiers dérivés et l'impôt sur les bénéfices.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2015, les flux de trésorerie nets de 92,6 millions \$ provenant des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont principalement attribuables :

- aux flux de trésorerie provenant des créances clients, travaux en cours et revenus différés de 104,0 millions \$
 s'expliquent principalement par la baisse de deux jours du délai moyen de recouvrement des créances, qui est passé
 de 46 jours au troisième trimestre de 2015 à 44 jours au quatrième trimestre de 2015.
- aux flux de trésorerie affectés aux fournisseurs et autres créditeurs, à la rémunération à payer, aux provisions et passifs non courants de 63,6 millions \$ découlant en grande partie de l'utilisation nette des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus et de la réduction des charges à payer au titre des vacances, le tout contrebalancé en partie par une augmentation nette au titre des provisions relatives aux coûts de restructuration.

5.5.2. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre	2015	2014	Variation
En milliers de dollars canadiens			
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	_	(380 357)	380 357
Variation nette de la dette à long terme	(120 772)	<u>448 754</u>	<u>(569 526)</u>
	(120 772)	68 397	(189 169)
Règlement des instruments financiers dérivés	(23 293)	(37 716)	14 423
Rachat d'actions subalternes classe A avec droit de vote	(229 041)		(229 041)
Émission d'actions subalternes classe A avec droit de vote	7 014	16 457	(9 443)
Flux de trésorerie (affectés aux) provenant des activités de financement	(366 092)	47 138	(413 230)

Au cours du quatrième trimestre de 2015, un montant de 120,8 millions \$ a été affecté à la réduction de l'encours de notre dette à long terme, dont une grande partie, soit 121,9 millions \$, a servi à faire des remboursements sur notre facilité d'emprunt à terme non garantie. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la dette à long terme avait augmenté de 68,4 millions \$ en raison principalement d'une émission par voie de placement privé, en partie contrebalancée par le remboursement de facilités de crédit.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, nous avons racheté 4 850 402 actions subalternes classe A avec droit de vote en contrepartie de 229,0 millions \$ dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la Société n'a racheté aucune action subalterne classe A avec droit de vote.

Au cours du quatrième trimestre de 2015, nous avons reçu un produit de 7,0 millions \$ à la suite de l'exercice d'options sur actions, comparativement à un montant de 16,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

6. Sommaire des huit derniers trimestres

A.v. data indimotor at v								
Aux dates indiquées et pour les périodes de trois mois closes à ces dates	30 sept. 2015	30 juin 2015	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014	31 déc. 2013
En millions de dollars canadiens,	sauf indicatio	n contraire						
Croissance								
Carnet de commandes	20 711	19 697	20 000	20 175	18 237	18 781	19 476	19 253
Nouveaux contrats	2 856	2 227	2 253	4 304	2 049	2 451	2 850	2 818
Ratio nouveaux contrats/facturation	110,5 %	87,0 %	86,6 %	169,4 %	82,5 %	91,9 %	105,4 %	106,5 %
Ratio nouveaux contrats/facturation des douze derniers mois	113,2 %	106,4 %	107,4 %	112,1 %	96,8 %	101,4 %	105,3 %	100,8 %
Revenus	2 585,3	2 559,4	2 601,2	2 541,3	2 483,7	2 667,0	2 704,3	2 644,7
Croissance sur douze mois	4,1 %	(4,0) %	(3,8) %	(3,9) %	1,0 %	3,9 %	7,0 %	4,4 %
Croissance en devises constantes	(3,1) %	(3,5) %	(3,5) %	(6,0) %	(3,4) %	(3,9) %	(2,3) %	(1,9) %
Rentabilité								
BAII ajusté	379,0	371,2	363,1	344,0	370,2	342,2	341,5	302,9
Marge du BAII ajusté	14,7 %	14,5 %	14,0 %	13,5 %	14,9 %	12,8 %	12,6 %	11,5 %
Bénéfice net avant les éléments spécifiques	260,4	257,2	251,2	236,3	234,0	229,8	229,6	200,1
Marge du bénéfice net avant les éléments spécifiques	10,1 %	10,1 %	9,7 %	9,3 %	9,4 %	8,6 %	8,5 %	7,6 %
Bénéfice dilué par action avant les éléments spécifiques (en dollars)	0,82	0,80	0,78	0,74	0,73	0,72	0,72	0,63
Bénéfice net	232,9	257,2	251,2	236,3	213,7	225,1	230,9	189,8
Marge du bénéfice net	9,0 %	10,1 %	9,7 %	9,3 %	8,6 %	8,4 %	8,5 %	7,2 %
Bénéfice dilué par action (en dollars)	0,73	0,80	0,78	0,74	0,67	0,71	0,73	0,60
Situation de trésorerie								
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	451,3	214,1	284,7	339,2	412,0	345,9	350,7	66,3
En pourcentage des revenus	17,5 %	8,4 %	10,9 %	13,3 %	16,6 %	13,0 %	13,0 %	2,5 %
Délai moyen de recouvrement des créances (en jours)	44	46	41	42	43	47	47	55
Structure du capital								
Dette nette	1 779,6	1 791,4	1 869,8	1 924,5	2 113,3	2 389,0	2 678,2	2 890,4
Ratio de la dette nette par rapport aux capitaux propres et à la dette	21,7 %	22,7 %	24,4 %	25,1 %	27,6 %	32,6 %	35,6 %	38,9 %
Rendement des capitaux propres	17,7 %	18,2 %	18,4 %	18,9 %	18,8 %	18,1 %	17,9 %	16,0 %
Rendement du capital investi	14,5 %	14,8 %	14,6 %	14,7 %	14,5 %	13,3 %	13,4 %	12,7 %
Bilan								
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements courants	305,3	264,7	223,5	489,6	535,7	131,3	133,8	206,5
Total de l'actif	11 787,3	11 190,4	10 985,8	11 171,9	11 234,1	11 162,2	11 560,4	11 801,0
Passifs financiers non courants	1 896,4	1 765,8	2 067,7	2 451,5	2 748,4	2 164,8	2 562,4	2 796,6

Certains facteurs entraînent des variations trimestrielles qui ne sont pas forcément représentatives des résultats futurs de la Société. Premièrement, les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils ont un caractère saisonnier, et les résultats trimestriels de ces activités sont touchés par certains éléments comme les vacances et le nombre de jours fériés au cours d'un trimestre donné. Les variations saisonnières se font moins sentir dans le cas des contrats d'impartition, y compris les contrats de gestion des processus d'affaires. Deuxièmement, le volume de travail émanant de certains clients peut varier d'un trimestre à l'autre en fonction de leur cycle économique et du caractère saisonnier de leurs propres activités. Troisièmement, les économies que nous réalisons pour un client dans le cadre d'un contrat d'impartition peuvent réduire temporairement nos revenus, car ces économies ne sont pas nécessairement compensées sur-le-champ par une augmentation des travaux réalisés pour ce client.

En règle générale, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont susceptibles de fluctuer considérablement d'un trimestre à l'autre en fonction du moment où d'importants clients effectuent leurs paiements mensuels, des besoins de liquidités associés aux grandes acquisitions, aux contrats et projets d'impartition, ainsi que du moment de remboursement de divers crédits d'impôt, de versement des primes de participation aux bénéfices attribuées aux membres et de paiement des frais de réorganisation.

Les mouvements des taux de change peuvent également occasionner des écarts trimestriels à mesure que le pourcentage de la croissance de nos activités dans d'autres pays évolue. L'incidence de ces écarts touche principalement nos revenus et, dans une moindre mesure, notre marge nette étant donné que nous tirons parti de couvertures naturelles.

7. Modifications de normes comptables

Les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 comprennent tous les ajustements que la direction de CGI juge nécessaires à une présentation fidèle de la situation financière, des résultats des activités et des flux de trésorerie de la Société.

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

8. Principales estimations comptables

Les principales méthodes comptables de la Société sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2015. Certaines de ces normes comptables, présentées ci-après, exigent que la direction fasse des estimations et pose des jugements qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres et sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Ces estimations comptables sont considérées comme principales, car, pour les faire, la direction doit formuler des jugements subjectifs ou complexes fondés sur des renseignements intrinsèquement incertains, et parce qu'elles pourraient avoir une incidence importante sur notre situation financière, sur l'évolution de notre situation financière ou sur nos résultats opérationnels.

Éléments sur lesquels les estimations ont une incidence	Bilans consolidés	États consolidés du résultat			
		Revenus	Coûts des services et frais de vente et d'administration	Charge d'impôt sur les bénéfices	
Comptabilisation des revenus ¹	✓	✓	✓		
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus	✓		✓		
Dépréciation du goodwill	✓		✓		
Charge d'impôt sur les bénéfices	✓			✓	
Litiges et réclamations	✓	✓	✓		

A une incidence sur le bilan par les créances clients, travaux en cours et revenus différés.

Comptabilisation des revenus

Accords comprenant des éléments multiples

Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie séparément entre chaque élément identifiable en fonction de son prix de vente relatif au moment de la conclusion du contrat. La Société passe en revue au moins tous les ans sa meilleure estimation du prix de vente, laquelle est établie au moyen d'une fourchette de prix raisonnables pour les différents services et produits offerts par la Société d'après l'information disponible sur le marché local. L'information utilisée pour établir la fourchette repose principalement sur les derniers contrats conclus et la conjoncture économique. Tout changement dans la fourchette pourrait avoir une incidence importante sur la répartition de la valeur totale de l'accord ainsi que sur le montant des revenus comptabilisés et le moment de leur comptabilisation.

Accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise surtout les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Les gestionnaires de projet font le suivi et réévaluent au moins une fois par mois les prévisions relativement aux projets. Les prévisions sont revues pour tenir compte de facteurs comme les modifications apportées à l'étendue des contrats, les jalons qui ne sont pas atteints selon l'échéancier et des complications imprévues dans l'exécution des travaux. Les prévisions dépendent également des risques du marché, comme la disponibilité et le maintien en poste de professionnels de TI qualifiés ou de la capacité des sous-traitants à

remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Dans la mesure où le nombre d'heures de travail et les coûts de la main-d'œuvre réels diffèrent des estimations, les ajustements des revenus par suite de la revue des coûts à engager pour achever les projets sont pris en compte dans la période au cours de laquelle les faits entraînant la révision sont connus. Lorsqu'il est prévu que les coûts seront supérieurs aux revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées comme il est décrit ci-après.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les gestionnaires font le suivi de leurs projets et services respectifs mensuellement. Ils passent notamment en revue les indicateurs suivants : les résultats financiers réels, la satisfaction du client, et les livrables et coûts de tiers.

De plus, l'équipe des services d'évaluation des ententes de CGI effectue une évaluation mensuelle en bonne et due forme du portefeuille de projets de CGI pour tous les contrats ayant une valeur supérieure à un seuil établi. Les examens reposent sur un ensemble défini de risques et de catégories d'évaluation permettant la production de rapports détaillés sur l'état réel de la prestation et de la situation financière, lesquels sont passés en revue avec la haute direction. En raison de la variabilité des indicateurs passés en revue et du fait que les estimations reposent sur un grand nombre de variables, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent changer.

Dépréciation du goodwill

La valeur comptable du goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre ou avant si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. Pour déterminer si un test de dépréciation du goodwill est nécessaire, la direction passe en revue chaque trimestre différents facteurs, comme l'évolution de l'environnement technologique ou du marché, les modifications apportées aux hypothèses utilisées pour établir le coût moyen pondéré du capital et la performance réelle par rapport à la performance financière prévue.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément à la valeur d'utilité calculée qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction. Cependant, des facteurs comme notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et solutions d'affaires, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et de sa structure ont une incidence sur les flux de trésorerie futurs, et les résultats réels peuvent différer des flux de trésorerie futurs utilisés dans le cadre d'un test de dépréciation du goodwill. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul des tests de dépréciation du goodwill sont présentées à la note 12 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 30 septembre 2015. À ce jour, le goodwill n'a pas été ajusté pour dépréciation. Au 30 septembre 2015, la juste valeur de chacun des secteurs représentait entre 150 % et 360 % de sa valeur comptable.

Charge d'impôt sur les bénéfices

Des actifs d'impôt différés sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables. La Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. Les estimations de bénéfices imposables sont fondées sur les prévisions par territoire qui sont alignées sur les hypothèses relatives au test de dépréciation du goodwill, sur une base non actualisée. De plus, la direction tient compte de facteurs comme les taux d'imposition quasi adoptés, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales. En raison du caractère incertain et variable des facteurs susmentionnés, les actifs d'impôt différé peuvent changer. La direction passe en revue ses hypothèses chaque trimestre et ajuste les actifs d'impôt différé, le cas échéant.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs est incertaine, lorsque le sens de la loi ou l'application de celle-ci dans le cadre d'une

opération sont incertains. Dans ces situations, la Société pourrait passer en revue ses pratiques administratives ou consulter les autorités fiscales ou des fiscalistes pour connaître l'interprétation des lois fiscales. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour une position fiscale incertaine est constituée à l'aide des meilleures estimations quant au montant prévu de payer en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents et peut changer. L'examen des hypothèses est réalisé trimestriellement.

Litiges et réclamations

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations tiennent compte de la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et du degré de probabilité d'une issue défavorable. La direction passe en revue tous les trimestres les hypothèses et les faits relatifs aux litiges et aux réclamations en cours, fait appel aux services d'un conseiller juridique externe, au besoin, et ajuste la provision en conséquence. La Société doit se conformer aux lois de nombreux territoires, ce qui accroît la complexité de la provision pour examen de litiges. Du fait que l'issue des litiges et réclamations est impossible à prédire, ces provisions peuvent varier. Les ajustements faits à la provision des litiges et réclamations sont présentés dans la période au cours de laquelle les faits entraînant un ajustement sont connus.

9. Intégrité de la présentation des résultats

Il incombe à la direction de maintenir des systèmes d'information, des procédures et des mécanismes de contrôle appropriés, garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.

La politique d'entreprise de CGI en matière de communication de l'information, document que la Société a officiellement entériné, vise à sensibiliser les membres du conseil d'administration, la haute direction et les employés à l'égard de l'approche de CGI en matière de communication de l'information.

Il incombe au conseil d'administration, en vertu de sa charte et des lois sur les valeurs mobilières qui régissent les obligations d'information continue de CGI, de veiller à ce que CGI se conforme à son obligation d'information continue en temps opportun ainsi qu'à l'intégrité des systèmes de contrôle interne et de gestion de l'information de la Société. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche principalement par l'entremise du Comité d'audit et de gestion des risques.

Le Comité d'audit et de gestion des risques de CGI se compose entièrement d'administrateurs indépendants respectant les exigences de la Bourse de New York et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières en matière d'indépendance et d'expérience. Le Comité assume notamment les rôles et les responsabilités suivants : a) l'examen de tous les documents d'information au public contenant de l'information financière auditée ou non auditée concernant CGI; b) l'identification et l'examen des risques financiers et opérationnels auxquels la Société est exposée, l'examen des diverses politiques et pratiques de la Société prévues pour la gestion de ces risques et la présentation de façon régulière, au conseil d'administration de l'information concernant la gestion des risques; c) l'examen et l'évaluation de l'efficacité des conventions et méthodes comptables portant sur l'information financière de CGI; d) l'examen et la surveillance des procédures, programmes et politiques de contrôle interne de CGI, ainsi que l'évaluation du caractère adéquat et de l'efficacité de ceux-ci; e) l'examen et le caractère suffisant des ressources d'audit interne de CGI, y compris le mandat et les objectifs de l'auditeur interne; f) la recommandation au conseil d'administration à l'égard de la nomination des auditeurs externes, l'affirmation de leur indépendance, l'examen des modalités de leur mandat, l'évaluation de la qualité de leur rendement et le maintien de discussions continues avec ceux-ci; g) l'examen de toutes les opérations avec une personne reliée conformément aux règles de la Bourse de New York et autres lois et règlements applicables; h) l'examen des procédures d'audit, y compris l'étendue proposée des audits menés par les auditeurs externes; et i) l'exécution de toute autre fonction telle qu'elle est habituellement attribuée à un comité d'audit ou conférée par le conseil d'administration. Pour formuler des recommandations au conseil d'administration relativement à la nomination annuelle de l'auditeur externe, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration réalise une évaluation annuelle de l'auditeur externe, conformément aux recommandations de Comptables professionnels agréés du Canada. L'évaluation officielle est réalisée avant l'assemblée générale annuelle des actionnaires et est réalisée en collaboration avec des membres clés du personnel de CGI.

La Société a évalué, en date du 30 septembre 2015, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction du cadre établi dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission (cadre de 2013 du COSO), sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information et que les contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient appropriés et efficaces, et qu'ils procurent un degré raisonnable d'assurance que les renseignements importants sur la Société et ses filiales consolidées leur seraient communiqués par d'autres personnes au sein de ces entités.

10. Environnement du risque

10.1. RISQUES ET INCERTITUDES

Nous envisageons les perspectives d'avenir à long terme de la Société avec confiance. Néanmoins, il faut tenir compte des risques et incertitudes décrits ci-dessous, qui pourraient avoir une incidence sur notre capacité de réaliser notre vision stratégique et nos objectifs de croissance. Les facteurs suivants devraient être pris en considération lors de l'évaluation du potentiel de la Société à titre de placement.

10.1.1. Risques de marché

Risque économique

L'intensité des activités de nos clients, qui est tributaire de la conjoncture économique, a une incidence sur nos résultats opérationnels. Nous ne pouvons prédire ni les répercussions de la conjoncture économique sur nos revenus futurs ni le moment où une reprise marquée surviendra. Durant les périodes de récession, nos clients et nos clients éventuels peuvent annuler, réduire ou reporter des contrats en cours, ou encore retarder l'octroi de nouveaux mandats. Généralement, les entreprises réduisent aussi l'ampleur des projets informatiques qu'elles entreprennent durant les périodes de difficultés économiques, ce qui se traduit par une réduction du nombre d'implantations technologiques et de l'importance des mandats. En raison du nombre plus restreint de mandats durant un ralentissement, la concurrence s'intensifie ordinairement. Il peut alors arriver que les prix diminuent si certains concurrents, surtout ceux qui disposent de ressources financières importantes, réduisent leurs tarifs pour maintenir ou accroître leur part du marché. De telles circonstances pourraient déclencher des ajustements de prix visant à respecter les dispositions de nos contrats relatives à l'étalonnage. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse de nos revenus et de notre rentabilité.

10.1.2. Risques liés à notre secteur d'activité

Concurrence pour l'obtention des contrats

CGI évolue dans un marché mondial où la concurrence entre les fournisseurs de services en TI est vive. Certains de nos concurrents ont de plus grandes ressources financières, de meilleures capacités de mise en marché et de vente ou une plus grande portée dans certaines régions, ce qui leur permet de mieux livrer concurrence pour les nouveaux contrats. Dans certains marchés spécialisés, régionaux ou métropolitains, nos concurrents sont des petites entreprises qui possèdent des capacités spécialisées et qui peuvent fournir des services plus efficacement sur le plan économique. Certains de nos concurrents ont une plus grande présence que nous dans des pays où les coûts sont moins élevés, ce qui peut leur permettre d'offrir des services dans le monde entier à des conditions plus favorables. L'intensification de la concurrence parmi les entreprises de services en TI se traduit souvent par une pression sur les prix. Rien ne garantit que nous réussirons à fournir suffisamment de services de qualité à prix concurrentiel pour nous permettre de maintenir ou d'accroître notre part de marché.

Disponibilité et conservation de professionnels de TI qualifiés

Le personnel qualifié fait l'objet d'une forte demande au sein du secteur des TI. De ce fait, le recrutement et la conservation d'un nombre suffisant de personnes possédant les connaissances et les habiletés souhaitées peuvent s'avérer difficiles. Par conséquent, nous devons continuer d'attirer et de fidéliser des professionnels hautement compétents et d'établir un plan de relève efficace. Si nos programmes complets visant le recrutement et la conservation de professionnels qualifiés et dévoués ne nous permettent pas d'avoir un nombre suffisant d'employés bien formés, qualifiés et détenant les cotes de sécurité gouvernementales appropriées nécessaires pour servir les besoins de nos

clients, nous pourrions devoir nous tourner vers la sous-traitance ou les mutations pour combler l'écart. Si le plan de relève ne nous permet pas d'identifier les personnes ayant du potentiel ou de développer les personnes clés, nous pourrions les perdre et serions dans l'obligation de recruter et de former de nouvelles ressources, ce qui pourrait entraîner une perte de revenus ou une hausse des coûts et exercerait une pression sur notre marge.

Capacité de l'entreprise de développer et d'élargir sa gamme de services pour suivre l'évolution de la demande et les tendances technologiques

En raison de l'évolution rapide du secteur des TI et de la baisse constante des coûts d'acquisition et de maintien d'une infrastructure de TI, nous devons anticiper la transformation des besoins de nos clients. Pour ce faire, nous devons adapter nos services et nos solutions de manière à conserver et à améliorer notre avantage concurrentiel et à préserver notre capacité à fournir des services rentables. La concurrence est féroce sur le marché des services et des solutions que nous offrons, et rien ne garantit que nous réussirons à croître et à adapter nos activités en temps opportun. Si nous tirons de l'arrière, notre capacité à garder nos clients et à en attirer de nouveaux pourrait en souffrir, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles connexes.

Risque d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui

Malgré nos efforts, les mesures que nous mettons en place pour nous assurer que nos services et nos offres ne portent pas atteinte aux droits de propriété intellectuelle d'autrui pourraient ne pas être efficaces, et, par conséquent, il peut arriver que des poursuites alléguant une violation de ces droits soient intentées contre nous ou nos clients. Nous établissons des contrats de licence visant le droit d'utiliser la propriété intellectuelle et pouvons par ailleurs consentir des indemnisations à l'égard de la responsabilité et des dommages-intérêts résultant des réclamations de tiers touchant des manquements relativement aux brevets, droits d'auteur, marques de commerce ou secrets commerciaux concernant notre propriété intellectuelle, nos logiciels ou d'autres solutions mises au point pour nos clients. Dans certaines circonstances, le montant de ces demandes d'indemnisation pourrait être plus élevé que les revenus provenant du client. Les réclamations et les poursuites visant la propriété intellectuelle pourraient entraîner des coûts élevés et des pertes de temps importantes, ternir notre réputation, nous obliger à conclure des ententes supplémentaires en matière de redevances et de licences, ou nous empêcher d'offrir certaines solutions ou certains services. Si nous étions empêchés de vendre ou d'utiliser des solutions ou des services incorporant un logiciel ou une technologie faisant l'objet d'un litige, cela pourrait nous faire perdre des revenus ou nous obliger à assumer des charges supplémentaires afin de modifier ces solutions avant de les intégrer à de nouveaux projets.

Clauses d'étalonnage dans certains contrats

Certains contrats d'impartition permettent aux clients d'utiliser, pour certains services précisés dans le contrat, des mécanismes d'établissement des prix fondés sur l'étalonnage des prix exigés, pour des services similaires, par d'autres fournisseurs formant un groupe de comparaison. Ces mécanismes devraient tenir compte des caractéristiques uniques de l'environnement de chaque client, et, si les résultats indiquent la présence d'un écart supérieur au seuil de tolérance convenu, nous pouvons être tenus de travailler avec le client afin d'établir une nouvelle grille de prix pour les services. Rien ne garantit que l'utilisation de ces mécanismes dégagera des données exactes et fiables, y compris des données sur l'établissement des prix, ce qui pourrait exercer des pressions sur nos revenus, notre marge bénéficiaire et nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles.

Risques liés à la protection de nos droits de propriété intellectuelle

Notre réussite est tributaire, entre autres, de notre capacité de protéger nos méthodes, processus, savoir-faire, outils et techniques exclusifs, ainsi que toute autre propriété intellectuelle dont nous nous servons pour fournir nos services. En

règle générale, les solutions d'affaires de CGI sont protégées par le droit d'auteur, et elles sont brevetées dans certains cas. Bien que CGI prenne des mesures raisonnables pour protéger et faire valoir ses droits de propriété intellectuelle, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Le coût lié au respect de nos droits peut être considérable et peut ne pas s'avérer viable sur le plan économique. En outre, il peut arriver que les lois de certains pays où nous exerçons nos activités ne protègent pas entièrement nos droits de propriété intellectuelle. Malgré nos efforts, les mesures que nous prenons pour protéger nos droits de propriété intellectuelle peuvent s'avérer insuffisantes pour prévenir ou décourager l'atteinte à ces droits ou empêcher l'appropriation illicite de notre propriété intellectuelle. Il peut aussi arriver que nous ne détections pas l'utilisation non autorisée de notre propriété intellectuelle ou que nous ne prenions pas les mesures convenables pour assurer le respect de nos droits de propriété intellectuelle.

10.1.3. Risques liés à notre entreprise

Risques associés à notre stratégie de croissance

La stratégie de croissance et d'acquisition de CGI se définit en fonction de quatre piliers de croissance : premièrement, la croissance interne grâce à l'obtention de nouveaux contrats, aux prolongations et aux renouvellements dans les secteurs de l'impartition et de l'intégration de systèmes; deuxièmement, l'obtention de contrats d'impartition de grande envergure; troisièmement, les acquisitions d'entreprises de plus petite taille ou servant des créneaux particuliers; et quatrièmement, les acquisitions transformationnelles.

Notre capacité de prospérer grâce à la croissance interne et à l'obtention de nouveaux contrats d'impartition de grande envergure est contrariée par un certain nombre de facteurs qui échappent à notre contrôle, notamment l'allongement de notre cycle de ventes pour d'importants contrats d'impartition.

Notre capacité de prospérer grâce aux acquisitions d'entreprises servant des créneaux particuliers et aux acquisitions transformationnelles dépend de notre capacité d'identifier des cibles d'acquisition appropriées et d'évaluer correctement le potentiel de ces transactions à la lumière de nos objectifs financiers et opérationnels. Nous ne pouvons pas garantir que nous continuerons de trouver des cibles d'acquisition appropriées, que nous réaliserons de nouvelles acquisitions qui satisfont à nos critères économiques ni que les sociétés que nous acquerrons s'intégreront harmonieusement à CGI et augmenteront tangiblement la valeur de l'entreprise conformément aux attentes.

Si nous ne pouvons pas mettre en œuvre notre stratégie de croissance et d'acquisition, nous ne pourrons probablement pas conserver nos taux de croissance historiques ou prévus.

Variabilité des résultats financiers

Notre capacité de maintenir et d'accroître nos revenus dépend non seulement de la mise en œuvre de notre stratégie de croissance et d'acquisition, mais aussi d'un certain nombre d'autres facteurs, notamment notre capacité d'introduire et de livrer de nouveaux services et de nouvelles solutions d'affaires, un cycle de vente prolongé, la nature cyclique des achats de services et de produits informatiques, la nature de l'entreprise d'un client et la structure des contrats avec les clients. Ces facteurs, et bien d'autres, rendent difficile la prévision des résultats financiers pour une période donnée.

Fluctuations liées aux secteurs d'activité

Les acquisitions et d'autres transactions peuvent faire fluctuer la composition de nos revenus en ce qui a trait à l'apport relatif des projets de plus courte durée (les projets d'intégration de systèmes et de services-conseils) et à celui des contrats de plus longue durée (les mandats d'impartition). Si le poids relatif des projets d'intégration de systèmes et de services-conseils augmentait, il pourrait en résulter une variation plus prononcée des revenus d'un trimestre à l'autre.

Risque financier et risque opérationnel associés aux marchés internationaux

Nous gérons des activités dans de nombreux pays du monde. L'envergure de nos activités nous rend tributaires de plusieurs facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur nos résultats : les fluctuations des taux de change (voir la rubrique « Risque de change »); le fardeau résultant de l'obligation d'observer un grand nombre de lois nationales et locales différentes (voir la rubrique « Risque associé à la réglementation »), les incertitudes liées à la diversité des cultures et des pratiques commerciales dans les différentes régions du monde; l'instabilité politique, sociale et économique, y compris les menaces liées au terrorisme, au désordre civil, à la guerre, aux catastrophes naturelles et aux pandémies. N'importe lequel des risques auxquels nos activités internationales nous exposent ou l'ensemble de ces risques pourraient se réaliser et provoquer une baisse de notre rentabilité.

Défis organisationnels associés à notre envergure

Nous devons transmettre notre culture, nos normes, nos valeurs de base, nos contrôles internes et nos politiques à l'échelle des entreprises acquises et les maintenir dans nos activités existantes. Toutefois, communiquer et gérer ces normes dans une vaste organisation mondiale comporte de nombreux défis et s'avère un long processus. Les entreprises acquises peuvent se montrer réfractaires au changement et tenir aux anciennes méthodes, normes et pratiques, ce qui pourrait nuire à notre capacité d'agir sur les occasions d'affaires. Il faut également tenir compte des différences culturelles des divers pays qui peuvent faire obstacle aux nouvelles idées ou à l'adoption de notre vision stratégique. Si nous ne réussissons pas à tisser des liens étroits à l'échelle de la Société, nous pourrions ne pas être en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Impôts et taxes

En estimant notre impôt sur les bénéfices à payer, la direction utilise des principes comptables pour déterminer les positions fiscales qui sont susceptibles d'être soutenues par les administrations fiscales pertinentes. Nous ne pouvons cependant affirmer avec certitude que nos avantages fiscaux futurs ou notre passif d'impôt seront considérablement différents de nos estimations ou de nos attentes. La législation, la réglementation et les interprétations fiscales qui s'appliquent à nos activités changent sans cesse. De plus, les avantages fiscaux futurs et les passifs d'impôt futur dépendent de facteurs qui sont essentiellement incertains et susceptibles de changer, notamment les bénéfices futurs, les taux d'imposition futurs et la répartition prévue des secteurs d'activité dans les différents pays où nous menons nos activités. De plus, nos déclarations d'impôt font continuellement l'objet de révision par les administrations fiscales pertinentes; ce sont ces administrations fiscales qui détermineront le montant réel de l'impôt à payer ou à recevoir, ou de tous les avantages fiscaux futurs ou passifs d'impôt futur ou de toute charge d'impôt sur les bénéfices que nous pourrions comptabiliser à la longue. L'un ou l'autre des facteurs mentionnés ci-dessus pourrait avoir une incidence négative importante sur notre bénéfice net ou sur nos flux de trésorerie nets en nuisant à nos activités et à notre rentabilité, à la disponibilité des crédits d'impôt, au coût des services que nous offrons et à la disponibilité des déductions pour pertes opérationnelles dans le cadre du développement de notre infrastructure mondiale de prestation des services.

Risque de crédit associé aux créances clients et travaux en cours

La facturation et le recouvrement d'une manière efficace et en temps opportun des montants qui nous sont dus nous permettent de maintenir nos flux de trésorerie et notre bénéfice net provenant des activités opérationnelles. Les provisions que nous constituons à l'égard du manque à gagner prévu sont fondées sur des estimations faites par la direction et sur notre évaluation de la solvabilité de nos clients, facteurs qui pourraient s'avérer inadéquats à la lumière des résultats réels. Si nous ne fournissons pas nos services conformément aux modalités de nos contrats et selon les attentes raisonnables des clients, et si nous ne facturons pas nos services correctement et en temps opportun, nos recouvrements peuvent en souffrir, ce qui peut nuire directement à nos revenus, à notre bénéfice net et à nos flux de trésorerie. En outre, un ralentissement économique prolongé peut pousser bon nombre de nos clients à suspendre ou à reporter leurs projets,

freiner leur capacité à payer pour les services déjà rendus et, éventuellement, entraîner un manquement à leurs obligations en vertu des contrats existants, chacune de ces éventualités pouvant donner lieu à une baisse des revenus et nuire à nos perspectives.

Changements importants touchant les principales entreprises clients, résultant par exemple de l'évolution de leur situation financière, de fusions ou d'acquisitions d'entreprises

Le regroupement de nos clients en raison de fusions et d'acquisitions peut entraîner une perte ou une baisse de nos activités si la nouvelle société confie ses besoins en TI à un autre fournisseur de services ou décide d'internaliser ces fonctions. Si les besoins en TI d'un client s'accroissent en raison d'acquisitions ou d'activités, nous pourrions ne plus avoir la portée géographique ou la masse critique pour servir le client efficacement, ce qui se traduirait par la perte du client et nuirait à nos perspectives. Rien ne garantit que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs de croissance visant à maintenir et à accroître notre portée géographique et notre masse critique dans les marchés que nous ciblons.

Risque de résiliation anticipée des contrats

Si nous n'exécutons pas nos mandats conformément aux ententes contractuelles conclues avec nos clients, certains pourraient décider de résilier leurs contrats avant la date d'échéance prévue, ce qui aurait pour effet de réduire notre bénéfice ainsi que nos flux de trésorerie et pourrait avoir une incidence sur la valeur de notre carnet de commandes. En outre, certains de nos contrats d'impartition comportent des dispositions permettant aux clients de les résilier pour des raisons de commodité, en cas de changement d'intention de leur part ou en cas de changement de contrôle de CGI. La résiliation anticipée de contrats peut également découler de l'exercice d'un droit légal ou de circonstances qui échappent à notre volonté ou à celle de nos clients et qui empêchent la poursuite du contrat. En cas de résiliation anticipée, nous pourrions ne pas être en mesure de recouvrer les coûts liés au contrat incorporés à l'actif ni d'éliminer les coûts récurrents engagés dans le cadre du contrat.

Risques liés à l'estimation des coûts

Pour que nous puissions dégager des marges acceptables, il faut que nous sachions établir les prix de nos services en nous fondant sur une estimation exacte des coûts et des heures de travail nécessaires pour réaliser les projets ou exécuter les contrats d'impartition à long terme. De plus, une partie substantielle de nos contrats visant la réalisation de projets est exécutée en contrepartie de prix fixes. Dans ces cas, la facturation des travaux s'effectue selon les modalités du contrat signé avec le client, et les revenus sont constatés en fonction du pourcentage de l'effort engagé par rapport aux coûts totaux estimés pour la durée du contrat. Nos estimations se fondent sur notre appréciation de l'efficacité avec laquelle nous pourrons déployer nos méthodes et nos professionnels pour réaliser le contrat considéré, conformément au Cadre de gestion du partenariat client (le « Cadre ») de CGI, un ensemble structuré de processus qui comporte des normes élevées de gestion des contrats devant être appliquées à l'échelle de la Société. Si nous n'appliquons pas le Cadre adéquatement, si nous ne réussissons pas à estimer correctement le temps ou les ressources nécessaires pour remplir nos obligations au titre d'un contrat, ou si des facteurs imprévus surviennent, y compris certains facteurs indépendants de notre volonté, il peut y avoir des répercussions sur les coûts ou les calendriers de réalisation, ce qui nous empêcherait d'atteindre les marges bénéficiaires prévues.

Risques liés aux ententes de collaboration et aux contrats de sous-traitance

Nous dégageons des revenus importants des contrats que nous concluons en collaboration avec d'autres fournisseurs. Dans le cadre de certaines ententes de collaboration, nous sommes le principal fournisseur, tandis que dans d'autres, le sous-traitant. Dans les deux cas, nous comptons sur les relations que nous avons établies avec d'autres fournisseurs pour créer des possibilités d'affaires, et nous envisageons de continuer dans cette voie. Lorsque nous sommes le principal fournisseur, nous devons maintenir de bonnes relations avec d'autres fournisseurs, à défaut de quoi nous pourrions

éprouver du mal à attirer des collaborateurs compétents. Parallèlement, si nous sommes le sous-traitant et que nos relations sont compromises, d'autres fournisseurs pourraient réduire le volume de travail qu'ils nous accordent, l'accorder à un concurrent ou offrir les services directement au client pour nous faire concurrence. Dans tous les cas, notre entreprise, nos perspectives, notre situation financière et nos résultats des activités pourraient être touchés.

Capacité de nos partenaires de respecter leurs engagements

En raison de l'envergure et de la complexité croissantes des contrats, il se peut que nous devions nous appuyer sur des sous-traitants externes, y compris des fournisseurs de logiciels et de matériel, pour remplir nos engagements. Le cas échéant, notre réussite dépend de la capacité de ces tiers à remplir leurs obligations conformément aux budgets et aux calendriers convenus. Si nos partenaires ne s'acquittent pas de leurs obligations, notre aptitude à exécuter un contrat peut être compromise, ce qui peut avoir une incidence défavorable sur notre rentabilité.

Risque associé aux garanties

Dans le cours normal de nos activités, nous concluons des ententes qui peuvent comporter des engagements d'indemnisation ou des garanties lors de transactions telles que la prestation de services-conseils ou de services d'impartition, la cessation d'activités commerciales, les contrats de location ou la constitution d'engagements financiers. Ces engagements d'indemnisation ou garanties peuvent nous obliger à dédommager nos cocontractants des coûts ou des pertes résultant de diverses circonstances telles que le défaut de respecter les engagements ou la violation d'une garantie, l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle, les réclamations qui peuvent surgir dans le cadre de la prestation des services ou des poursuites qui pourraient être entamées contre les cocontractants.

Risque associé aux taux d'utilisation des ressources humaines

Si nous voulons maintenir notre marge bénéficiaire, nous devons gérer, dans chacune des régions géographiques, la charge de travail de nos professionnels, qui doivent avoir un taux d'utilisation élevé, tout en étant assez disponibles pour nous permettre d'affecter des employés additionnels aux nouveaux contrats. Pour maintenir un taux d'utilisation efficace, nous devons prévoir la charge de travail de nos professionnels, tout en gérant adéquatement les programmes de recrutement, de formation et de restructuration, et les taux de départs naturels. Si nous échouons à cette tâche ou si nous sommes limités en ce sens par les lois et les règlements en vigueur, particulièrement en Europe, nos taux d'utilisation pourraient diminuer, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et notre rentabilité. Inversement, un manque de ressources entraverait nos occasions d'affaires et notre capacité d'accroître nos revenus.

Risque associé à la concentration de la clientèle

Nous dégageons une tranche considérable de nos revenus des services que nous fournissons au gouvernement fédéral des États-Unis et à ses organismes gouvernementaux, et nous comptons continuer dans cette voie. Si une importante agence publique fédérale des États-Unis limitait, réduisait ou éliminait le travail qu'elle nous accorde, nous pourrions être dans l'incapacité de récupérer les revenus perdus par du travail attribué par d'autres agences ou clients, ce qui pourrait nuire de manière marquée à notre entreprise, à nos perspectives, à notre situation financière et à nos résultats des activités. Même si, selon les IFRS, un gouvernement national et ses ministères et organismes gouvernementaux ne représentent qu'un seul client, notre clientèle du secteur gouvernemental des États-Unis est très diversifiée, puisque nous avons des contrats en vigueur avec de nombreux ministères et organismes gouvernementaux différents.

Risque associé aux affaires émanant des administrations publiques

Les réorientations des politiques de dépenses publiques ou des priorités budgétaires des gouvernements pourraient avoir une incidence directe sur nos résultats financiers. Plusieurs facteurs sont susceptibles de réduire l'ampleur de nos

activités auprès des administrations publiques, notamment : la réduction des contrats accordés par les gouvernements à des firmes de services-conseils et de services en TI; une diminution substantielle des dépenses touchant l'ensemble des gouvernements ou certains ministères ou organismes gouvernementaux en particulier; l'adoption de nouvelles lois/mesures visant les sociétés qui fournissent des services aux gouvernements; les délais d'acquittement de nos factures par les bureaux de paiement gouvernementaux; la conjoncture économique et politique en général. Ces facteurs et d'autres pourraient avoir pour effet de diminuer nos revenus futurs en incitant les ministères et organismes gouvernementaux à diminuer leurs contrats d'achat, à exercer leur droit de mettre fin à des contrats, à émettre des ordres de suspension temporaire des travaux ou à s'abstenir d'exercer leur droit de renouveler des contrats. En cas de réduction des dépenses des gouvernements ou de compressions budgétaires au sein de ces ministères et organismes, il pourrait arriver que la rentabilité continue de ces contrats ou la possibilité d'obtenir des contrats supplémentaires des mêmes sources soient compromises.

Risque associé à la réglementation

Nos activités internationales nous obligent à être conformes aux lois de nombreux territoires, notamment les lois sur la corruption, les restrictions commerciales, l'immigration, les impôts, les valeurs mobilières, l'antitrust, la confidentialité des données et les relations de travail. L'obligation d'observer ces différentes exigences de partout dans le monde représente un défi et mobilise d'importantes ressources. Le caractère parfois contradictoire des lois et des règlements, l'absence, dans certains territoires, de lois efficaces pour protéger nos droits de propriété intellectuelle, les restrictions sur la circulation de trésorerie et d'autres actifs, les restrictions touchant l'importation ou l'exportation de certaines technologies, ou les restrictions visant le rapatriement des bénéfices, ce qui aurait pour effet de réduire nos bénéfices, peuvent nous exposer à des amendes pour non-respect et nuire à notre réputation.

Nos activités auprès du gouvernement fédéral des États-Unis et de ses organismes gouvernementaux doivent être conformes aux lois et règlements complexes liés aux contrats conclus avec des administrations publiques. Ces lois, notamment, s'assurent du respect de l'intégrité du processus d'approvisionnement, imposent des exigences à l'égard de l'information à fournir et régissent les questions relatives à la sécurité nationale. Par exemple, nous faisons régulièrement l'objet de vérifications par des organismes gouvernementaux américains relativement à l'observation de ces règles. Si nous ne sommes pas conformes aux exigences, nous pourrions nous voir imposer des pénalités et des sanctions, y compris la résiliation du contrat, la suspension des paiements, la suspension ou l'interdiction de faire affaire avec le gouvernement fédéral et des amendes.

Poursuites liées à nos travaux

Nous créons, déployons et entretenons des solutions en TI qui sont souvent essentielles aux activités commerciales de nos clients. Il peut arriver que des retards imprévus, des renégociations, de nouvelles exigences des clients ou des retards dans la réalisation des projets nous empêchent de réaliser de grands projets de la manière prévue. En outre, les solutions que nous créons peuvent comporter des défauts qui nuisent à leur performance, ne pas répondre aux besoins de nos clients ou ne pas offrir un service acceptable. De tels problèmes pourraient donner lieu à des poursuites qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nos activités commerciales, sur nos résultats opérationnels, sur notre situation financière et sur notre réputation professionnelle. Nous veillons à inclure de manière raisonnable dans nos contrats des dispositions limitant le risque de poursuites liées à nos services et aux applications que nous élaborons. Nous pourrions ne pas toujours être en mesure d'inclure de telles dispositions. Néanmoins, lorsque nous réussissons à le faire, il se pourrait que ces dispositions ne nous protègent pas adéquatement ou ne soient pas applicables dans certaines circonstances ou en vertu des lois en vigueur à certains endroits.

Risques associés à l'information et à l'infrastructure

Dans le cadre de nos activités, les applications et les renseignements de nos clients, y compris les renseignements exclusifs et les renseignements personnels qu'ils gèrent, doivent souvent être traités et enregistrés sur nos réseaux et nos systèmes, ainsi que dans des centres de traitement des données que nous gérons. Nous traitons et enregistrons également des renseignements exclusifs relatifs à nos activités ainsi que des renseignements personnels relatifs à nos membres. La perte, le vol ou la destruction des renseignements numériques et de matériel connexe, de même que la défaillance du matériel ou des systèmes, peuvent entraîner l'interruption temporaire de nos services. Les causes de ces défaillances peuvent découler de l'erreur humaine dans un cadre de fonctionnement normal, d'entretien ou de mise à niveau ainsi que d'actes de piratage, de vandalisme (y compris les attaques par déni de service et les virus), de vol et d'accès non autorisé (les « risques associés à la cybersécurité »), ainsi que de pannes de courant et surtensions, inondations, incendies, catastrophes naturelles ou de nombreuses autres causes. Les risques associés à la cybersécurité, y compris les intrusions effectuées par des agences du secteur privé ou gouvernementales bien organisées et bien financées, constituent un risque en croissance qui est de plus en plus répandu. Les incidents liés à la cybersécurité exposent des failles jusque-là inconnues et peuvent être indécelables pendant une longue période. Comme bien d'autres entreprises, nous faisons l'objet de cyberattaques et nous nous attendons à faire face à un nombre accru d'attaques à l'avenir. Les mesures que nous prenons pour nous protéger contre tous les risques associés à l'infrastructure informatique, y compris les contrôles physiques et logiques d'accès aux locaux et aux renseignements, peuvent ne pas prévenir la perte, le vol ou la destruction des renseignements ni les interruptions de service. Ces événements peuvent entraîner une perte financière découlant des coûts liés aux mesures de réparation, des litiges, des réclamations et des dommages, exposer la Société à des sanctions gouvernementales, et ternir notre marque et notre réputation.

Risque d'atteinte à notre réputation

Notre capacité à livrer concurrence efficacement dans le marché des services en TI dépend de la réputation de CGI à titre de fournisseur de services et de partenaire à long terme compétent et digne de confiance. La nature de nos activités nous expose au potentiel de perte et de destruction des renseignements de nos clients, d'accès non autorisé à ceux-ci ou d'interruptions temporaires de service. Selon la nature des renseignements ou des services en question, ces événements peuvent nuire à la perception de la Société sur le marché. Le cas échéant, notre capacité d'attirer de nouveaux clients et de conserver les clients existants pourrait s'en ressentir, ce qui aurait une incidence sur nos revenus et nos bénéfices.

Risques associés à l'intégration de nouvelles activités

La direction doit consacrer beaucoup de temps et d'attention à l'intégration des nouvelles activités découlant de notre stratégie d'acquisition ou d'importants contrats d'impartition. Le temps que consacrent les membres de la direction aux activités d'intégration peut nuire à leurs tâches habituelles, ce qui pourrait exercer une pression sur les revenus et les bénéfices tirés de nos activités existantes. De plus, la tâche que la direction est appelée à accomplir afin d'instaurer des normes, des mécanismes de contrôle, des procédures et des politiques uniformes dans toutes les nouvelles activités afin de les harmoniser avec nos unités opérationnelles existantes est fort complexe et potentiellement accaparante. Les activités d'intégration peuvent occasionner des difficultés opérationnelles, des charges et des obligations inattendues. Si nous ne réussissons pas à exécuter notre stratégie d'intégration en temps opportun et de manière efficace sur le plan des coûts, nous aurons de la difficulté à atteindre nos objectifs de croissance et de rentabilité.

Risques liés au contrôle interne

En raison des limites qui lui sont inhérentes, y compris le contournement des contrôles ou la fraude, le contrôle interne ne peut fournir à la Société qu'une assurance raisonnable quant à la détection et à la prévention des anomalies. Si la Société n'est pas en mesure de concevoir, de mettre en œuvre, de faire le suivi et de maintenir des contrôles internes efficaces

pour l'ensemble de ses environnements d'affaires, l'efficacité de ses activités pourrait diminuer, ce qui se traduirait par une baisse des revenus et de la rentabilité, et l'exactitude de son information financière pourrait être compromise.

Risques de liquidité et de financement

La croissance future de la Société dépend du succès de sa stratégie d'entreprise, laquelle dépend, quant à elle, de la capacité de la Société de stimuler la croissance interne et de conclure des acquisitions d'entreprises. De par sa nature, notre stratégie de croissance exige que nous financions les investissements nécessaires au moyen de la trésorerie provenant de nos activités, de montants empruntés en vertu de nos conventions de crédit existantes et éventuelles, ainsi que de l'émission d'actions à même notre capital-actions en faveur des contreparties aux opérations ou du grand public. L'obtention du financement nécessaire dépend de la capacité des marchés financiers à satisfaire nos besoins en temps opportun, en fonction de taux d'intérêt et de cours raisonnables qui s'inscrivent dans le cadre d'objectifs rentables. La hausse des taux d'intérêt, la volatilité du cours de nos actions et la capacité de nos prêteurs actuels à satisfaire nos besoins en liquidités sont autant de facteurs qui peuvent restreindre notre accès au financement dont nous avons besoin. Si nous ne sommes pas en mesure d'obtenir le financement nécessaire, nous pourrions ne pas atteindre nos objectifs de croissance.

Risque de change

La plupart de nos revenus et de nos frais sont libellés en devises autres que le dollar canadien. Les variations des taux de change ont une incidence sur les résultats de nos activités étant donné qu'ils sont présentés en dollars canadiens. Ce risque est réduit en partie par une couverture naturelle de rapprochement des charges et des revenus libellés dans la même devise et l'utilisation de dérivés dans notre stratégie de couverture. Ces couvertures naturelles pourraient diminuer à mesure que nous continuons notre croissance internationale. Aussi, en raison de l'utilisation de contrats de couverture, nous courons le risque que les institutions financières ne s'acquittent pas de leurs obligations aux termes de nos instruments financiers. À l'exception des produits financiers utilisés dans le cadre de notre stratégie de couverture, nous ne participons pas au marché des instruments financiers dérivés.

Le dollar canadien est à la fois notre monnaie fonctionnelle et notre monnaie de présentation. Par conséquent, nos placements, nos activités et nos actifs américains, européens et asiatiques sont exposés à la variation nette des taux de change. La volatilité des taux de change peut avoir une incidence négative sur nos activités, notre situation financière et nos résultats opérationnels.

10.2. POURSUITES JUDICIAIRES

La Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, d'audits, de réclamations et de litiges dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces procédures pourraient entraîner des coûts importants. Même si l'issue de ces questions est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement d'une de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur sa situation financière, sur les résultats de ses activités ou sur sa capacité à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales.

Agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare inc. (800) 564-6253

Relations avec les investisseurs

Lorne Gorber

Vice-président exécutif, Communications et relations avec les investisseurs

Téléphone : (514) 841-3355 lorne.gorber@cgi.com

1350, boulevard René-Lévesque Ouest 15^e étage Montréal (Québec) H3G 1T4 Canada [Page laissée intentionnellement en blanc]

[Page laissée intentionnellement en blanc]

DÉCLARATION CONCERNANT LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION D'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction du Groupe CGI inc. (la « Société ») est responsable de la préparation des états financiers consolidés et du rapport de gestion ainsi que de leur intégrité. Les états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comportent nécessairement des montants fondés sur les meilleures estimations et sur le jugement de la direction. L'information financière et opérationnelle présentée ailleurs dans le rapport de gestion est conforme aux états financiers consolidés connexes.

Afin de s'acquitter des responsabilités qui lui incombent en matière de fiabilité de l'information financière et de protection des actifs de la Société, la direction s'est dotée de systèmes de contrôle interne soutenus par des règles écrites d'éthique et de conduite professionnelle. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les états financiers consolidés de la Société sont soumis à un audit par les auditeurs indépendants, Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.dont le rapport est présenté ci-après. Les auditeurs indépendants ont été nommés par les actionnaires de la Société afin de réaliser un audit intégré des états financiers consolidés de la Société et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société. De plus, le Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration passe en revue les obligations d'information financière et supervise le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information financière de la Société.

Les membres du Comité d'audit et de gestion des risques du conseil d'administration, qui siègent tous à titre d'administrateurs indépendants de la Société, rencontrent régulièrement les auditeurs indépendants ainsi que la direction pour discuter des contrôles internes dans le processus d'information financière et des questions relatives à l'audit et à l'information financière, et formulent des recommandations appropriées au conseil d'administration. Les auditeurs indépendants peuvent communiquer librement et en tout temps avec le Comité d'audit et de gestion des risques. Le conseil d'administration a examiné les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion et les a approuvés.

François Boulanger

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Michael E. Roach

Le 10 novembre 2015

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction de la Société d'établir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et d'en maintenir l'efficacité. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers consolidés de la Société aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société:
- fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société;
- fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Tous les contrôles internes comportent des limites intrinsèques. Par conséquent, même lorsque le contrôle interne à l'égard de l'information financière a été jugé efficace, il ne peut fournir qu'une assurance raisonnable. Les projections de toute évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière pour des périodes ultérieures sont assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux politiques ou aux procédures diminue.

À la fin de l'exercice 2015 de la Société, la direction a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en fonction du cadre établi dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO). Sur la base de cette évaluation, la direction a déterminé qu'au 30 septembre 2015, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société était efficace.

L'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 septembre 2015 a été auditée par les auditeurs indépendants de la Société, comme il est énoncé dans leur rapport figurant à la page 66.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président exécutif et chef de la direction financière,

Michael E. Roach

Le 10 novembre 2015

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. (la « Société ») en date du 30 septembre 2015, en fonction des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO) (les « critères du COSO »). Il incombe à la direction de la Société de maintenir l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de procéder à l'évaluation de l'efficacité de celui-ci, tel qu'il est inclus dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société en nous fondant sur notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été maintenue à tous les égards importants. Notre audit a consisté à acquérir une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, à évaluer le risque qu'une faiblesse importante existe, à tester et à évaluer l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne basé sur l'évaluation du risque, et à mettre en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires selon les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société consiste en un processus conçu de manière à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des états financiers aux fins de publication, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société comprend les conventions et les procédures qui : 1) ont trait à la tenue de dossiers décrivant avec exactitude et fidélité, et de manière raisonnablement détaillée, les opérations et les cessions d'actifs de la Société; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées de manière appropriée pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et les décaissements de la Société sont effectués selon les autorisations de la direction et des administrateurs de la Société; 3) fournissent l'assurance raisonnable que des mesures sont prises pour prévenir et déceler en temps opportun l'acquisition, l'utilisation ou la cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. Les projections de toute évaluation de l'efficacité pour des périodes ultérieures sont également assujetties au risque que les contrôles internes deviennent inadéquats en raison de l'évolution des conditions, ou que le niveau de conformité aux conventions ou aux procédures diminue.

À notre avis, la Société maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2015, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, des états financiers consolidés de la Société au 30 septembre 2015 et pour l'exercice clos à cette date. Notre rapport, daté du 10 novembre 2015, exprime une opinion sans réserve sur ces états financiers.

Ernst & Young s.R.A. S.E.M.C.R.L.

Montréal, Canada Le 10 novembre 2015

1. CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122227

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Au conseil d'administration et aux actionnaires du Groupe CGI inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe CGI inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 30 septembre 2015 et 2014, et les états consolidés du résultat, du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et les normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances. Un audit comprend également des tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés et l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe CGI inc. aux 30 septembre 2015 et 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Autres points

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis, du contrôle interne à l'égard de l'information financière du Groupe CGI inc. en date du 30 septembre 2015, fondé sur les critères établis dans le document intitulé Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre 2013 du COSO), et notre rapport daté du 10 novembre 2015 exprime une opinion sans réserve sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Ernst & Young s.r.l./s.E.N.C.R.L.

Montréal, Canada Le 10 novembre 2015

Montréal Canada

^{1.} CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122227

États consolidés du résultat

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2015	2014
	\$	\$
Revenus	10 287 096	10 499 692
Charges opérationnelles		
Coûts des services et frais de vente et d'administration (note 23)	8 819 055	9 129 791
Coûts connexes à l'intégration (note 26b)	_	127 341
Coûts de restructuration (note 13)	35 903	_
Charges financières nettes (note 25)	92 857	99 268
Perte de change	10 733	13 042
	8 958 548	9 369 442
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices	1 328 548	1 130 250
Charge d'impôt sur les bénéfices (note 16)	350 992	270 807
Bénéfice net	977 556	859 443
Bénéfice par action (note 21)		
Bénéfice de base par action	3,14	2,78
Bénéfice dilué par action	3,04	2,69

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Bénéfice net	977 556	859 443
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger	599 650	221 279
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger	(246 662)	(100 869)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	17 708	20 729
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente	142	941
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net (déduction faite de l'impôt sur les bénéfices) :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies	(1 236)	(35 311)
Autres éléments du résultat global	369 602	106 769
Résultat global	1 347 158	966 212

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Bilans consolidés

Aux 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	305 262	535 715
Créances clients (note 5)	1 097 863	1 036 068
Travaux en cours	873 099	807 989
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	26 567	9 397
Charges payées d'avance et autres actifs courants	160 638	174 137
Impôt sur les bénéfices	5 702	8 524
Total des actifs courants avant les fonds détenus pour des clients	2 469 131	2 571 830
Fonds détenus pour des clients (note 6)	496 397	295 754
Total des actifs courants	2 965 528	2 867 584
Immobilisations corporelles (note 7)	473 109	486 880
Coûts liés à des contrats (note 8)	189 235	156 540
Immobilisations incorporelles (note 9)	568 811	630 074
Autres actifs non courants (note 10)	69 353	74 158
Actifs financiers non courants (note 11)	122 820	84 077
Actifs d'impôt différé (note 16)	261 431	323 416
Goodwill (note 12)	7 136 983	6 611 323
	11 787 270	11 234 052
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	1 113 636	1 060 380
Rémunération à payer	571 883	583 979
Instruments financiers dérivés courants (note 31)	28 106	4 588
Revenus différés	416 329	457 056
Impôt sur les bénéfices	159 562	156 283
Provisions (note 13)	94 398	143 309
Tranche courante de la dette à long terme (note 14)	230 906	80 367
Total des passifs courants avant les obligations liées aux fonds des clients	2 614 820	2 485 962
Obligations liées aux fonds des clients	492 965	292 257
Total des passifs courants	3 107 785	2 778 219
Provisions non courantes (note 13)	62 637	70 586
Dette à long terme (note 14)	1 896 181	2 599 336
Autres passifs non courants (note 15)	277 223	308 387
Instruments financiers dérivés non courants (note 31)	225	149 074
Passifs d'impôt différé (note 16)	170 987	155 972
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	190 063	183 753
Obligations au titre des prestations de retraite (note 17)	5 705 101	6 245 327
Capitaux propres		<u> </u>
Bénéfices non distribués	3 057 578	2 356 008
Cumul des autres éléments du résultat global (note 18)	598 226	228 624
Capital-actions (note 19)	2 254 245	2 246 197
Surplus d'apport	172 120	157 896
	6 082 169	4 988 725
	11 787 270	11 234 052

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil

Michael E. Roach

Administrateur

Serge Godin

Administrateur

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2014	2 356 008	228 624	2 246 197	157 896	4 988 725
Bénéfice net	977 556	_	_	_	977 556
Autres éléments du résultat global	_	369 602	_	_	369 602
Résultat global	977 556	369 602	_	_	1 347 158
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	_	_	_	30 414	30 414
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	_	_	_	5 952	5 952
Exercice d'options sur actions (note 19)	_	_	67 028	(13 474)	53 554
Exercice des unités d'actions liées au rendement (« UAR ») (note 19)	_	_	8 668	(8 668)	_
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(275 986)) —	(56 549)	_	(332 535)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	_	_	(11 099)	_	(11 099)
Solde au 30 septembre 2015	3 057 578	598 226	2 254 245	172 120	6 082 169

	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capital- actions	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre 2013	1 551 956	121 855	2 240 494	141 392	4 055 697
Bénéfice net	859 443	_	_	_	859 443
Autres éléments du résultat global	_	106 769	_	_	106 769
Résultat global	859 443	106 769	_	_	966 212
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	_	_	_	31 716	31 716
Incidence de l'impôt liée aux options sur actions	_	_	_	3 269	3 269
Exercice d'options sur actions (note 19)	_	_	83 305	(18 380)	64 925
Exercice des UAR (note 19)	_	_	583	(583)	_
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(55 391)	_	(56 077)	_	(111 468)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en					
fiducie (note 19)	_	_	(23 016)	_	(23 016)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en					
fiducie (note 19)		_	908	482	1 390
Solde au 30 septembre 2014	2 356 008	228 624	2 246 197	157 896	4 988 725

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)

	2015	2014
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	977 556	859 443
Ajustements pour :		
Amortissement (note 24)	424 044	444 232
Charge d'impôt différé (note 16)	61 718	54 360
(Gain) perte de change	(2 681)	17 751
Charges au titre des paiements fondés sur des actions	30 414	31 716
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 27)	(201 741)	(232 667)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 289 310	1 174 835
Activités d'investissement		
Variation nette des placements courants	_	73
Acquisition d'immobilisations corporelles	(122 492)	(181 471)
Produit tiré de la vente d'immobilisations corporelles	12 910	13 673
Ajouts de coûts liés à des contrats	(78 815)	(73 900)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(71 357)	(77 726)
Produit tiré de la vente d'immobilisations incorporelles	2 345	·
Acquisition de placements non courants	(14 995)	(15 059)
Produit tiré de la vente de placements non courants	10 259	6 880
Paiements provenant des montants à recevoir à long terme	5 018	6 377
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(257 127)	(321 153)
Activités de financement		
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable non garantie	_	(283 049)
Augmentation de la dette à long terme	62 506	1 021 918
Remboursement de la dette à long terme	(964 072)	(1 047 261)
Règlement des instruments financiers dérivés (note 31)	(121 615)	(37 716)
Achat d'actions subalternes classe A détenues en fiducie (note 19)	(11 099)	(23 016)
Revente d'actions subalternes classe A détenues en fiducie	`	1 390
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(323 069)	(111 468)
Émission d'actions subalternes classe A	53 686	65 138
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(1 303 663)	(414 064)
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	41 027	(10 102)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(230 453)	429 516
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	535 715	106 199
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice (note 4)	305 262	535 715

Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 27).

Se reporter aux notes des états financiers consolidés.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

1. Description des activités

Le Groupe CGI inc. (la « Société »), directement ou par l'intermédiaire de ses filiales, gère des services en technologies de l'information (« TI »), ainsi que des services en gestion des processus d'affaires, afin d'aider ses clients à réaliser leurs stratégies de façon efficace tout en créant de la valeur ajoutée. Les services de la Société comprennent la gestion des TI et des fonctions d'affaires (« impartition »), l'intégration de systèmes, des services-conseils, ainsi que la vente de solutions d'affaires. La Société a été constituée en vertu de la partie IA de la *Loi sur les compagnies* (Québec), qui a été remplacée par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec), sanctionnée le 14 février 2011, et ses actions sont négociées sur le marché. Le siège social et les bureaux de la direction de la Société sont situés au 1350, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) H3G 1T4, Canada.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 ont été autorisés pour publication par le conseil d'administration le 10 novembre 2015.

3. Sommaire des principales méthodes comptables

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales. Tous les soldes et toutes les opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation.

Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société contrôle une entité quand elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date d'acquisition et elles le demeurent jusqu'à la date de perte de contrôle sur les filiales.

BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, sauf en ce qui a trait à certains actifs et passifs financiers, qui ont été évalués à la juste valeur comme il est décrit ci-après.

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur le montant des actifs, des passifs et des capitaux propres, sur les informations fournies à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants des revenus et des charges comptabilisés au cours de la période de présentation de l'information financière. Étant donné que la présentation de l'information financière suppose l'utilisation de jugements et d'estimations, les résultats réels pourraient différer.

Les jugements et estimations importants concernant l'avenir et les autres sources majeures d'incertitude relative aux estimations à la fin de la période de présentation de l'information financière pourraient présenter un risque important d'ajustements significatifs de la valeur comptable des éléments suivants au cours du prochain exercice : les actifs d'impôt différé, la comptabilisation des revenus, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, la dépréciation du goodwill, les provisions pour incertitudes fiscales et les litiges et réclamations.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

UTILISATION DE JUGEMENTS ET D'ESTIMATIONS (SUITE)

Les jugements posés par la direction, à l'exclusion de ceux qui impliquent des estimations, qui ont le plus d'impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers sont les suivants :

Accords comprenant des éléments multiples

Afin d'évaluer si les livrables aux termes d'un accord sont des éléments identifiables séparément, la direction doit exercer son jugement. Un élément est considéré comme étant identifiable séparément s'il a une valeur en soi pour le client. En premier lieu, la Société examine les clauses du contrat afin de déterminer si le livrable est accepté séparément par le client. Puis, la Société évalue si le livrable aurait pu être fourni par un autre fournisseur et s'il aurait été possible pour le client de décider de ne pas faire l'acquisition du livrable.

Actifs d'impôt différé

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes pourront être imputées. La direction doit exercer son jugement en ce qui concerne la présence d'incertitudes relativement au calendrier des bénéfices imposables futurs requis pour comptabiliser un actif d'impôt différé. La Société comptabilise un avantage d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir. En établissant ce jugement, la Société tient compte des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures disponibles.

Une description des estimations figure dans les rubriques respectives des notes des états financiers consolidés et à la note 3, « Sommaire des principales méthodes comptables ».

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS

La Société génère des revenus essentiellement au moyen de la prestation de services en TI et en gestion des processus d'affaires, tel qu'il est indiqué à la note 1.

La Société fournit des services et des biens dans le cadre d'accords comportant divers mécanismes d'établissement des prix. La Société comptabilise les revenus lorsque les conditions suivantes sont satisfaites : il y a des preuves claires de l'existence d'un accord; il est possible d'évaluer de façon fiable le montant des revenus et des charges connexes; il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société; le degré d'avancement des travaux peut être mesuré de façon fiable lorsque des services sont fournis et les risques et avantages importants inhérents à la propriété, dont notamment le contrôle effectif, sont transférés aux clients lorsque des biens sont vendus. Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, déduction faite des remises, rabais pour quantités et taxes de vente connexes.

Certains accords de la Société peuvent comprendre des clauses d'acceptation par le client. Chaque clause est étudiée pour déterminer si le processus de génération des bénéfices est terminé lorsque le service est rendu. Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une acceptation formelle du client pour comptabiliser les revenus à condition que la Société fasse la démonstration objective que les critères stipulés dans les clauses d'acceptation sont remplis. Parmi les critères revus, notons les accords semblables signés par le passé, si ces clauses sont uniques au client ou si elles s'appliquent à tous les accords, la durée des modalités d'acceptation et les antécédents spécifiques au client.

Les revenus tirés de la vente de biens de tiers fournisseurs, comme les licences d'utilisation de logiciels, le matériel informatique ou les services, sont comptabilisés sur la base du montant brut si la Société agit pour son propre compte dans le cadre de la transaction et sont comptabilisés sur la base du montant net si la Société agit à titre d'agent entre le client et le tiers fournisseur. Les facteurs généralement considérés pour déterminer si la Société agit pour son propre compte ou à titre d'agent sont si la Société est le principal obligé du client, si elle ajoute une valeur significative au bien ou au service du fournisseur et si elle assume des risques de livraison et de crédit.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COMPTABILISATION DES REVENUS, TRAVAUX EN COURS ET REVENUS DIFFÉRÉS (SUITE)

Prix de vente relatif

Les accords de la Société comprennent souvent la prestation de plusieurs services et biens, qui sont décrits ci-dessous. Lorsqu'un accord vise la prestation d'éléments multiples, la valeur totale de l'accord est répartie entre chaque élément identifiable séparément en fonction de son prix de vente relatif. Lorsqu'elle fait l'estimation du prix de vente de chaque élément, la Société privilégie l'utilisation de prix observables qui sont établis au moyen des prix obtenus par la Société pour les mêmes éléments ou pour des éléments semblables. Si les prix observables ne peuvent être obtenus, le prix de vente correspond à la meilleure estimation de ce prix par la Société. La meilleure estimation du prix de vente est le prix auquel la Société s'attend normalement à fournir des services ou des biens et tient compte d'un certain nombre de facteurs internes et externes y compris, sans s'y limiter, les régions géographiques, les politiques de prix de la Société, les coûts internes et les marges. La méthode de comptabilisation des revenus appropriée est appliquée à chaque élément identifiable séparément, comme il est mentionné ci-après.

Impartition

Les revenus tirés des accords d'impartition et de gestion des processus d'affaires sont en général comptabilisés au prix contractuel à mesure que les services sont fournis, sauf s'il existe une meilleure facon de mesurer la performance ou la prestation de services.

Intégration de systèmes et services-conseils

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils fondés sur le temps et les ressources sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis, tandis que ceux qui sont fondés sur les coûts sont comptabilisés à mesure que les coûts remboursables sont engagés.

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Cette méthode se fonde sur des estimations du total des coûts de main-d'œuvre ou du nombre total d'heures de travail prévu pour fournir le service, qui sont comparées aux coûts de la main-d'œuvre ou aux heures déjà engagées pour évaluer le pourcentage des revenus gagnés. La direction révise régulièrement les estimations sous-jacentes au total des coûts de main-d'œuvre ou au nombre total d'heures de travail prévues. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne sont comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

Les revenus tirés d'accords liant la rémunération aux gains réalisés par le client sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable que les bénéfices résultant de ces accords généreront la valeur sur laquelle la comptabilisation des revenus repose.

Licences d'utilisation de logiciels

La plupart des accords visant la vente de licences d'utilisation de logiciels comprennent d'autres services, comme l'implantation, la personnalisation et l'entretien. Dans le cas de ces accords, les revenus tirés de licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés à la livraison s'il a été déterminé que le logiciel est un élément identifiable séparément. Dans le cas contraire, il est combiné aux services d'implantation et de personnalisation et est comptabilisé comme il est indiqué au paragraphe « Intégration de systèmes et de services-conseils » ci-dessus. Les revenus tirés des services d'entretien des licences vendues et implantées sont comptabilisés de façon proportionnelle sur la durée de la période d'entretien.

Travaux en cours et revenus différés

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants percus avant la prestation des services ou la livraison des biens sont classés dans les revenus différés.

Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus

Des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus peuvent survenir en raison de coûts additionnels liés à des contrats qui n'avaient pas été prévus au moment de la conclusion du contrat. Les pertes relatives à un contrat correspondent à l'excédent des coûts estimatifs sur le total des revenus estimatifs du contrat. Les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle il est établi qu'une perte est probable. La perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés, et l'excédent est comptabilisé dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. La direction passe régulièrement en revue la rentabilité des accords et les estimations sous-jacentes.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent principalement l'encaisse non affectée et les placements courants dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

FONDS DÉTENUS POUR DES CLIENTS ET OBLIGATIONS LIÉES AUX FONDS DES CLIENTS

Dans le cadre des services de paie, de production de déclarations fiscales et de services de règlement, la Société recueille les fonds aux fins du versement des salaires, des impôts et des règlements; conserve temporairement ces fonds jusqu'au moment du paiement; verse les fonds aux employés des clients, aux administrations fiscales compétentes et aux porteurs des demandes de règlement; produit les déclarations fiscales destinées au gouvernement fédéral et aux gouvernements locaux; et prend en charge la correspondance et les révisions réglementaires en découlant. Les fonds détenus pour des clients comprennent des obligations non courantes et de la trésorerie. La Société présente séparément ces fonds détenus pour des clients des obligations relatives à ces fonds. Les fonds détenus pour des clients sont classés comme actifs courants puisque, selon les intentions de la direction, ils sont détenus seulement dans le but de respecter les obligations liées aux fonds des clients, lesquels seront remboursés dans un délai de un an à partir de la date du bilan consolidé.

Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés lors de la cession des obligations non courantes sont comptabilisés dans les revenus de la période au cours de laquelle ils sont gagnés, puisque le recouvrement, la garde et le versement de ces fonds sont des facteurs décisifs dans la prestation de ces services.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles, y compris celles visées par des contrats de location-financement, sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Immeubles	10 à 40 ans
Améliorations locatives	Durée d'utilité ou durée du bail, selon la moindre des deux
Mobilier, agencements et matériel	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans

CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont initialement comptabilisés dans des immobilisations corporelles à un montant égal à la juste valeur des actifs loués ou, si elle est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux à payer au titre de la location au commencement du contrat de location, puis sont amortis sur la durée d'utilité économique de l'actif ou, si elle est inférieure, sur la durée du contrat de location. La portion en capital des paiements futurs au titre de la location est comprise dans la dette à long terme au bilan consolidé. L'intérêt est passé en charges dans les états consolidés du résultat de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde du passif.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont passés en charges dans les états consolidés du résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les incitatifs dans les contrats de location simple, visant généralement les locaux, sont comptabilisés en diminution de la charge locative sur la durée du contrat de location.

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS

Les coûts liés à des contrats sont principalement engagés dans le cadre de l'acquisition et de la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme. Les coûts liés à des contrats comprennent principalement des coûts de transition et des incitatifs.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

COÛTS LIÉS À DES CONTRATS (SUITE)

Coûts de transition

Les coûts de transition comprennent principalement les coûts liés à l'installation des systèmes et des processus engagés après l'obtention des contrats d'impartition. Pour les contrats de services en gestion des processus d'affaires, les coûts comprennent principalement les coûts liés à la conversion des applications du client sur les plates-formes de la Société. Les coûts de transition se composent essentiellement du coût de la main-d'œuvre, qui comprend la rémunération et les avantages du personnel connexes, de même que les frais de sous-traitance.

Incitatifs

Des incitatifs sont occasionnellement accordés aux clients lors de la signature de contrats d'impartition. Ces incitatifs sont accordés sous la forme de paiements en trésorerie.

Coûts préalables aux contrats

Les coûts liés à l'acquisition ou à la mise en œuvre de contrats d'impartition à long terme qui sont engagés préalablement à l'obtention des contrats concernés sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés, sauf dans les cas où il est pratiquement certain que les contrats seront octroyés et que les coûts sont directement liés à l'acquisition du contrat. En ce qui concerne les contrats d'impartition, la Société est pratiquement certaine qu'un contrat sera octroyé si la Société est choisie par le client après un appel d'offres, mais avant la signature du contrat.

Amortissement des coûts liés à des contrats

Les coûts liés à des contrats sont amortis selon le mode linéaire à mesure que les services sont fournis. Les coûts de transition et les coûts préalables aux contrats, s'il y a lieu, sont inclus dans les coûts des services et frais de vente et d'administration, et les incitatifs sont amortis en réduction des revenus.

Perte de valeur des coûts liés à des contrats

Lorsqu'il est prévu qu'un contrat ne sera pas rentable, la perte prévue est appliquée initialement en réduction des coûts liés au contrat capitalisés. L'excédent de la perte prévue sur les coûts liés au contrat capitalisés est comptabilisé à titre de pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus dans les fournisseurs et autres créditeurs et dans les autres passifs non courants. Si le contrat redevient rentable à une date ultérieure, la perte de valeur préalablement comptabilisée doit être reprise. Tout d'abord, les pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus doivent être reprises, et s'il reste encore une rentabilité prévue supplémentaire, alors toute perte de valeur préalablement appliquée aux coûts liés au contrat capitalisés doit être reprise. La reprise de la perte de valeur est limitée afin que la valeur comptable des coûts liés à un contrat ne soit supérieure ni à leur valeur recouvrable ni à leur valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée à leur égard au cours d'exercices antérieurs.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se composent principalement de logiciels pour utilisation interne, de solutions d'affaires, de licences d'utilisation de logiciels et de relations clients. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires et les licences d'utilisation de logiciels sont comptabilisés au coût. Les solutions d'affaires développées en interne et offertes sur le marché sont capitalisées si elles répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière. Les logiciels pour utilisation interne développés en interne sont capitalisés s'ils répondent aux critères spécifiques de capitalisation relatifs à la faisabilité technique et financière et si la Société démontre sa capacité et son intention de les utiliser. Les logiciels pour utilisation interne, les solutions d'affaires, les licences d'utilisation de logiciels et les relations clients acquis lors de regroupements d'entreprises sont comptabilisés initialement à leur juste valeur fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, ce qui implique l'établissement d'estimations à propos des flux de trésorerie futurs et de taux d'actualisation.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (SUITE)

Amortissement des immobilisations incorporelles

La Société amortit les immobilisations incorporelles selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité estimative :

Logiciels pour utilisation interne	2 à 7 ans
Solutions d'affaires	2 à 10 ans
Licences d'utilisation de logiciels	3 à 8 ans
Relations clients et autres	2 à 10 ans

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL Échéancier des tests de dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et du goodwill est revue pour dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable a pu se déprécier. La Société évalue, à chaque date de clôture, si de tels événements ou changements de circonstances se sont produits. La valeur comptable des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles qui ne sont pas prêtes à être utilisées et du goodwill font l'objet d'un test de dépréciation annuel au 30 septembre.

Tests de dépréciation

S'il existe un indice de dépréciation ou si un actif doit être soumis à un test de dépréciation annuel, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») à laquelle l'actif appartient pour déterminer le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif ou d'une UGT diminuée des coûts de la cession et sa valeur d'utilité pour la Société. La Société a principalement recours à la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif ou à l'UGT. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la cession, les transactions récentes sur le marché sont prises en compte lorsque disponibles. S'il est estimé que la valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable doit être réduite à sa valeur recouvrable. Une perte de valeur est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

Le goodwill acquis par suite d'un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises en question. Le groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies correspond aux secteurs opérationnels de la Société. Pour les besoins des tests de dépréciation du goodwill, le groupe d'UGT qui représente, au sein de la Société, le niveau le plus bas auquel le goodwill doit faire l'objet d'un suivi par la direction est le niveau du secteur opérationnel.

La valeur recouvrable de chaque secteur a été établie conformément au calcul de la valeur d'utilité qui comprend des estimations de sa performance financière future fondée sur les flux de trésorerie approuvés par la direction couvrant une période de cinq ans, puisque la Société génère des revenus principalement au moyen de contrats à long terme. Les hypothèses clés utilisées dans le calcul de la valeur d'utilité sont le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme des flux de trésorerie opérationnels nets. Pour formuler ces hypothèses, la direction a pris en compte la conjoncture économique et son incidence sur les taux de croissance et d'actualisation prévus. Les projections de flux de trésorerie reflètent les attentes de la direction quant au rendement du secteur opérationnel et les perspectives de croissance du marché du secteur opérationnel. Le taux d'actualisation affecté à un secteur opérationnel est le coût moyen pondéré du capital (« CMPC »). La direction tient compte de facteurs comme la prime de risque pays, le taux sans risque, la prime relative à la taille et le coût de la dette pour calculer le CMPC. Les pertes de valeur comptabilisées se rapportant au goodwill ne peuvent pas être reprises à des périodes ultérieures.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

DÉPRÉCIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DU GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation (suite)

Pour les actifs autres que le goodwill ayant subi une perte de valeur, la Société évalue, à chaque date de clôture, s'il existe un indice que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement sont susceptibles de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe un tel indice, la Société estime la valeur recouvrable de l'actif. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement est reprise seulement s'il y a eu un changement dans les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. La reprise est limitée de façon à ce que la valeur comptable de l'actif n'excède pas sa valeur recouvrable, ni la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite de l'amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif au cours d'exercices antérieurs. Le montant de la reprise est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les placements non courants, lesquels sont présentés dans les actifs financiers non courants, sont composés d'obligations qui sont classées comme étant non courantes selon les intentions de la direction.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

La Société comptabilise ses regroupements d'entreprises selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, la contrepartie transférée est évaluée à la juste valeur. Les frais connexes à l'acquisition et coûts d'intégration découlant de regroupements d'entreprises sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société comptabilise le goodwill comme étant l'excédent du coût d'acquisition sur les immobilisations corporelles et incorporelles identifiables nettes acquises et des passifs pris en charge à leur juste valeur à la date d'acquisition. La juste valeur affectée aux immobilisations corporelles et incorporelles acquises et aux passifs pris en charge repose sur les hypothèses faites par la direction. Ces hypothèses portent notamment sur les flux de trésorerie futurs attendus des immobilisations incorporelles, soit les relations clients, les solutions d'affaires et les marques de commerce. Le goodwill préliminaire comptabilisé comprend la valeur économique future liée à la main-d'œuvre acquise et les synergies avec les activités de la Société qui découlent principalement de la réduction des coûts et de nouvelles occasions d'affaires. L'établissement de la juste valeur est basé sur les estimations relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles acquises ainsi qu'aux litiges, aux provisions pour pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus, aux autres contrats déficitaires et aux réserves pour éventualités assumés. Les estimations incluent la prévision des flux de trésorerie futurs et des taux d'actualisation. Les variations ultérieures de la juste valeur sont portées au coût d'acquisition si elles constituent des ajustements au cours de la période d'évaluation. La période d'évaluation, qui ne doit pas dépasser douze mois, correspond à la période entre la date d'acquisition et la date à laquelle toute l'information importante nécessaire à l'établissement des justes valeurs est disponible. Toute autre variation ultérieure est comptabilisée dans les états consolidés du résultat.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice de base par action est établi en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions afin d'évaluer l'effet dilutif des options sur actions et des UAR.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DE LOGICIELS

Les frais de recherche, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés. Les frais de développement de logiciels, déduction faite des crédits d'impôt connexes, sont passés en charges au cours de la période à laquelle ils sont engagés, à moins qu'ils ne répondent aux critères de capitalisation spécifiques relatifs à la faisabilité technique, commerciale et financière.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

CRÉDITS D'IMPÔT

Pour la comptabilisation des crédits d'impôt, la Société utilise l'approche par le résultat, selon laquelle les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés dans la mesure où il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à l'ensemble des conditions rattachées à la subvention. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux charges opérationnelles sont comptabilisés en diminution des charges connexes dans la période au cours de laquelle ces charges sont engagées. Les crédits d'impôt relatifs aux dépenses en immobilisations sont comptabilisés en diminution du coût des actifs. Les crédits d'impôt sont comptabilisés selon les meilleures estimations de la Société des montants qu'elle s'attend à recevoir et font l'objet d'une vérification par les administrations fiscales.

IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

L'impôt sur les bénéfices est comptabilisé d'après la méthode axée sur le bilan.

L'impôt sur les bénéfices exigible est comptabilisé relativement aux montants prévus à payer ou à recouvrer selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date du bilan.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont établis en fonction des différences temporelles déductibles ou imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs selon des taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés qui entreront en vigueur pendant l'exercice au cours duquel la Société s'attend à recouvrer ou à régler les différences. Les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'état du résultat, dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres selon le classement de l'élément auquel ils se rattachent.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables contre lesquels les pertes peuvent être imputées. Une fois cette évaluation réalisée, la Société tient compte de l'analyse des prévisions et des stratégies de planification fiscale futures. De telles estimations sont fondées sur les prévisions par administration fiscale sur une base non actualisée. La direction tient compte de facteurs comme le bénéfice imposable prévu, l'historique d'un bénéfice imposable et la disponibilité des stratégies fiscales.

La Société est assujettie à l'impôt dans de nombreuses administrations fiscales et il existe des transactions et des calculs pour lesquels le montant d'impôt définitif est incertain. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage d'impôt ou réduit un passif d'impôt seulement lorsqu'il est probable que l'avantage d'impôt se matérialisera à l'avenir ou que le passif d'impôt n'est plus probable. La provision pour positions fiscales incertaines est constituée en ayant recours à la meilleure estimation du montant qui devrait être payé en se fondant sur l'évaluation qualitative de tous les facteurs pertinents, tels que l'expérience tirée de vérifications fiscales antérieures ou l'interprétation des règlements fiscaux.

PROVISIONS

Des provisions sont comptabilisées si la Société a une obligation juridique ou implicite actuelle résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions de la Société constituent des passifs correspondant aux contrats de location des locaux libérés par la Société, des provisions pour litiges et réclamations survenant dans le cours normal des activités, et des passifs relatifs au démantèlement liés à des immeubles de bureaux visés par des contrats de location simple. La Société comptabilise aussi des provisions pour restructuration rattachées aux regroupements d'entreprises et aux coûts de cessation d'emploi engagés dans le cadre des efforts de la Société pour améliorer sa productivité.

Le montant comptabilisé à titre de provision est la meilleure estimation de la contrepartie nécessaire au règlement de l'obligation actuelle à la fin de la période de présentation de l'information financière, compte tenu des risques et incertitudes liés à l'obligation. Les provisions sont actualisées au moyen d'un taux courant avant impôt lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif. L'augmentation de la provision pour refléter le passage du temps est comptabilisée à titre de charges financières.

La Société comptabilise les provisions pour les contrats de location déficitaires qui se composent des coûts estimatifs liés aux locaux inoccupés. La provision reflète la valeur actualisée des paiements de loyer qui excèdent les revenus de sous-location prévus sur la durée restante du contrat de location.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PROVISIONS (SUITE)

Les provisions pour litiges et réclamations sont calculées selon les précédents historiques, les tendances courantes et d'autres hypothèses qui semblent raisonnables dans les circonstances. Les estimations portent sur la période durant laquelle les événements sous-jacents à la procédure se sont produits et sur le degré de probabilité d'une issue défavorable.

Les passifs relatifs au démantèlement ont trait à des immeubles visés par des contrats de location simple qui contiennent des clauses exigeant la remise des lieux à leur état initial à l'échéance du contrat. La provision est établie en utilisant la valeur actualisée des sorties de trésorerie futures estimatives.

Des provisions pour restructuration, constituées d'indemnités de départ, sont comptabilisées lorsqu'un plan officiel détaillé mentionne l'activité ou une partie de l'activité concernée, l'emplacement et le nombre d'employés touchés, une estimation détaillée des frais connexes, des calendriers appropriés, et qu'il a été communiqué aux personnes concernées.

CONVERSION DES DEVISES

Les états financiers consolidés de la Société sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle de la société mère. Chaque entité de la Société détermine sa propre monnaie fonctionnelle, et les éléments des états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle. La monnaie fonctionnelle est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités.

Soldes et transactions en devises

Les revenus, les charges et les actifs et passifs non monétaires libellés en devises sont comptabilisés au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes de change réalisés et non réalisés sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Établissements à l'étranger

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société, les actifs et les passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les charges sont convertis aux taux de change moyens en vigueur durant la période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est la même que celle de la Société, les actifs et passifs monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date du bilan, et les actifs et passifs non monétaires, aux taux de change historiques. Les revenus et charges sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les gains et pertes de change de ces établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres

La Société maintient un régime d'options sur actions et d'UAR réglées en instruments de capitaux propres qui sont versées à titre de rémunération à des employés et à des tiers fournissant des services à la Société.

La juste valeur de ces paiements fondés sur des actions est déterminée à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options Black et Scholes pour les options sur actions, et le cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto pour les UAR. Le nombre d'options sur actions et d'UAR, dont il est prévu que les droits seront acquis, est estimé à la date d'attribution, puis révisé à chaque date de clôture. Pour établir une estimation de la juste valeur des options sur actions, il faut formuler des hypothèses sur les données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la durée de vie prévue des options et la volatilité prévue du cours des actions. La juste valeur ajustée pour tenir compte des attentes relativement aux conditions liées au rendement et aux taux d'extinction attendus est comptabilisée en résultat comme une charge au titre des paiements fondés sur des actions, et un montant correspondant est porté au crédit du surplus d'apport, sur la base de l'acquisition graduelle des droits au cours de la période d'acquisition des droits.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (SUITE)

Régimes d'options réglées en instruments de capitaux propres (suite)

Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée est portée au crédit du capital-actions, et la juste valeur des options sur actions comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions. Lorsque les UAR sont exercées, leur juste valeur comptabilisée dans le surplus d'apport est soustraite et portée au crédit du capital-actions.

Régime d'achat d'actions

La Société administre un régime d'achat d'actions pour les employés admissibles. Selon ce régime, la Société verse des cotisations correspondant à celles effectuées par les employés jusqu'à un pourcentage maximal du salaire de l'employé. Les cotisations versées par la Société sont comptabilisées au titre des salaires et autres coûts des membres dans les coûts des services et frais de vente et d'administration.

Unités d'actions différées réglées en trésorerie

La Société administre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour rémunérer les membres du conseil d'administration. Une charge égale au cours de clôture des actions subalternes classe A de la Société à la Bourse de Toronto à la date d'attribution de chaque UAD est comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration et un passif correspondant est comptabilisé à titre de rémunération à payer. Après la date d'attribution, le passif au titre des UAD est réévalué pour tenir compte des variations ultérieures de la juste valeur des actions de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Tous les instruments financiers sont initialement évalués à leur juste valeur. Par la suite, les actifs financiers classés comme des prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs, sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les actifs et passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du bénéfice net et classés comme disponibles à la vente, sont par la suite évalués à leur juste valeur.

Les instruments financiers peuvent être désignés au moment de la comptabilisation initiale à la juste valeur par le biais du bénéfice net si l'un des critères suivants est respecté : i) l'instrument financier comprend un ou plusieurs dérivés incorporés qui, autrement, auraient été comptabilisés séparément, ii) la désignation élimine ou réduit significativement une incohérence d'évaluation ou de comptabilisation qui surviendrait de l'évaluation de l'actif ou du passif financier ou de la comptabilisation des gains et des pertes sur ceux-ci selon des bases différentes ou iii) l'actif financier et le passif financier font partie d'un groupe d'actifs ou de passifs financiers qui est géré et dont la performance s'apprécie sur la base de la juste valeur, selon une gestion des risques ou une stratégie d'investissement documentée. Les gains et pertes liés aux réévaluations périodiques des actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les gains et pertes non réalisés, déduction faite de l'impôt sur les bénéfices applicable, sur les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les revenus d'intérêts gagnés et les gains et pertes réalisés sur la vente des actifs disponibles à la vente sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat.

Les coûts de transaction comprennent essentiellement les frais associés aux services juridiques et comptables et tout autre coût directement attribuable à l'émission des actifs et passifs financiers. Les coûts de transaction sont capitalisés au coût des actifs et des passifs financiers autres que ceux classés dans les instruments désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net.

Les actifs financiers sont décomptabilisés si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à échéance, ou si l'actif est transféré et que ce transfert remplit les conditions de décomptabilisation. Le transfert remplit les conditions de décomptabilisation si la quasi-totalité des risques et avantages importants inhérents à la propriété a été transférée.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

La Société a effectué le classement suivant :

Désignés à la juste valeur par le biais du bénéfice net

La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments financiers dérivés (sauf s'ils sont admissibles à la comptabilité de couverture). De plus, les actifs au titre du régime de rémunération différée comptabilisés dans les actifs financiers non courants ont été désignés par la direction à la juste valeur par le biais du bénéfice net au moment de leur comptabilisation initiale, étant donné que ce classement reflète la stratégie d'investissement de la direction.

Prêts et créances

Les créances clients, la trésorerie comprise dans les fonds détenus pour des clients et les montants à recevoir à long terme comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Disponibles à la vente

Les obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et dans les placements non courants comptabilisés dans les actifs financiers non courants.

Autres passifs

Les fournisseurs et autres créditeurs, la rémunération à payer, la dette à long terme et les obligations liées aux fonds des clients.

Hiérarchie des justes valeurs

Les évaluations à la juste valeur comptabilisées au bilan sont classées selon les niveaux suivants :

- Niveau 1 : un cours (non ajusté) sur un marché actif pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : les données autres que les cours visés au niveau 1, mais qui sont observables pour l'actif ou le passif directement ou indirectement; et
- Niveau 3 : les données relatives à l'actif ou au passif, qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE

La Société a recours à divers instruments financiers dérivés pour gérer le risque lié aux taux d'intérêt et aux taux de change.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, à la date à laquelle les contrats dérivés sont conclus, et sont ultérieurement réévalués à la juste valeur à la date de clôture de présentation de l'information financière. Le gain ou la perte qui en découle est comptabilisé dans les états consolidés du résultat, à moins que le dérivé ne soit désigné comme instrument de couverture et qu'il ne soit jugé efficace, auquel cas le moment de la comptabilisation dans les états consolidés du résultat repose sur la nature de la relation de couverture.

À la mise en place d'une relation de couverture, la Société désigne et documente officiellement la relation de couverture à laquelle elle souhaite appliquer la comptabilité de couverture, ainsi que l'objectif et la stratégie de la gestion des risques qui sous-tendent la couverture. La documentation porte sur l'identification de l'instrument de couverture, la transaction ou l'élément couvert, la nature du risque couvert et la façon dont la Société appréciera l'efficacité de l'instrument de couverture à compenser, par ses variations de juste valeur, l'exposition aux variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de l'élément couvert attribuables au risque couvert. Ces couvertures devraient être hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou des flux de trésorerie et sont appréciées de manière continue afin d'établir si, dans les faits, elles ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles elles ont été désignées.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE (SUITE)

Les flux de trésorerie liés aux transactions de couverture sont classés de la même manière que les flux de trésorerie liés à la position couverte.

Les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur dans les bilans consolidés à titre d'instruments financiers dérivés courants, d'actifs financiers non courants ou d'instruments financiers dérivés non courants. Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers dérivés, la Société utilise des modèles d'évaluation tels que l'analyse des flux de trésorerie actualisés reposant sur des données observables sur le marché.

COUVERTURES DES INVESTISSEMENTS NETS

Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société a recours aux swaps de devises et aux dettes à long terme libellées en devises pour couvrir des parties de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et en Europe. Les gains ou pertes de change sur les investissements nets et la partie efficace des gains ou des pertes sur les instruments de couverture des investissements nets sont comptabilisés à titre d'autres éléments du résultat global. Dans la mesure où la couverture est inefficace, ces écarts sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat. Lorsque l'investissement net faisant l'objet de la couverture est cédé, le montant qui s'y rattache dans les autres éléments du résultat global est alors transféré dans le bénéfice net, au titre des gains ou des pertes découlant de la cession.

COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs

La Société a conclu divers contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des taux de change.

Couverture de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié aux flux de trésorerie de la facilité d'emprunt à terme non garantie à taux variable. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, mais rembourse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel.

Les couvertures susmentionnées ont été documentées en tant que couvertures de flux de trésorerie, et aucun élément de la juste valeur des contrats dérivés n'est exclu de l'appréciation ou de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. La partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés est comptabilisée à titre d'autres éléments du résultat global et la partie inefficace, le cas échéant, dans les états consolidés du résultat. La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés est reclassée des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans les états consolidés du résultat.

COUVERTURES DE JUSTE VALEUR

Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié à la juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine à taux fixe. En vertu du swap de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt fixe, mais rembourse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel.

Les variations de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt sont comptabilisées à titre de charges financières dans les états consolidés du résultat. Les variations de la juste valeur des éléments couverts attribuable au risque couvert sont comptabilisées à titre d'ajustement de la valeur comptable des billets de premier rang non garantis en devise américaine, et sont aussi inscrites au titre des charges financières dans les états consolidés du résultat. Si les éléments couverts sont décomptabilisés, la juste valeur non amortie est comptabilisée immédiatement dans les états consolidés du résultat.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société administre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies et à prestations définies.

Le coût des régimes à cotisations définies est passé en charges dans les états consolidés du résultat en fonction des cotisations payables par la Société au cours de l'exercice.

En ce qui a trait aux régimes à prestations définies, l'obligation au titre des prestations définies est calculée par des actuaires indépendants au moyen de la méthode des unités de crédit projetées. Les obligations au titre des prestations de retraite dans le bilan consolidé représentent la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies réduite de la juste valeur des actifs au titre du régime. Les actifs au titre des prestations de retraite sont comptabilisés dans la mesure où la Société peut bénéficier de remboursements ou d'une réduction des cotisations futures. Les régimes de retraite qui sont capitalisés à même le paiement des primes d'assurance sont traités comme des régimes à cotisations définies, sauf si la Société a une obligation soit de verser directement les prestations lorsqu'elles deviennent exigibles, soit de verser d'autres montants si les actifs accumulés auprès de l'assureur ne couvrent pas tous les avantages futurs du personnel. Dans ces circonstances, le régime est traité comme un régime à prestations définies.

Les contrats d'assurance sont traités comme des actifs de régime d'un régime à prestations définies si les produits du contrat :

- ne peuvent servir qu'à financer les avantages du personnel;
- sont hors de portée des créanciers de la Société; et
- ne peuvent pas être restitués à la Société, sauf si ces produits représentent un surplus d'actifs non nécessaires au respect de l'ensemble des obligations relatives aux avantages du personnel ou constituent un remboursement des avantages du personnel déjà payés par la Société.

Les contrats d'assurance qui ne respectent pas les critères susmentionnés sont traités comme des investissements non courants et sont inscrits à leur juste valeur comme des actifs financiers non courants dans le bilan consolidé.

Pour calculer le coût des régimes à prestations définies et leur valeur actualisée à l'aide d'évaluations actuarielles, il est nécessaire de formuler des hypothèses sur les taux d'actualisation, les augmentations salariales futures et des prestations de retraite, les taux d'inflation et la mortalité. Toute modification apportée à ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des prestations de retraite. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première qualité libellées dans la devise dans laquelle les prestations seront versées et dont l'échéance se rapproche de celle de l'obligation de retraite concernée.

Le coût des services rendus au cours de la période est comptabilisé dans les coûts des services et frais de vente et d'administration des états consolidés du résultat. L'intérêt net calculé d'après le taux d'actualisation appliqué au passif ou à l'actif net au titre du montant net des prestations définies est comptabilisé comme une charge financière nette ou un revenu financier net. Si les avantages d'un régime sont modifiés ou si un régime fait l'objet d'une compression, la modification de l'avantage qui en résulte ayant trait à un service passé ou bien le gain ou la perte lié à la compression est comptabilisé immédiatement dans l'état consolidé du résultat. Les gains ou les pertes sur le règlement d'un régime à prestations définies sont comptabilisés au moment du règlement.

Les réévaluations des régimes à prestations définies comprennent les gains et les pertes actuariels, les changements dans l'effet du plafonnement de l'actif ainsi que le rendement des actifs des régimes à l'exclusion du montant compris dans l'intérêt net sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies. Les réévaluations sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global au cours de la période où elles sont réalisées.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

3. Sommaire des principales méthodes comptables (suite)

MODIFICATIONS DE NORMES COMPTABLES FUTURES

Les normes suivantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur :

IFRS 15 - Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, qui précise la méthode et le moment de la comptabilisation des produits des activités ordinaires, et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. L'IFRS 15 annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. La norme entrera en vigueur le 1^{er} octobre 2018 pour la Société, et l'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases, soit le classement et l'évaluation, la dépréciation et la comptabilité de couverture, du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.* La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} octobre 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue, à l'heure actuelle, l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Trésorerie	305 262	265 715
Équivalents de trésorerie	_	270 000
	305 262	535 715

5. Créances clients

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Clients (note 31)	889 192	873 466
Autres ¹	208 671	162 602
	1 097 863	1 036 068

Les autres créances comprennent les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques, les autres crédits d'impôt pour la recherche et le développement ainsi que la création d'emplois et de croissance économique. Les crédits d'impôt représentent un montant d'environ 139 972 000 \$ et 113 511 000 \$ des autres créances respectivement pour les exercices 2015 et 2014.

Les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques au Québec permettent aux sociétés ayant un établissement dans la province de Québec, qui exercent des activités admissibles dans le secteur de la technologie, d'obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 24 % des salaires admissibles, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ par année par employé admissible jusqu'au 31 décembre 2025. Pour tous les salaires admissibles engagés après le 26 mars 2015, en plus du crédit d'impôt remboursable de 24 %, un crédit d'impôt non remboursable de 6 % est désormais disponible, ce qui porte le maximum du crédit d'impôt à 25 000 \$ par an par employé.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

6. Fonds détenus pour des clients

	Au	Au
	30 septembre 2015	30 septembre 2014
	\$	\$
Trésorerie	299 433	97 577
Obligations non courantes (note 31)	196 964	198 177
	496 397	295 754

7. Immobilisations corporelles

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2014	72 357	205 242	150 419	603 646	1 031 664
Ajouts	6 542	4 556	8 944	120 434	140 476
Cessions/mises hors service	_	(13 491)	(10 693)	(108 695)	(132 879)
Écart de conversion	5 533	13 287	11 277	50 248	80 345
Au 30 septembre 2015	84 432	209 594	159 947	665 633	1 119 606
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2014	10 142	125 381	72 790	336 471	544 784
Amortissement (note 24)	3 183	26 982	20 723	122 778	173 666
Cessions/mises hors service	_	(13 444)	(10 497)	(92 367)	(116 308)
Écart de conversion	1 264	8 300	6 105	28 686	44 355
Au 30 septembre 2015	14 589	147 219	89 121	395 568	646 497
Valeur comptable nette au 30 septembre 2015	69 843	62 375	70 826	270 065	473 109

	Terrains et immeubles	Améliorations locatives	Mobilier, agencements et matériel	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Coût					
Au 30 septembre 2013	62 077	193 221	160 394	466 312	882 004
Ajouts	8 962	10 630	19 926	155 939	195 457
Cessions/mises hors service	_	(6 932)	(38 420)	(34 984)	(80 336)
Écart de conversion	1 318	8 323	8 519	16 379	34 539
Au 30 septembre 2014	72 357	205 242	150 419	603 646	1 031 664
Amortissement cumulé					
Au 30 septembre 2013	6 670	99 015	75 628	225 548	406 861
Amortissement (note 24)	3 275	29 669	26 811	127 131	186 886
Cessions/mises hors service	_	(6 920)	(35 105)	(24 077)	(66 102)
Écart de conversion	197	3 617	5 456	7 869	17 139
Au 30 septembre 2014	10 142	125 381	72 790	336 471	544 784
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	62 215	79 861	77 629	267 175	486 880

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

7. Immobilisations corporelles (suite)

Les immobilisations corporelles comprennent les actifs suivants acquis aux termes de contrats de location-financement :

	Au 30 septembre 2015				Au 30 septembre		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Mobilier, agencements et matériel	14 033	7 953	6 080	15 522	8 744	6 778	
Matériel informatique	85 318	53 533	31 785	93 375	61 783	31 592	
	99 351	61 486	37 865	108 897	70 527	38 370	

8. Coûts liés à des contrats

		Au 30 septembre 2015			Au 30 septembre		
	A Coût	Amortissement Coût cumulé		A Coût	mortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Coûts de transition	414 604	235 640	178 964	356 704	209 186	147 518	
Incitatifs	100 811	90 540	10 271	101 291	92 269	9 022	
	515 415	326 180	189 235	457 995	301 455	156 540	

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

9. Immobilisations incorporelles

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2014	102 686	50 736	126 715	310 486	164 461	896 359	1 651 443
Ajouts	2 241	7 269	369	38 100	38 409	_	86 388
Cessions/mises hors service	(17 206)	(2 902)	(7 691)	(5 050)	(40 373)	(26 213)	(99 435)
Écart de conversion	5 238	237	8 977	44 504	11 598	84 521	155 075
Au 30 septembre 2015	92 959	55 340	128 370	388 040	174 095	954 667	1 793 471
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2014	69 447	42 143	99 778	195 085	100 920	513 996	1 021 369
Amortissement (note 24)	10 666	3 125	10 391	25 460	30 664	106 000	186 306
Dépréciation (note 24)	_	_	_	5 289	_	_	5 289
Cessions/mises hors service	(17 206)	(2 902)	(7 691)	(5 050)	(38 028)	(26 213)	(97 090)
Écart de conversion	3 574	98	8 340	26 734	7 060	62 980	108 786
Au 30 septembre 2015	66 481	42 464	110 818	247 518	100 616	656 763	1 224 660
Valeur comptable nette au 30 septembre 2015	26 478	12 876	17 552	140 522	73 479	297 904	568 811

	Logiciels pour utilisation interne acquis	Logiciels pour utilisation interne développés en interne	Solutions d'affaires acquises	Solutions d'affaires développées en interne	Licences d'utilisation de logiciels	Relations clients et autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Au 30 septembre 2013	105 002	45 371	123 850	260 072	130 448	862 004	1 526 747
Ajouts	4 226	6 499	114	34 759	41 790	_	87 388
Cessions/mises hors service	(12 170)	(1 307)	(603)	(1 984)	(12 449)	_	(28 513)
Écart de conversion	5 628	173	3 354	17 639	4 672	34 355	65 821
Au 30 septembre 2014	102 686	50 736	126 715	310 486	164 461	896 359	1 651 443
Amortissement cumulé							
Au 30 septembre 2013	63 211	40 184	84 644	164 963	82 885	382 695	818 582
Amortissement (note 24)	14 264	2 996	12 568	21 467	26 874	114 523	192 692
Cessions/mises hors service	(12 170)	(1 118)	(121)	(1 980)	(12 197)	_	(27 586)
Écart de conversion	4 142	81	2 687	10 635	3 358	16 778	37 681
Au 30 septembre 2014	69 447	42 143	99 778	195 085	100 920	513 996	1 021 369
Valeur comptable nette au 30 septembre 2014	33 239	8 593	26 937	115 401	63 541	382 363	630 074

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

10. Autres actifs non courants

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes de retraite à prestations définies et des contrats d'assurance-vie – droit au remboursement (note 17)	24 225	22 415
Actifs au titre des prestations de retraite (note 17)	9 096	8 737
Frais de financement différés	3 286	4 474
Contrats de maintenance non courants	14 971	15 004
Dépôts	9 747	11 773
Autres	8 028	11 755
	69 353	74 158

11. Actifs financiers non courants

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Actifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	38 238	31 151
Placements non courants (note 31)	42 202	30 689
Montants à recevoir à long terme	11 609	7 403
Actifs financiers dérivés (note 31)	30 771	14 834
	122 820	84 077

12. Goodwill

Jusqu'au 30 juin 2015, la direction a passé en revue les résultats opérationnels de la Société dans les sept secteurs opérationnels suivants : États-Unis (« É.-U. »); Nord et Sud de l'Europe et Amérique du Sud (« NSEAS »); Canada; France (y compris le Luxembourg et le Maroc) (« France »); Royaume-Uni (« R.-U. »); Centre et Est de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« CEE ») et Asie-Pacifique (y compris l'Australie, l'Inde et les Philippines) (« Asie-Pacifique »). À compter du 1^{er} juillet 2015, la gestion de la Société se fait au moyen des sept secteurs opérationnels suivants : É.-U.; pays nordiques européens; Canada; France; R.-U.; est, centre et sud de l'Europe (principalement les Pays-Bas et l'Allemagne) (« ECS ») et Asie-Pacifique. La Société a raffiné la présentation de son information de gestion et sa structure de gestion conformément au modèle d'affaires axé sur la proximité de ses clients, ce qui a entraîné le transfert des activités du sud de l'Europe et du Brésil du secteur opérationnel pays nordiques européens vers le secteur opérationnel ECS.

En raison des changements apportés aux secteurs opérationnels, la Société a réaffecté le goodwill aux UGT révisées en fonction des justes valeurs relatives. La Société a terminé le test de dépréciation annuel au 30 septembre 2015 et n'a constaté aucune perte de valeur.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

12. Goodwill (suite)

Les variations du goodwill se présentaient comme suit :

	ÉU.	NSEAS	Pays nordiques européens	Canada	France	RU.	CEE	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	1 491 912	1 272 823	_	1 111 702	820 219	891 890	722 996	_	299 781	6 611 323
Réaffectation du goodwill aux nouvelles UGT	_	(1 237 102)	1 143 452	_	_	_	(710 837)	804 487	_	_
Écart de conversion	287 881	(35 721)	71 541	_	46 469	100 772	(12 159)	60 626	6 251	525 660
Au 30 septembre 2015	1 779 793	_	1 214 993	1 111 702	866 688	992 662	_	865 113	306 032	7 136 983

Hypothèses clés relatives au test de dépréciation du goodwill

Les hypothèses clés utilisées pour les UGT sont présentées dans le tableau suivant :

Au 30 septembre 2015	ÉU.	Pays nordiques européens	Canada	France	RU.	ECS	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
Hypothèses							
CMPC avant impôt	11,3	11,4	9,0	10,6	9,9	10,8	19,5
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	1,8	2,0	1,9	1,8	1,7	2,0
	,						Asie-

Au 30 septembre 2014	ÉU.	NSEAS	Canada	France	RU.	CEE	Asie- Pacifique
	%	%	%	%	%	%	%
Hypothèses							
CMPC avant impôt	11,2	12,2	9,0	10,6	10,2	10,6	21,7
Taux de croissance à long terme des flux de trésorerie des activités opérationnelles nets ¹	2,0	1,9	2,0	1,9	1,8	1,6	2,0

¹ Le taux de croissance à long terme est établi en fonction des recherches publiées de l'industrie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

13. Provisions

	Contrats de location déficitaires ^{1, 4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	45 649	31 593	44 781	91 872	213 895
Provisions additionnelles	8 468	4 902	362	32 836	46 568
Montants utilisés	(15 262)	(2 919)	(489)	(70 416)	(89 086)
Renversement de montants non utilisés	(2 957)	(9 803)	(8 875)	_	(21 635)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	319	_	431	_	750
Écart de conversion	3 266	386	2 543	348	6 543
Au 30 septembre 2015	39 483	24 159	38 753	54 640	157 035
Tranche courante	15 408	24 159	7 460	47 371	94 398
Tranche non courante	24 075	_	31 293	7 269	62 637

	Contrats de location déficitaires ^{1, 4}	Litiges et réclamations ²	Passifs relatifs au démantèlement ³	Restructuration ⁴	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	94 022	65 418	54 256	118 389	332 085
Provisions additionnelles	14 118	3 351	1 770	100 354	119 593
Montants utilisés	(44 174)	(14 133)	(1 560)	(122 130)	(181 997)
Renversement de montants non utilisés	(24 275)	(24 984)	(12 574)	(6 081)	(67 914)
Ajustement du taux d'actualisation et intérêts théoriques	605	_	525	_	1 130
Écart de conversion	5 353	1 941	2 364	1 340	10 998
Au 30 septembre 2014	45 649	31 593	44 781	91 872	213 895
Tranche courante	17 203	31 593	8 542	85 971	143 309
Tranche non courante	28 446	_	36 239	5 901	70 586

Au 30 septembre 2015, l'échéancier des sorties de fonds liées à ces provisions s'échelonnait entre un an et huit ans (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2014) et elles étaient actualisées selon un taux moyen pondéré de 0,85 % (1,35 % au 30 septembre 2014).

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société avait engagé des coûts d'intégration de 94 273 000 \$, qui étaient comptabilisés dans la provision pour restructuration, et 1 503 000 \$ ont été comptabilisés dans la provision pour contrats de location déficitaires (note 26b).

² Au 30 septembre 2015, les litiges et réclamations comprenaient des provisions pour risques fiscaux (autres que ceux attribuables à l'impôt sur les bénéfices), litiges contractuels, réclamations d'employés et autres de respectivement 9 854 000 \$, 6 405 000 \$ et 7 900 000 \$ (de respectivement 15 661 000 \$, 7 433 000 \$ et 8 499 000 \$ au 30 septembre 2014). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux de risques fiscaux et des réclamations d'employés.

Au 30 septembre 2015, les passifs relatifs au démantèlement étaient fondés sur des flux de trésorerie attendus de 39 574 000 \$ (45 834 000 \$ au 30 septembre 2014) et ont été actualisés selon un taux d'intérêt moyen pondéré de 1,13 % (0,94 % au 30 septembre 2014). L'échéancier du paiement de ces obligations s'échelonnait entre un an et huit ans au 30 septembre 2015 (entre un an et neuf ans au 30 septembre 2014). Le renversement de montants non utilisés s'explique principalement par des règlements avantageux.

⁴ Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a annoncé un programme de restructuration d'environ 60 000 000 \$ afin de favoriser la réalisation des avantages liés à des mesures d'amélioration de la productivité et d'autres mesures de réduction des coûts qui devraient se traduire par des économies pendant l'exercice 2016. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a engagé 35 903 000 \$ liés au programme annoncé, dont un montant de 32 836 000 \$ a été comptabilisé dans la provision pour restructuration et un montant de 3 067 000 \$ a été comptabilisé dans la provision pour contrats de location déficitaires.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Billets de premier rang non garantis en devise américaine remboursables par tranches de 113 892 \$ (85 000 \$ US) en 2016, de 187 586 \$ (140 000 \$ US) en 2018 et de 334 975 \$ (250 000 \$ US) en 2021 ¹	640 693	522 220
Billets de premier rang non garantis remboursables par tranches de 53 596 \$ (40 000 \$ US) en 2019, 73 695 \$ (55 000 \$ US) en 2021, 401 970 \$ (300 000 \$ US) en 2024, 468 965 \$ (350 000 \$ US) en 7 versements annuels de 50 000 \$ US de 2018 à 2024 et de 127 143 \$ (85 000 €) en 2021 ²	1 124 487	954 317
Facilité d'emprunt à terme non garantie ³	129 222	1 001 752
Obligations remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2019, portant intérêt au taux moyen pondéré de 2,70 % (3,01 % en 2014)	152 078	117 680
Obligations en vertu de contrats de location-financement remboursables en versements mensuels de capital et intérêts combinés et échéant à différentes dates jusqu'en 2020, portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,48 % (3,66 % en 2014)	57 170	61 698
Autre dette à long terme	23 437	22 036
	2 127 087	2 679 703
Tranche courante	230 906	80 367
	1 896 181	2 599 336

La Société dispose d'un montant de 1 500 000 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie échéant en décembre 2018. Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au taux LIBOR ou au taux préférentiel du Canada majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2015, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité. De plus, un montant de 43 224 000 \$ de cette facilité a été donné en garantie de diverses lettres de crédit émises aux clients et à des tiers. Le 9 novembre 2015, cette facilité a été prolongée d'un an jusqu'en décembre 2019 et pourra être prolongée à nouveau tous les ans. Toutes les autres modalités, y compris les taux d'intérêt et les clauses restrictives bancaires, demeurent inchangées. La facilité de crédit renouvelable non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.

- Au 30 septembre 2015, un montant de 636 453 000 \$ avait été prélevé, plus les réévaluations à la juste valeur se rapportant à des swaps de taux d'intérêt désignés comme des couvertures de juste valeur de 4 740 000 \$, moins les frais de financement de 500 000 \$. Le financement par voie de placement privé obtenu auprès d'investisseurs institutionnels américains comprenait trois tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, d'une échéance moyenne pondérée de 4,4 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 4,57 % (4,57 % en 2014). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.
- Au 30 septembre 2015, un montant de 1 125 369 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 882 000 \$. Le placement privé comprend quatre tranches de billets de premier rang non garantis en devise américaine, et une tranche de billets de premier rang non garantis en euros, avec une échéance moyenne pondérée de 6,9 ans et portant intérêt au taux moyen pondéré de 3,62 % (3,62 % en 2014). Les billets de premier rang non garantis en devise américaine contiennent des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.
- Au 30 septembre 2015, un montant de 129 385 000 \$ avait été prélevé, moins les frais de financement de 163 000 \$. La facilité d'emprunt à terme non garantie expire en mai 2016. Elle porte intérêt au taux des acceptations bancaires et au taux LIBOR majoré d'une marge variable établie d'après le ratio du levier financier de la Société. Au 30 septembre 2015, cette marge s'établissait à 1,25 % pour la tranche au taux LIBOR et au taux des acceptations bancaires et le taux d'intérêt moyen pondéré était de 2,05 % (2,76 % en 2014). La facilité d'emprunt à terme non garantie contient des clauses restrictives qui obligent la Société à maintenir certains ratios financiers (note 32). Au 30 septembre 2015, la Société respectait ces clauses restrictives.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a remboursé par anticipation et sans pénalité la tranche échéant en mai 2016 de la facilité d'emprunt à terme non garantie pour un montant total de 879 669 000 \$. À la suite de ces transactions, la Société a réglé les swaps connexes de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 265 400 000 \$ ainsi que des swaps de devises variable-variable connexes d'un montant nominal de 859 070 000 \$ (note 31). Le 1^{er}octobre 2015, la Société a réglé, sans aucune incidence importante, un swap de taux d'intérêt variable contre taux fixe d'un montant nominal de 109 270 000 \$ à la suite du remboursement d'une tranche de la facilité d'emprunt à terme non garantie le 29 septembre 2015.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

14. Dette à long terme (suite)

Les remboursements de capital sur la dette à long terme pour les prochains exercices, à l'exclusion des couvertures de juste valeur et des frais de financement, se répartissent comme suit :

	\$
Moins de un an	199 618
De un an à deux ans	159 330
De deux ans à cinq ans	496 237
Plus de cinq ans	1 211 537
Total des remboursements de capital sur la dette à long terme	2 066 722

Versements minimaux en vertu des contrats de location-financement :	Capital	Intérêts	Versement
	\$	\$	\$
Moins de un an	31 451	1 268	32 719
De un an à deux ans	13 875	617	14 492
De deux ans à cinq ans	10 022	513	10 535
Plus de cinq ans	1 822	47	1 869
Total des versements minimaux en vertu des contrats de location-financement	57 170	2 445	59 615

15. Autres passifs non courants

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Revenus différés	167 576	151 989
Pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus ¹	4 431	42 804
Passifs au titre du régime de rémunération différée (note 17)	40 940	34 620
Loyers différés	56 165	67 169
Autres	8 111	11 805
	277 223	308 387

La tranche courante des pertes estimatives sur des contrats générateurs de revenus inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs s'élevait à 51 008 000 \$ au 30 septembre 2015 (84 747 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices

	Exercices clos les 30 septembre	
	2015	2014
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice considéré	302 813	250 403
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt des exercices antérieurs	(13 539)	(33 956)
Total de la charge d'impôt exigible	289 274	216 447
Charge d'impôt différé		
Charge d'impôt différé afférente à l'établissement et à la reprise de différences temporelles	76 953	60 488
Charge (recouvrement) d'impôt différé afférent(e) aux changements des taux d'imposition	1 456	(1 520)
Ajustements comptabilisés au cours de l'exercice considéré au titre de la charge d'impôt différé des exercices antérieurs	(901)	23 948
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(15 790)	(28 556)
Total de la charge d'impôt différé	61 718	54 360
Total de la charge d'impôt sur les bénéfices	350 992	270 807

Le taux d'imposition effectif de la Société sur les bénéfices tirés des activités poursuivies est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial prévu par la loi au Canada, et il s'établit comme suit :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2015	2014
	%	%
Taux d'imposition de la Société prévu par la loi	26,9	26,9
Effet des écarts des taux d'imposition étrangers	0,3	(0,3)
Entente finale avec les autorités fiscales et échéance des délais de prescription	(1,1)	(0,9)
Éléments non déductibles et exempts d'impôt	0,5	0,2
Comptabilisation de différences temporelles non comptabilisées auparavant	(1,2)	(2,5)
Incidence des coûts connexes à l'intégration	_	(0,1)
Charge d'impôt minimale	0,9	0,8
Incidence de la variation des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôt différé	0,1	(0,1)
Taux d'imposition effectif	26,4	24,0

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

La continuité des soldes d'impôt différé se détaille comme suit :

	Au 30 septembre 2014	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2015
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et						
autres passifs non courants	79 971	(14 397)	_	_	7 909	73 483
Avantages fiscaux découlant des reports						
prospectifs de pertes fiscales	269 134	(58 650)	_	_	13 913	224 397
Rémunération à payer	57 406	(7 846)	_	(386)	8 265	57 439
Obligations au titre des prestations						
de retraite	35 315	(3 267)	(519)	_	962	32 491
Provision pour créances douteuses	3 827	210	_	_	363	4 400
Immobilisations corporelles, coûts						
liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non						
courants	(160 592)	27 278	_	_	(12 406)	(145 720)
Travaux en cours	(56 068)	(1 992)	_	_	(10 107)	(68 167)
Goodwill	(46 757)	211	_	_	(8 261)	(54 807)
Crédits d'impôt remboursables sur						
les salaires	(17 966)	(3 165)	_	_	_	(21 131)
Couvertures de flux de trésorerie	(2 417)	(33)	(11 176)	_	(435)	(14 061)
Autres passifs	5 591	(67)	(2 578)		(826)	2 120
Impôt différé, montant net	167 444	(61 718)	(14 273)	(386)	(623)	90 444

	Au 30 septembre 2013	Comptabilisé dans le bénéfice	Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Écart de conversion et autres	Au 30 septembre 2014
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fournisseurs et autres créditeurs et autres passifs non courants	69 497	6 685	_	_	3 789	79 971
Avantages fiscaux découlant des reports prospectifs de pertes fiscales	300 536	(44 065)	_	_	12 663	269 134
Rémunération à payer	68 908	(5 356)	_	(9 542)	3 396	57 406
Obligations au titre des prestations de retraite	21 958	726	12 940	_	(309)	35 315
Provision pour créances douteuses	5 274	(1 445)	_	_	(2)	3 827
Immobilisations corporelles, coûts liés à des contrats, immobilisations incorporelles et autres actifs non courants	(150 418)	(2 432)			(7 742)	(160 592)
Travaux en cours	(43 217)	(9 762)	_	_	(3 089)	(56 068)
Goodwill	(41 326)	(2 798)	_	_	(2 633)	(46 757)
Crédits d'impôt remboursables sur						
les salaires	(21 821)	3 855	_	_	_	(17 966)
Couvertures de flux de trésorerie	4 173	(1 424)	(5 247)	_	81	(2 417)
Autres passifs	(676)	1 656	2 182	_	2 429	5 591
Impôt différé, montant net	212 888	(54 360)	9 875	(9 542)	8 583	167 444

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

16. Impôt sur les bénéfices (suite)

Les montants au titre de l'impôt différé sont présentés comme suit dans les bilans consolidés :

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	261 431	323 416
Passifs d'impôt différé	(170 987)	(155 972)
	90 444	167 444

Au 30 septembre 2015, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales opérationnelles totalisant 1 104 894 000 \$ (1 339 836 000 \$ au 30 septembre 2014), dont une tranche de 131 980 000 \$ (152 700 000 \$ au 30 septembre 2014) vient à échéance à diverses dates jusqu'en 2032 et une autre de 972 914 000 \$ (1 187 136 000 \$ au 30 septembre 2014) n'a pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 267 350 000 \$ (331 650 000 \$ au 30 septembre 2014) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 48 653 000 \$ (62 516 000 \$ au 30 septembre 2014). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 218 697 000 \$ (269 134 000 \$ au 30 septembre 2014) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 167 100 000 \$ (233 100 000 \$ au 30 septembre 2014).

Au 30 septembre 2015, la Société disposait de reports prospectifs de pertes fiscales non opérationnelles totalisant 663 275 000 \$ (378 658 000 \$ au 30 septembre 2014) n'ayant pas de date d'échéance. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé de 130 903 000 \$ (81 484 000 \$ au 30 septembre 2014) découlant des reports prospectifs de pertes ainsi qu'une provision pour moins-value de 125 203 000 \$ (81 484 000 \$ au 30 septembre 2014). L'actif d'impôt différé net d'un montant de 5 700 000 \$ (néant \$ au 30 septembre 2014) représente le montant dont la réalisation est plus probable qu'improbable en raison du renversement du passif d'impôt différé et des bénéfices imposables futurs. Les pertes non comptabilisées s'élevaient à 634 800 000 \$ (378 700 000 \$ au 30 septembre 2014).

Au 30 septembre 2015, la Société n'avait pas comptabilisé de passifs d'impôt différé sur les bénéfices non distribués de ses filiales à l'étranger s'ils étaient considérés comme réinvestis indéfiniment, à moins qu'il soit probable que ces différences temporaires se renversent. Si ces bénéfices étaient distribués sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à des impôts. Les différences temporaires associées aux filiales à l'étranger pour lesquelles un passif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé s'établissent à 2 031 729 000 \$ (1 434 101 000 \$ au 30 septembre 2014).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par les filiales à l'étranger s'établissaient à 263 607 000 \$ au 30 septembre 2015 (356 147 000 \$ au 30 septembre 2014). La répercussion fiscale et l'impact dû au rapatriement n'auront pas d'incidence importante sur les liquidités de la Société.

La loi du Royaume-Uni sur la finance 2015-16 a été publiée et elle a été quasi adoptée le 26 octobre 2015. Cette loi prévoit une baisse du taux d'imposition des sociétés au Royaume-Uni, qui passera de 20 % à 19 % à partir du 1^{er} avril 2017, et de 19 % à 18 % à partir du 1^{er} avril 2020. Par conséquent, la Société comptabilisera une charge d'impôt supplémentaire d'environ 6 000 000 \$ en raison de la réévaluation de ses actifs d'impôt différé.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel

La Société administre divers régimes d'avantages postérieurs à l'emploi notamment des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies ainsi que d'autres régimes d'avantages du personnel.

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

La Société administre des régimes à prestations définies principalement au profit de ses employés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France et des régimes moins importants dans d'autres pays. Ces prestations sont fondées sur le salaire donnant droit à pension et sur le nombre d'années de service. Les régimes au Royaume-Uni et en Allemagne sont capitalisés à même les actifs détenus dans des fonds distincts. Le régime en France est non capitalisé.

Les régimes à prestations définies exposent la Société au risque de taux d'intérêt, au risque d'inflation, au risque de longévité, au risque de change, et au risque de placement sur le marché.

La description qui suit traite principalement des régimes enregistrés au Royaume-Uni, en Allemagne et en France.

Royaume-Uni

Au Royaume-Uni, la Société a trois régimes à prestations définies distincts : le régime de retraite de CMG, le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica.

Le régime de retraite de CMG est fermé aux nouveaux membres et les membres existants n'acquièrent plus de droits. Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica est encore ouvert, mais seulement aux employés qui sont issus de la fonction publique et qui disposent de régimes protégés. Le régime de retraite à prestations définies de Logica a été créé sur le modèle du régime en vigueur dans le secteur de l'électricité et vise les employés qui ont travaillé pour National Grid and Welsh Water dont les avantages étaient protégés.

Le régime de retraite et d'assurance-vie de Logica et le régime de retraite à prestations définies de Logica sont des régimes à cotisations patronales et salariales.

Les fiduciaires sont les dépositaires des régimes de retraite à prestations définies et sont responsables d'administrer ceux-ci, y compris les stratégies de placement. Les fiduciaires passent périodiquement en revue les politiques de placement et de répartition de l'actif. Ainsi, la politique du régime de retraite de CMG vise la répartition suivante : 35 % d'actifs axés sur le rendement, comme des actions, et 65 % d'une combinaison d'actifs, comme des obligations et des placements axés sur le passif, tels que des fonds de placement; la politique du régime de retraite à prestations définies de Logica est d'investir 25 % des actifs au titre du régime dans des actions et 75 % dans des obligations; la politique du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica vise à investir 20 % des actifs au titre du régime dans des actions et 80 % dans des obligations.

En vertu de la *Pension Act 2014* du Royaume-Uni, des évaluations actuarielles formelles et complètes doivent être réalisées au moins tous les trois ans dans le but de déterminer le montant des cotisations que la Société devrait verser pour que le régime respecte son objectif défini par la loi, compte tenu des actifs déjà détenus. Dans l'intervalle, les fiduciaires doivent obtenir des mises à jour sur la capitalisation estimative sauf si le régime compte moins de 100 membres.

Les évaluations actuarielles les plus récentes aux fins de la capitalisation du régime de retraite de CMG et du régime de retraite et d'assurance-vie de Logica sont réalisées en septembre 2015 et les résultats devraient être disponibles d'ici la fin de l'année civile 2016. Entre-temps, conformément à la dernière évaluation actuarielle de la capitalisation des régimes, la Société continue de participer au régime de retraite de CMG en versant un montant de 3 645 000 \$ par trimestre pour couvrir le déficit et d'environ 405 000 \$ pour couvrir les frais d'administration.

La dernière évaluation actuarielle aux fins de la capitalisation du régime de retraite à prestations définies de Logica a été réalisée en juin 2014 et faisait état d'un déficit de 3 645 000 \$. Pour éliminer ce déficit, la Société versera un montant de 122 000 \$ par mois sur une période de 18 mois et un montant de 12 000 \$ pour couvrir les frais d'administration. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, conformément à l'évaluation actuarielle précédente, la Société a versé des montants de 113 000 \$ par mois pour couvrir le déficit et d'environ 11 000 \$ par mois pour couvrir les frais d'administration.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Allemagne

En Allemagne, la Société a de nombreux régimes de retraite à prestations définies qui sont tous fermés aux nouveaux membres. Dans la majorité des régimes, les prestations sont versées sous forme de rente mensuelle à la retraite des employés. Dans quelques régimes, les employés recevront une prestation sous forme de montant forfaitaire au moment de leur départ à la retraite. Environ la moitié des régimes sont liés par d'anciennes conventions collectives. Il n'existe aucune exigence obligatoire en matière de capitalisation. Les régimes sont capitalisés au moyen des cotisations de la Société. Dans le cas de certains régimes, des polices d'assurance sont souscrites pour capitaliser les régimes de retraite. Celles-ci ne sont pas admissibles à titre d'actifs au titre du régime et sont présentées à titre de droit au remboursement.

France

En France, les prestations de retraite sont versées en vertu des dispositions du Code du Travail. Au moment de leur départ à la retraite, les employés recevront une prestation (en fonction du salaire et de leur ancienneté au sein de la Société) sous la forme d'un montant forfaitaire.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Le tableau suivant présente les montants au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inclus dans les bilans consolidés :

Au 30 septembre 2015	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	(753 583)	(82 380)	(49 603)	(48 727)	(934 293)
Juste valeur des actifs de régimes	726 224	12 046	_	15 056	753 326
	(27 359)	(70 334)	(49 603)	(33 671)	(180 967)
Juste valeur du droit au remboursement	_	23 074	_	1 151	24 225
Passif net comptabilisé dans le bilan	(27 359)	(47 260)	(49 603)	(32 520)	(156 742)
Présenté à titre de :					
Autres actifs non courants (note 10)					
Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	_	23 074	_	1 151	24 225
Actifs au titre des prestations de retraite	9 096	_	_	_	9 096
Obligations au titre des prestations de retraite	(36 455)	(70 334)	(49 603)	(33 671)	(190 063)
Obligations au title des prestations de retraite					
Obligations at title des prestations de retraite	(27 359)	(47 260)	(49 603)	(32 520)	(156 742)
Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne \$	France	Autres \$	Total \$
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies	RU. \$ (643 857)	Allemagne \$ (78 035)	France	Autres \$ (49 370)	Total \$ (813 802)
Au 30 septembre 2014	RU. \$ (643 857) 601 313	Allemagne \$ (78 035) 11 582	France \$ (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891	Total \$ (813 802) 638 786
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes	RU. \$ (643 857)	Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453)	France	Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479)	Total \$ (813 802) 638 786 (175 016)
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies	RU. \$ (643 857) 601 313	Allemagne \$ (78 035) 11 582	France \$ (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891	Total \$ (813 802) 638 786
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan	RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544)	Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418	France \$ (42 540) — (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997	Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement	RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544)	Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418	France \$ (42 540) — (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997	Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 10) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit au remboursement	RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544) — (42 544)	Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 (45 035)	France \$ (42 540) — (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 (22 482)	Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 (152 601)
Au 30 septembre 2014 Obligations au titre des prestations définies Juste valeur des actifs de régimes Juste valeur du droit au remboursement Passif net comptabilisé dans le bilan Présenté à titre de : Autres actifs non courants (note 10) Contrats d'assurance souscrits pour capitaliser les régimes à prestations définies et contrats d'assurance-vie – droit	RU. \$ (643 857) 601 313 (42 544)	Allemagne \$ (78 035) 11 582 (66 453) 21 418 (45 035)	France \$ (42 540) — (42 540)	Autres \$ (49 370) 25 891 (23 479) 997 (22 482)	Total \$ (813 802) 638 786 (175 016) 22 415 (152 601)

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802
Obligations éteintes à la liquidation	_	_	_	(15 201)	(15 201)
Gain à la liquidation	_	_	_	(1 819)	(1 819)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 102	938	3 253	3 303	8 596
Charge d'intérêts	25 883	1 936	1 005	1 875	30 699
Pertes actuarielles (gains actuariels) attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	14 421	1 206	(2 884)	4 134	16 877
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	5 496	_	4 556	1 568	11 620
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹	2 120	(2 328)	(928)	1 171	35
Coût des services passés	_	_	(343)	(103)	(446)
Cotisations des participants au régime	196	_	_	143	339
Prestations payées dans le cadre du régime	(15 380)	(448)	_	(925)	(16 753)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 732)	(152)	(1 647)	(3 531)
Écart de conversion ¹	75 888	4 773	2 556	6 858	90 075
Au 30 septembre 2015	753 583	82 380	49 603	48 727	934 293
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	_	_	49 603	26 891	76 494
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	753 583	82 380	_	21 836	857 799
Au 30 septembre 2015	753 583	82 380	49 603	48 727	934 293

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Obligations au titre des prestations définies	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	521 505	64 655	29 970	434 783	1 050 913
Obligations éteintes à la liquidation	_	_	_	(383 816)	(383 816)
Gain à la liquidation	_	_	_	(8 449)	(8 449)
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 103	864	2 805	2 998	7 770
Charge d'intérêts	24 495	2 336	1 099	2 541	30 471
Pertes actuarielles attribuables à des variations des hypothèses financières ¹	42 766	11 491	6 929	3 304	64 490
Gains actuariels attribuables à des variations des hypothèses démographiques ¹	_	_	_	(48)	(48)
Pertes actuarielles (gains actuariels) lié(e)s à l'expérience ¹	16 531	(194)	2 211	(1 117)	17 431
Coût des services passés	_	_	(128)	_	(128)
Cotisations des participants au régime	228	52	_	245	525
Prestations payées dans le cadre du régime	(11 789)	(403)	_	(2 147)	(14 339)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 427)	(495)	(974)	(2 896)
Écart de conversion ¹	49 018	661	149	2 050	51 878
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802
Obligation au titre des prestations définies des régimes non capitalisés	_	_	42 540	18 736	61 276
Obligation au titre des prestations définies des régimes capitalisés	643 857	78 035	_	30 634	752 526
Au 30 septembre 2014	643 857	78 035	42 540	49 370	813 802

Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Liquidation

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le régime à prestations définies de Stichting Pensioenfonds CMG aux Pays-Bas a été liquidé puisque la Société a conclu un accord avec une société d'assurance pour couvrir les prestations résiduelles et qu'elle n'était plus exposée aux risques découlant de ce régime. Les obligations et les actifs éteints à la liquidation ont totalisé 366 311 000 \$.

En Norvège, un régime à prestations définies a cessé d'exister et a été remplacé par un régime à cotisations définies en 2014. Le régime a été liquidé lorsque chaque membre a reçu une police d'assurance individuelle libérée. Les obligations et les actifs éteints à la liquidation ont totalisé 17 505 000 \$ et la Société a comptabilisé un gain à la liquidation de 8 449 000 \$ à l'égard de cette transaction.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Actifs des régimes et droit au remboursement	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	_	26 888	661 201
Actifs distribués sur liquidation	_	_	_	(15 201)	(15 201)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	24 287	818	_	1 204	26 309
Cotisations de l'employeur	17 975	2 191	152	1 863	22 181
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts ¹	27 586	84	_	376	28 046
Cotisations des participants au régime	196	_	_	143	339
Prestations payées dans le cadre du régime	(15 380)	(1 154)	_	(925)	(17 459)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 732)	(152)	(1 214)	(3 098)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(2 161)	_	_	(6)	(2 167)
Écart de conversion ¹	72 408	1 913	_	3 079	77 400
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	_	16 207	777 551
Actifs des régimes	726 224	12 046	_	15 056	753 326
Droit au remboursement	_	23 074	_	1 151	24 225
Au 30 septembre 2015	726 224	35 120	_	16 207	777 551

Actifs des régimes et droit au remboursement	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Au 30 septembre 2013	491 717	30 773	_	405 359	927 849
Actifs distribués sur liquidation	_	_	_	(383 816)	(383 816)
Revenus d'intérêts sur les actifs au titre du régime	23 430	1 123	_	1 635	26 188
Cotisations de l'employeur	17 396	2 031	495	4 251	24 173
Rendement des actifs compte non tenu des revenus d'intérêts 1	35 646	597	_	(521)	35 722
Cotisations des participants au régime	228	52	_	245	525
Prestations payées dans le cadre du régime	(11 789)	(403)	_	(2 147)	(14 339)
Prestations payées directement par l'employeur	_	(1 427)	(495)	(457)	(2 379)
Frais d'administration payés dans le cadre du régime	(1 566)	_	_	(6)	(1 572)
Écart de conversion ¹	46 251	254	_	2 345	48 850
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	_	26 888	661 201
Actifs des régimes	601 313	11 582	_	25 891	638 786
Droit au remboursement	_	21 418	_	997	22 415
Au 30 septembre 2014	601 313	33 000	_	26 888	661 201

¹ Montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Les actifs des régimes à la fin de l'exercice se composaient de ce qui suit :

Au 30 septembre 2015	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	180 891	_	_	_	180 891
Obligations cotées	331 677	_	_	141	331 818
Biens immobiliers	37 740	_	_	_	37 740
Trésorerie	43 490	_	_	10	43 500
Autres ¹ 132 426	132 426	12 046	_	14 905	159 377
	726 224	12 046	_	15 056	753 326

Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne	France	Autres	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actions cotées	216 044	_	_	190	216 234
Obligations cotées	352 305	_	_	9 543	361 848
Biens immobiliers	29 897	_	_	1 371	31 268
Trésorerie	3 067	_	_	215	3 282
Autres ¹	_	11 582	_	14 572	26 154
	601 313	11 582	_	25 891	638 786

Se compose principalement de divers contrats d'assurance et de fonds de placement cotés qui couvrent des obligations au titre des prestations définies.

Les actifs des régimes ne comprennent pas les actions ordinaires de la Société, les biens immobiliers occupés par celle-ci ou tout autre actif utilisé par la Société.

Le tableau suivant présente la charge 1 comptabilisée dans les états consolidés du résultat :

	Exercices clos les 30 septembre	
	2015	2014
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	8 596	7 770
Gain à la liquidation	(1 819)	(8 449)
Coût des services passés	(446)	(128)
Intérêts nets sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies	4 390	4 283
Frais d'administration	2 167	1 572
	12 888	5 048

La charge a été comptabilisée à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 6 331 000 \$ et de charges financières totalisant 6 557 000 \$ (comptabilisée à titre de recouvrement des coûts des services et frais de vente et d'administration totalisant 807 000 \$ et de charges financières totalisant 5 855 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles

Le tableau suivant présente les principales hypothèses actuarielles (moyennes pondérées) à la date de présentation de l'information financière. Les taux d'actualisation, les augmentations salariales et de prestations de retraite futures, les taux d'inflation et les taux de mortalité présumés ont tous une incidence importante sur l'évaluation comptable.

Au 30 septembre 2015	RU.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,78	2,40	2,40	4,93
Augmentations salariales futures	3,27	2,50	3,14	4,66
Augmentations des prestations de retraite futures	3,21	2,00	_	_
Inflation	3,27	2,00	2,00	3,29
Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne	France	Autres
	%	%	%	%
Taux d'actualisation	3,85	2,50	2,50	4,20
Augmentations salariales futures	3,25	2,50	4,05	5,50
Augmentations des prestations de retraite futures	3,10	1,80	_	_
Inflation	3,25	2,00	2,00	2,90

La longévité moyenne après l'âge de 65 ans d'un membre âgé actuellement de 45 ans ou de 65 ans se présente comme suit :

Au 30 septembre 2015	RU.	Allemagne
	(en a	innées)
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	19,0
Femmes	24,4	23,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	24,1	22,0
Femmes	26,3	26,0

Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne
	(en a	nnées)
Longévité prévue des membres actuels âgés de 65 ans		
Hommes	22,4	19,0
Femmes	23,8	23,0
Longévité prévue des membres actuels âgés de 45 ans		
Hommes	24,4	22,0
Femmes	25,9	25,4

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

Hypothèses actuarielles (suite)

Les hypothèses à l'égard des statistiques futures de mortalité sont établies d'après des conseils actuariels qui tiennent compte des statistiques et des résultats techniques publiés dans chaque pays. Pour l'exercice clos les 30 septembre 2015, les hypothèses relatives à la mortalité pour les principaux pays reposent sur les tables de mortalité après le départ à la retraite suivantes : 1) au Royaume-Uni, 100 % selon le S2PxA (année de naissance), plus les projections du modèle CMI_2014 avec un taux d'amélioration annuel à long terme d'au moins 1,25 %; 2) en Allemagne, selon le Heubeck RT2005G; et, 3) en France selon l'INSEE TVTD 2008-2010.

Le tableau suivant présente la sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux changements dans les principales hypothèses actuarielles :

Au 30 septembre 2015	RU.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(32 458)	(2 832)	(2 154)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	34 580	2 990	2 275
Augmentations salariales futures de 0,25 %	759	58	2 274
Diminutions salariales futures de 0,25 %	(747)	(57)	(2 163)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	14 804	1 452	_
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(14 089)	(1 390)	_
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	25 155	1 452	2 274
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(23 829)	(1 390)	(2 163)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	17 627	2 145	395
Diminution de un an de l'espérance de vie	(17 656)	(1 927)	(426)

Au 30 septembre 2014	RU.	Allemagne	France
	\$	\$	\$
Augmentation de 0,25 % du taux d'actualisation	(28 480)	(2 757)	(1 849)
Diminution de 0,25 % du taux d'actualisation	30 292	2 913	1 952
Augmentations salariales futures de 0,25 %	931	642	1 999
Diminutions salariales futures de 0,25 %	(913)	(568)	(1 900)
Augmentation de 0,25 % des prestations de retraite	8 759	1 120	_
Diminution de 0,25 % des prestations de retraite	(9 248)	(1 081)	_
Augmentation de 0,25 % de l'inflation	22 873	1 152	1 999
Diminution de 0,25 % de l'inflation	(21 707)	(1 098)	(1 900)
Augmentation de un an de l'espérance de vie	15 039	2 482	250
Diminution de un an de l'espérance de vie	(15 124)	(2 517)	(264)

L'analyse de sensibilité qui précède repose sur une méthode qui extrapole l'incidence de modifications raisonnables apportées aux principales hypothèses à la fin de l'exercice sur les obligations au titre des prestations définies.

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies se présente comme suit :

Exercices	clos	les	30	septembre

	2015	2014
	(en ann	ées)
Royaume-Uni	19	19
Allemagne	15	15
France	18	18
Autres	14	14

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

17. Avantages du personnel (suite)

RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES (SUITE)

La Société s'attend à cotiser 23 524 000 \$ aux régimes à prestations définies au cours du prochain exercice, dont 19 383 000 \$ aux régimes du Royaume-Uni et 4 141 000 \$ à d'autres régimes. Les cotisations tiendront compte des nouvelles prestations constituées et des paiements de recouvrement du déficit.

RÉGIMES À COTISATIONS DÉFINIES

La Société administre également des régimes de retraite à cotisations définies. Dans certains pays, les cotisations sont versées dans les régimes de retraite gouvernementaux. Le coût des régimes de retraite à cotisations définies s'est élevé à 211 405 000 \$ en 2015 (217 980 000 \$ en 2014).

De plus, en Suède, la Société cotise au régime multiemployeurs, le régime de retraite d'Alecta SE, lequel est un régime de retraite à prestations définies. Ce régime de retraite est classé à titre de régime à cotisations définies, étant donné qu'il n'existe pas d'informations suffisantes pour le comptabiliser à titre de régime à prestations définies. Alecta est dans l'incapacité d'établir exactement la répartition des actifs et des provisions pour chaque employeur. La quote-part de la Société du total des cotisations s'élevait à 0,71 % et ses adhérents représentent 0,61 % du nombre total des adhérents actifs au régime.

Alecta utilise un ratio de capitalisation collectif pour déterminer l'excédent ou le déficit du régime de retraite. Tout excédent ou déficit du régime touchera le montant des cotisations futures à payer. La capitalisation collective représente l'écart entre les actifs d'Alecta et les engagements envers les titulaires de polices et les personnes assurées. La solvabilité collective peut généralement varier entre 125 % et 155 % avec une cible de 140 %. Au 30 septembre 2015, le ratio de capitalisation collectif d'Alecta s'établissait à 148 % (146 % en 2014). La charge au titre du régime s'est élevée à 38 052 000 \$ en 2015 (45 044 000 \$ en 2014). La Société s'attend à cotiser 36 012 000 \$ au régime au cours du prochain exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES DU PERSONNEL

La Société maintient des régimes de rémunération différée pour certains membres de la direction aux États-Unis et en Allemagne, ainsi que des régimes de congé d'ancienneté pour ses employés en Australie. Certains régimes comprennent des actifs qui seront utilisés pour financer les passifs. Au 30 septembre 2015, le passif au titre de la rémunération différée totalisait 40 940 000 \$ (34 620 000 \$ au 30 septembre 2014) et les actifs au titre de la rémunération différée totalisaient 38 238 000 \$ (31 151 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour le régime de rémunération différée aux États-Unis, une fiducie a été établie afin que les actifs au titre du régime soient distincts; cependant, dans le cas d'une faillite, les actifs sont sous réserve des droits des créanciers ordinaires de la Société. Ces actifs, composés de placements, changent de valeur selon les cotisations des employés et les variations de valeur des placements. Le changement de la valeur des passifs liés au régime sont égaux au changement de la valeur des actifs. Les actifs de la fiducie ainsi que les passifs connexes totalisaient 37 439 000 \$ au 30 septembre 2015 (31 151 000 \$ au 30 septembre 2014).

Les actifs et les passifs des régimes de rémunération différée sont présentés respectivement dans les actifs financiers non courants et les autres passifs non courants.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

18. Cumul des autres éléments du résultat global

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Gains nets non réalisés découlant de la conversion des états financiers des établissements à l'étranger, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 72 873 \$ au 30 septembre 2015 (31 986 \$ au 30 septembre 2014)	1 111 339	511 689
Pertes nettes sur les instruments financiers dérivés ainsi que découlant de la conversion de la dette à long terme désignés comme couvertures des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 75 316 \$ au 30 septembre 2015 (37 024 \$ au 30 septembre 2014)	(485 245)	(238 583)
Gains nets non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 13 732 \$ au 30 septembre 2015 (2 162 \$ au 30 septembre 2014)	32 228	14 520
Gains nets non réalisés sur les placements disponibles à la vente, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices cumulée de 925 \$ au 30 septembre 2015 (942 \$ au 30 septembre 2014)	2 718	2 576
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net :		
Pertes de réévaluation nettes sur les régimes à prestations définies, déduction faite d'un recouvrement d'impôt sur les bénéfices cumulé de 19 820 \$ au 30 septembre 2015 (18 728 \$ au 30 septembre 2014)	(62 814)	(61 578)
	598 226	228 624

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, des gains nets non réalisés de 9 092 000 \$, auparavant classés dans les autres éléments du résultat global, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 4 101 000 \$, ont été reclassés au bénéfice net au titre des instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie (gains nets non réalisés de 22 000 \$, déduction faite d'une charge d'impôt sur les bénéfices de 133 000 \$, pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

19. Capital-actions

Autorisé, nombre illimité d'actions sans valeur nominale :

Actions privilégiées de premier rang, comportant un droit de vote par action, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions privilégiées de second rang, sur les actions subalternes classe A et sur les actions classe B.

Actions privilégiées de second rang, sans droit de vote, ayant priorité de rang quant au versement de dividendes sur les actions subalternes classe A et les actions classe B.

Actions subalternes classe A, comportant un droit de vote par action, de même rang que les actions classe B quant au versement de dividendes et convertibles en actions classe B, sous réserve de certaines conditions, dans l'éventualité où certaines offres d'achat visant les actions classe B se concrétisent.

Actions classe B, comportant dix droits de vote par action, de même rang que les actions subalternes classe A quant au versement de dividendes et convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions subalternes classe A.

Au cours des exercices 2015 et 2014, les actions subalternes classe A et les actions classe B ont évolué comme suit :

	Actions subalternes classe A Actio		tions classe B	ns classe B		
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
		\$		\$		\$
Au 30 septembre 2013	277 149 380	2 194 075	33 272 767	46 419	310 422 147	2 240 494
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	4 999 544	83 305	_	_	4 999 544	83 305
UAR exercées ²	_	583	_	_	_	583
Rachetées et annulées ³	(2 837 360)	(56 077)	_	_	(2 837 360)	(56 077)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	_	(23 016)	_	_	_	(23 016)
Revente d'actions détenues en fiducie ⁴	_	908	_	_	_	908
Au 30 septembre 2014	279 311 564	2 199 778	33 272 767	46 419	312 584 331	2 246 197
Émises par suite de l'exercice d'options sur actions ¹	3 187 455	67 028	_	_	3 187 455	67 028
UAR exercées ²	_	8 668	_	_	_	8 668
Rachetées et annulées ³	(6 725 735)	(54 918)	_	_	(6 725 735)	(54 918)
Rachetées et non annulées ³	_	(1 631)	_	_	_	(1 631)
Achetées et détenues en fiducie ⁴	_	(11 099)	_	_	_	(11 099)
Au 30 septembre 2015	275 773 284	2 207 826	33 272 767	46 419	309 046 051	2 254 245

La valeur comptable des actions subalternes classe A comprend un montant de 13 474 000 \$ (18 380 000 \$ en 2014) qui correspond à une réduction du surplus d'apport et qui représente la valeur du coût de rémunération cumulé lié aux options sur actions exercées au cours de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a racheté 6 925 735 actions subalternes classe A dans le cadre de l'actuelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour une contrepartie de 332 535 000 \$, et l'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 275 986 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Au 30 septembre 2015, 200 000 des actions subalternes classe A rachetées d'une valeur comptable de 1 631 000 \$ et d'une valeur d'achat de 9 466 000 \$ était détenues par la Société et avaient été annulées et payées après la date de clôture (néant au 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 2 490 660 actions subalternes classe A auprès de la Caisse de dépôt et placement du Québec pour une contrepartie en trésorerie de 100 000 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 46 675 000 \$, a été imputé aux bénéfices non distribués. Conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, il a été tenu compte des actions rachetées dans le calcul de la limite globale annuelle que la Société pouvair racheter dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente dans le cours normal des activités. De plus, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a racheté 346 700 actions subalternes classe A dans le cadre de l'offre publique de rachat précédente pour une contrepartie en trésorerie de 11 468 000 \$. L'excédent du prix d'achat sur la valeur comptable, de l'ordre de 8 716 000 \$ a été imputé aux bénéfices non distribués.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, 316 857 UAR ont été exercées (22 858 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014), dont la juste valeur moyenne comptabilisée de 8 668 000 \$ (583 000 \$ au 30 septembre 2014) a été retirée du surplus d'apport. Au 30 septembre 2015, 1 719 827 actions subalternes classe A étaient détenues en fiducie en vertu du régime d'UAR (1 748 149 au 30 septembre 2014) (note 20b).

³ Le 28 janvier 2015, le conseil d'administration de la Société a approuvé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société permettant à celle-ci de racheter sur le marché libre, aux fins d'annulation, jusqu'à 19 052 207 actions subalternes classe A par l'entremise de la Bourse de Toronto. Les actions subalternes classe A peuvent être rachetées dès le 11 février 2015 jusqu'au 10 février 2016 au plus tard, ou plus tôt si la Société complétait le rachat ou décidait de mettre fin à l'offre publique de rachat avant son échéance.

Le fiduciaire, conformément aux modalités du régime d'UAR et d'un contrat de fiducie, a acheté sur le marché libre 288 535 actions subalternes classe A de la Société pour une contrepartie en trésorerie de 11 099 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 (619 888 actions subalternes classe A en contrepartie de 23 016 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, le fiduciaire n'a vendu aucune action subalterne classe A étant détenues en fiducie. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, le fiduciaire a vendu sur le marché libre 35 576 actions subalternes classe A qui étaient détenues en fiducie. L'excédent du produit sur la valeur comptable des actions subalternes classe A, de l'ordre de 482 000 \$, s'est traduit par une augmentation du surplus d'apport.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions

a) Options sur actions

En vertu du régime d'options sur actions de la Société, le conseil d'administration peut, à son gré, attribuer à certains employés, dirigeants et administrateurs de la Société et de ses filiales des options sur actions leur permettant d'acquérir des actions subalternes classe A de la Société. Le prix d'exercice est déterminé par le conseil d'administration et est égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto le jour précédant la date d'attribution. Les droits rattachés aux options sur actions deviennent généralement acquis sur une période de quatre ans après la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs, et les options sur actions doivent être exercées dans un délai de dix ans, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Au 30 septembre 2015, 40 428 628 actions subalternes classe A étaient réservées pour émission en vertu du régime d'options sur actions.

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs à toutes les options sur actions en cours attribuées par la Société :

		2015		2014
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré par action
		\$		\$
En cours au début de l'exercice	19 728 106	22,88	20 209 569	16,45
Attribuées	7 061 519	44,20	5 973 451	37,15
Exercées	(3 187 455)	16,80	(4 999 544)	12,99
Éteintes	(2 972 778)	35,85	(1 438 920)	26,45
Échues	_	_	(16 450)	7,85
En cours à la fin de l'exercice	20 629 392	29,23	19 728 106	22,88
Pouvant être exercées à la fin de l'exercice	10 612 717	18,55	8 890 504	14,13

Le prix moyen pondéré des actions à la date d'exercice des options sur actions exercées en 2015 s'établissait à 46,48 \$ (37,78 \$ en 2014).

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours attribuées par la Société au 30 septembre 2015 :

		C	Options en cours	Options pouvant	être exercées
Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
\$			\$		\$
7,72 à 8,55	265 918	0,85	7,95	265 918	7,95
9,05 à 10,05	1 475 235	3,01	9,31	1 475 235	9,31
10,11 à 11,95	346 363	2,07	11,35	346 363	11,35
12,54 à 14,41	1 858 765	4,00	12,56	1 858 765	12,56
14,48 à 16,63	2 033 612	5,00	15,48	2 033 612	15,48
19,28 à 22,52	674 422	6,00	19,76	674 422	19,76
23,65 à 32,57	4 061 989	7,22	23,89	2 891 610	23,89
34,68 à 38,79	2 986 864	8,39	37,25	1 037 193	36,97
39,47 à 56,69	6 926 224	9,60	44,29	29 599	51,32
	20 629 392	7,17	29,23	10 612 717	18,55

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

a) Options sur actions (suite)

La juste valeur des options sur actions attribuées au cours de l'exercice et les hypothèses moyennes pondérées utilisées aux fins du calcul de leur juste valeur à la date d'attribution en utilisant le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes sont comme suit :

	Exercices clos les 3	u septembre
	2015	2014
Juste valeur à la date d'attribution (\$)	9,38	7,98
Rendement du dividende (%)	0,00	0,00
Volatilité prévue (%) ¹	24,90	23,92
Taux d'intérêt sans risque (%)	0,98	1,53
Durée prévue (en années)	4,00	4,00
Prix d'exercice (\$)	44,20	37,15
Cours de l'action (\$)	44,20	37,15

La volatilité prévue a été établie selon les formules statistiques et l'historique hebdomadaire moyen des prix de clôture quotidiens sur la période de la durée de vie prévue de l'option.

b) Unités d'actions liées au rendement

En vertu du régime d'UAR, le conseil d'administration peut attribuer aux cadres supérieurs et à d'autres employés clés (« participants ») des UAR qui leur donnent droit à une action subalterne classe A pour chaque UAR. Les conditions liées à l'acquisition des droits et au rendement sont établies par le conseil d'administration à la date d'attribution. Les UAR expirent le jour ouvrable précédant le 31 décembre de la troisième année civile suivant la fin de l'exercice au cours duquel l'attribution a été effectuée, sauf en cas de départ à la retraite, de cessation d'emploi ou de décès. Les droits rattachés aux UAR attribuées s'acquièrent annuellement sur une période de quatre ans à partir de la date d'attribution, sous réserve de l'atteinte d'objectifs.

Les actions subalternes classe A achetées dans le cadre du régime d'UAR sont détenues en fiducie à l'intention des participants. La fiducie considérée comme une entité structurée est consolidée dans les états financiers consolidés de la Société, et le coût des actions achetées est comptabilisé en réduction du capital-actions (note 19).

Le tableau suivant présente des renseignements relatifs au nombre d'UAR en cours attribuées par la Société :

En cours au 30 septembre 2015	1 719 827
Éteintes	(241 465)
Exercées	(316 857)
Attribuées ¹	530 000
En cours au 30 septembre 2014	1 748 149
Éteintes	(35 576)
Exercées	(22 858)
Attribuées ¹	619 888
En cours au 30 septembre 2013	1 186 695

Les UAR attribuées en 2015 étaient assorties d'une juste valeur à la date d'attribution de 37,84 \$ par unité (36,15 \$ en 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

20. Paiements fondés sur des actions (suite)

c) Régime d'achat d'actions

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse un montant correspondant à un pourcentage des cotisations de base des employés, jusqu'à concurrence de 3,5 %. Un employé peut verser des cotisations additionnelles en excédent des cotisations de base; toutefois, la Société ne verse pas des cotisations d'un montant égal si l'employé verse des cotisations additionnelles. Les cotisations de l'employé et celles de la Société sont versées à un administrateur indépendant du régime qui achète des actions subalternes classe A sur le marché libre au nom des employés par l'entremise de la Bourse de Toronto ou de la Bourse de New York.

d) Régime d'unités d'actions différées

Les membres externes du conseil d'administration (« participants ») peuvent recevoir tout ou une partie de leurs jetons de présence en UAD. Les droits rattachés aux UAD sont acquis immédiatement et doivent être exercés au plus tard le 15 décembre de l'année civile qui suit immédiatement l'année civile au cours de laquelle le participant cesse d'agir à titre d'administrateur. Chaque UAD donne le droit au porteur de recevoir un paiement en trésorerie égal au cours de clôture des actions subalternes classe A à la Bourse de Toronto à la date de paiement. Au 30 septembre 2015, il y avait 124 354 UAD en cours (144 020 UAD au 30 septembre 2014).

e) Charges au titre des paiements fondés sur des actions

La charge au titre des paiements fondés sur des actions comptabilisée dans les coûts des services et frais de vente et d'administration est la suivante :

	Exercices clos les	30 septembre
	2015	2014
	\$	\$
Options sur actions	17 027	18 383
UAR	13 387	13 333
Régime d'achat d'actions	78 342	69 500
UAD	2 307	1 109
	111 063	102 325

21. Bénéfice par action

Le tableau suivant présente le calcul du bénéfice de base et dilué par action pour les exercices clos les 30 septembre :

	2015				2014	
	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action	Bénéfice net	Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ¹	Bénéfice par action
	\$		\$	\$		\$
De base	977 556	311 477 555	3,14	859 443	308 743 126	2,78
Incidence nette des options sur actions et						
UAR dilutives ²		9 944 889			10 184 611	
	977 556	321 422 444	3,04	859 443	318 927 737	2,69

2046

2014

Les 6 925 735 actions subalternes classe A rachetées et les 1 719 827 actions subalternes classe A détenues en fiducie au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015 (respectivement 2 837 360 et 1 748 149 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014) ont été exclues du calcul du nombre moyen pondéré d'actions en circulation à compter de la date de la transaction.

Le calcul du résultat dilué par action exclut 3 801 637 options sur actions pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 (5 648 757 pour l'exercice clos le 30 septembre 2014) puisqu'elles étaient antidilutives.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

22. Contrats de construction en cours

Les revenus tirés des accords d'intégration de systèmes et de services-conseils dans le cadre d'accords à prix fixe dont le résultat peut être estimé de façon fiable sont comptabilisés selon la méthode du pourcentage d'avancement au cours des périodes où les services sont fournis. La Société utilise principalement les coûts de la main-d'œuvre ou le nombre d'heures de travail pour mesurer le pourcentage d'avancement des travaux. Lorsque le résultat d'un accord ne peut être estimé de façon fiable, les revenus ne doivent être comptabilisés qu'à hauteur des coûts engagés qui sont susceptibles d'être recouvrables.

L'excédent des montants comptabilisés à titre de revenus sur les montants facturés est classé dans les travaux en cours. Les montants perçus avant la livraison des biens ou la prestation des services sont classés dans les revenus différés.

Le statut des contrats de construction en cours de la Société à la fin de la période de présentation de l'information financière était le suivant :

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
Comptabilisés à titre de :		
Revenus de l'exercice	1 416 488	1 575 593
Comptabilisés à titre de :		
Montants à recevoir des clients aux termes de contrats de construction ¹	351 246	289 838
Montants à payer aux clients aux termes de contrats de construction	(90 973)	(153 962)

Au 30 septembre 2015, les retenues pour les travaux sous contrat en cours s'élevaient à 65 989 000 \$ (50 425 000 \$ au 30 septembre 2014).

23. Coûts des services et frais de vente et d'administration

	Exercices clos les 30 septembre	
	2015	2014
	\$	\$
Salaires et autres coûts liés aux membres ¹	6 050 985	6 215 991
Honoraires professionnels et autres coûts liés à la main-d'œuvre contractuelle	1 220 994	1 260 955
Coûts liés au matériel informatique, aux logiciels et aux centres de traitement des données	708 206	786 360
Coûts immobiliers	390 728	398 560
Amortissement (note 24)	418 011	435 775
Autres charges opérationnelles	30 131	32 150
	8 819 055	9 129 791

Déduction faite des crédits d'impôt de 113 416 000 \$ en 2015 (121 114 000 \$ en 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

24. Amortissement

Exercices clos les 30 septembre	
2015	2014
\$	\$
173 666	186 886
186 306	192 692
5 289	_
52 750	56 197
418 011	435 775
3 327	5 889
1 188	1 185
	4 000
	1 383 444 232
	2015 \$ 173 666 186 306 5 289 52 750 418 011

L'amortissement des immobilisations corporelles acquises aux termes de contrats de location-financement s'est élevé à 16 895 000 \$ en 2015 (23 822 000 \$ en 2014).

L'amortissement comprend un montant total de 5 289 000 \$ au titre d'une dépréciation liée à une solution d'affaires qui ne devait plus générer d'avantages économiques futurs et qui est intégrée dans le secteur opérationnel É.-U.

25. Charges financières nettes

Exercices clos les 30 septembre		
2015	2014	
\$	\$	
86 252	92 581	
6 557	5 855	
766	2 842	
93 575	101 278	
(718)	(2 010)	
92 857	99 268	
	2015 \$ 86 252 6 557 766 93 575 (718)	

26. Investissements dans les filiales

a) Acquisitions et cessions

Il n'y a eu aucune acquisition ni cession importante au cours des exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014.

b) Coûts connexes à l'intégration

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a payé un montant totalisant 74 363 000 \$ lié au programme d'intégration de Logica plc (« Logica ») (162 535 000 \$ au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a comptabilisé des charges de 127 341 000 \$ liées au programme de 551 500 000 \$ annoncé auparavant. Ce montant comprenait des coûts d'intégration nets de 94 273 000 \$ pour des mises à pied effectuées afin d'aligner les activités de Logica sur le modèle opérationnel de la Société (note 13), des coûts liés à des contrats de location déficitaires de 1 503 000 \$ (note 13) et d'autres coûts d'intégration de 31 565 000 \$.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

27. Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établit comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2015	2014
	\$	\$
Créances clients	23 335	205 945
Travaux en cours	23 553	161 270
Charges payées d'avance et autres actifs	39 157	42 555
Actifs financiers non courants	979	(4 230)
Fournisseurs et autres créditeurs	(36 720)	(113 537)
Rémunération à payer	(46 399)	(151 573)
Revenus différés	(72 405)	(158 026)
Provisions	(63 385)	(132 735)
Passifs non courants	(57 665)	(65 840)
Obligations au titre des prestations de retraite	444	(17 181)
Instruments financiers dérivés	(919)	(650)
Impôt sur les bénéfices	(11 716)	1 335
	(201 741)	(232 667)

b) Les activités opérationnelles, d'investissement et de financement hors trésorerie liées aux activités s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2015	2014
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Créances clients	(67)	(199)
Charges payées d'avance et autres actifs	_	(3 792)
Fournisseurs et autres créditeurs	17 774	_
	17 707	(3 991)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 044)	(12 878)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(13 720)	(1 074)
Ajouts d'actifs financiers non courants	(5 608)	(7 788)
	(39 372)	(21 740)
Activités de financement		
Augmentation des obligations en vertu de contrats de location-financement	20 336	24 458
Augmentation des obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	10 728	1 074
Émission d'actions	67	199
Rachat d'actions subalternes classe A (note 19)	(9 466)	_
	21 665	25 731

c) Les intérêts payés et reçus et l'impôt sur les bénéfices payé sont classés dans les activités opérationnelles et s'établissent comme suit pour les exercices clos les 30 septembre :

	2015	2014
	\$	\$
Intérêts payés	88 894	103 127
Intérêts reçus	273	903
Impôt sur les bénéfices payé	289 405	182 531

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle

Les tableaux ci-après présentent de l'information sur les activités de la Société en fonction de sa structure de gestion actuelle (note 12). La Société a révisé de manière rétrospective l'information sectorielle des périodes correspondantes afin de la rendre conforme à la structure de l'information sectorielle entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2015.

						Exercice c	los le 30 se _l	otembre 2015
	ÉU.	Pays nordiques européens	Canada	France	RU.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 813 127	1 638 985	1 533 719	1 283 387	1 331 287	1 211 228	475 363	10 287 096
Bénéfice avant les coûts de restructuration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	454 325	153 841	343 692	146 615	163 603	118 141	77 091	1 457 308
Coûts de restructuration								(35 903)
Charges financières nettes								(92 857)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 328 548

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, l'amortissement total de 422 856 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 115 367 000 \$, 66 910 000 \$, 69 152 000 \$, 31 933 000 \$, 71 888 000 \$, 42 722 000 \$ et 24 884 000 \$.

						Exercice	clos le 30 se	ptembre 2014
	ÉU.	Pays nordiques européens	Canada	France	RU.	ECS	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus sectoriels	2 664 876	1 826 091	1 638 320	1 333 792	1 283 847	1 327 682	425 084	10 499 692
Bénéfice avant les coûts connexes à l'intégration, les charges financières nettes et la charge d'impôt sur les bénéfices ¹	303 515	164 721	361 136	155 695	164 977	138 656	68 159	1 356 859
Coûts connexes à l'intégration								(127 341)
Charges financières nettes								(99 268)
Bénéfice avant impôt sur les bénéfices								1 130 250

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, l'amortissement total de 443 047 000 \$ inclus dans les secteurs opérationnels É.-U., pays nordiques européens, Canada, France, R.-U., ECS et Asie-Pacifique était de respectivement 114 106 000 \$, 70 168 000 \$, 84 403 000 \$, 34 575 000 \$, 75 853 000 \$, 40 939 000 \$, 23 003 000 \$.

Les méthodes comptables de chaque secteur opérationnel sont identiques à celles décrites à la rubrique sommaire des principales méthodes comptables (note 3). Les revenus intersectoriels sont évalués de la même manière que si ces revenus provenaient de tiers.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

28. Information sectorielle (suite)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le tableau suivant fournit des renseignements sur les immobilisations corporelles, les coûts liés à des contrats et les immobilisations incorporelles selon leur emplacement géographique :

	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
	\$	\$
ÉU.	304 571	296 587
Canada	243 838	254 240
RU.	267 714	240 455
France	85 752	101 477
Suède	92 823	98 496
Finlande	53 168	58 245
Allemagne	53 176	56 958
Pays-Bas	35 912	44 454
Reste du monde	94 201	122 582
	1 231 155	1 273 494

Le tableau suivant présente les revenus selon l'emplacement géographique du client :

	2015	2014
	\$	\$
ÉU.	2 985 577	2 803 326
Canada	1 507 326	1 614 511
RU.	1 419 276	1 391 943
France	1 259 975	1 309 568
Suède	847 737	913 110
Finlande	637 564	665 845
Pays-Bas	462 616	527 010
Allemagne	382 276	384 765
Reste du monde	784 749	889 614
	10 287 096	10 499 692

INFORMATION RELATIVE AUX SERVICES

Le tableau suivant présente les revenus en fonction des services fournis par la Société :

	2015	2014
	\$	\$
Impartition		
Technologies de l'information	4 543 278	4 342 370
Gestion des processus d'affaires	1 042 352	1 118 117
Intégration de systèmes et services-conseils	4 701 466	5 039 205
	10 287 096	10 499 692

RENSEIGNEMENTS SUR LES PRINCIPAUX CLIENTS

Les contrats conclus avec le gouvernement fédéral américain et ses diverses agences, inclus dans le secteur États-Unis, représentaient 1 437 877 000 \$ (14 %) des revenus pour l'exercice clos le 30 septembre 2015 (1 404 093 000 \$ (13,4 %) pour l'exercice clos le 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

29. Transactions avec les parties liées

a) Transactions avec des filiales

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales ont été éliminés au moment de la consolidation. La Société détient la totalité des titres de participation de ses principales filiales.

Les principales filiales de la Société, dont les revenus représentent plus de 3 % des revenus consolidés, selon le modèle de prestation de services par emplacement géographique, sont les suivantes :

Nom de la filiale	Pays de constitution en société
CGI Technologies and Solutions Inc.	États-Unis
CGI Federal Inc.	États-Unis
CGI Suomi Oy	Finlande
CGI Sverige AB	Suède
Conseillers en gestion et informatique CGI Inc.	Canada
CGI Information Systems and Management Consultants Inc.	Canada
CGI France SAS	France
CGI IT UK Limited	Royaume-Uni
CGI Nederland BV	Pays-Bas
CGI Deutschland Ltd & Co KG	Allemagne
CGI Information Systems and Management Consultants Private Limited	Inde

b) Rémunération des dirigeants clés

La rémunération des dirigeants clés, soit le vice-président exécutif et chef de la direction financière, le chef des opérations et les membres du conseil d'administration, y compris le président et chef de la direction, était comme suit :

	2015	2014
	\$	\$
Avantages du personnel à court terme	5 087	4 972
Paiements fondés sur des actions	15 165	15 609

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements

Au 30 septembre 2015, les engagements de la Société, en vertu de contrats de location simple venant à échéance à diverses dates jusqu'en 2025 et visant principalement la location de locaux et de matériel informatique utilisé dans des contrats d'impartition, totalisaient environ 1 173 389 000 \$. Les paiements minimaux futurs exigibles au titre de la location en vertu de contrats de location simple non résiliables sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	305 706
De un an à deux ans	258 102
De deux ans à cinq ans	462 811
Plus de cinq ans	146 770

La majorité des contrats de location sont renouvelables à l'échéance de la période de location aux taux du marché. Les coûts de location passés en charges au cours de l'exercice ont été de 290 713 000 \$ (306 428 000 \$ en 2014), déduction faite des revenus de sous-location de 29 256 000 \$ (26 128 000 \$ en 2014). Au 30 septembre 2015, le total des paiements minimaux futurs au titre de la sous-location que la Société s'attend à recevoir dans le cadre de contrats de sous-location non résiliables était de 97 442 000 \$ (100 745 000 \$ au 30 septembre 2014).

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

30. Engagements, éventualités et garanties

a) Engagements (suite)

La Société a conclu des ententes de service à long terme et d'autres ententes représentant un engagement total de 170 475 000 \$. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces ententes sont dus comme suit :

	\$
Moins de un an	86 629
De un an à deux ans	45 504
De deux ans à cinq ans	38 342
Plus de cinq ans	_

b) Éventualités

De temps à autre, la Société fait l'objet d'un certain nombre de poursuites, de vérifications, de règlements et de litiges, liés essentiellement à des risques fiscaux, à des litiges contractuels et à des réclamations d'employés, dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces questions pourraient entraîner des coûts importants qui demeureront incertains jusqu'à ce qu'un ou plusieurs événements se réalisent ou non. Même si l'issue est difficile à prédire avec certitude, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement de l'une ou l'autre de ces questions pourrait avoir une incidence importante sur la situation financière de la Société, sur les résultats opérationnels ou sur son aptitude à poursuivre l'une ou l'autre de ses activités commerciales. Les réclamations dont l'issue sera probablement défavorable sont comptabilisées dans les provisions (note 13).

De plus, la Société s'est engagée à fournir des services dans le cadre de contrats avec le gouvernement des États-Unis. Ces contrats sont soumis à des exigences juridiques et réglementaires étendues, et, de temps à autre, des agences du gouvernement américain enquêtent afin de s'assurer que la Société mène ses activités conformément à ces exigences. Généralement, le gouvernement peut modifier la portée de ces contrats ou y mettre fin à sa convenance. L'annulation ou la réduction de la portée d'un grand projet avec le gouvernement pourrait avoir des répercussions négatives importantes sur les résultats opérationnels et sur la situation financière de la Société.

c) Garanties

Vente d'actifs et cession d'entreprises

Dans le cadre de la vente d'actifs et de la cession d'entreprises, la Société pourrait devoir dédommager des contreparties par suite de violations de déclarations ou de garanties, d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle ou de poursuites intentées contre des contreparties. Bien que certaines ententes précisent une limite de responsabilité globale d'environ 10 373 000 \$, d'autres ne stipulent aucun plafond ni durée limitée. Il est impossible de faire une évaluation raisonnable du montant maximal qui pourrait être versé en vertu de telles garanties. Le versement de ces montants dépend de la réalisation éventuelle d'événements dont la nature et la probabilité ne peuvent pas être déterminées à ce moment-ci. Au 30 septembre 2015, aucun montant n'avait été comptabilisé dans les bilans consolidés pour ces engagements d'indemnisation. La Société estime que l'obligation qui pourrait être engagée en relation avec ces garanties n'aurait pas un effet important sur ses états financiers consolidés.

Autres transactions

Dans le cours normal de ses activités, la Société peut fournir à certains clients, principalement à des entités gouvernementales, des cautionnements de soumission et des garanties de bonne exécution. En règle générale, la Société ne serait responsable des cautionnements de soumission que si elle refusait d'effectuer le travail une fois l'offre de soumission attribuée. La Société serait également responsable des garanties de bonne exécution en cas de défaut de l'exécution de ses engagements. Au 30 septembre 2015, la Société avait engagé un montant total de 52 659 000 \$ dans ces types de cautionnement. À sa connaissance, la Société se conforme à toutes ces garanties, et ce, pour tous les contrats de service pour lesquels il existe de telles garanties, et l'obligation totale, le cas échéant, qui pourrait être assumée en relation avec ces garanties n'aurait pas une incidence importante sur les résultats opérationnels consolidés ou la situation financière de la Société.

De plus, la Société a émis des lettres de crédit totalisant 92 678 000 \$ en plus des lettres de crédit couvertes par la facilité de crédit renouvelable non garantie (note 14). Ces garanties sont nécessaires dans certains des contrats de la Société avec les clients.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Les passifs financiers évalués au coût amorti classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après:

		Au 30	septembre 2015	Au 30 septembre 2014		
	Niveau	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
		\$	\$	\$	\$	
Passifs financiers dont la juste valeur est présentée						
Autres passifs						
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	Niveau 2	1 765 180	1 839 478	1 476 537	1 528 724	
Facilité d'emprunt à terme non garantie	Niveau 2	129 222	129 385	1 001 752	1 005 792	
Autre dette à long terme	Niveau 2	23 437	22 049	22 036	20 276	
		1 917 839	1 990 912	2 500 325	2 554 792	

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs sont présentés dans le tableau ci-après :

	Niveau	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
		\$	\$
Actifs financiers Actifs financiers à la juste valeur par le biais du bénéfice net			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 2	305 262	535 715
Actifs au titre du régime de rémunération différée	Niveau 1	38 238	31 151
		343 500	566 866
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2	26 567	9 397
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2	30 771	14 834
		57 338	24 231
Disponibles à la vente			
Obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients	Niveau 2	196 964	198 177
Placements non courants	Niveau 2	42 202	30 689
		239 166	228 866
Passifs financiers			
Instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture			
Instruments financiers dérivés courants	Niveau 2	28 106	4 588
Instruments financiers dérivés non courants	Niveau 2	225	149 074
		28 331	153 662

Au cours des exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014, aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Le tableau suivant résume la juste valeur des instruments financiers dérivés en cours :

	Comptabilisés dans les instruments financiers dérivés	Au 30 septembre 2015	Au 30 septembre 2014
Couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger		\$	\$
Swaps de devises de 109 730 \$ en euros désignés comme instrument de couverture de l'investissement net de la Société dans ses établissements en Europe (968 800 \$ au 30 septembre 2014)	Passifs courants Passifs non courants	22 2 <u>97</u>	136 203
Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs			
Contrats de change à terme de 9 000 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et le dollar canadien (32 000 \$ US au 30 septembre 2014)	Passifs courants Passifs non courants	2 478 —	1 651 605
Contrats de change à terme de 42 296 \$ US pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar américain et la roupie indienne (75 216\$ US au 30 septembre 2014)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	1 388 1 284 1 220 86	1 226 1 586 1 963 1 153
Contrats de change à terme de 151 916 \$ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre le dollar canadien et la roupie indienne (94 600 \$ au 30 septembre 2014)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	14 795 16 212 —	4 276 5 937 475 45
Contrats de change à terme de 77 100 couronnes suédoises pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la couronne suédoise et la roupie indienne (142 600 couronnes suédoises au 30 septembre 2014)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	1 279 879 —	1 16 32
Contrats de change à terme de 7 300 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la roupie indienne (néant € au 30 septembre 2014)	Passifs courants	441	_
Contrat de change à terme de 25 200 £ pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre la livre sterling et la roupie indienne (néant £ au 30 septembre 2014)	Actifs courants Actifs non courants Passifs courants Passifs non courants	59 12 47 139	=
Contrat de change à terme de 84 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la livre sterling (121 100 € au 30 septembre 2014)	Actifs courants Actifs non courants	9 044 8 254	3 894 7 311
Contrats de change à terme de 5 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et la couronne suédoise (15 000 € au 30 septembre 2014)	Passifs courants Passifs non courants	339 —	483 183
Contrats de change à terme de 7 000 € pour couvrir la variabilité du taux de change prévu entre l'euro et le dirham marocain (néant € au 30 septembre 2014)	Actifs courants Passifs courants	2 198	Ξ
Couvertures de flux de trésorerie sur une facilité d'emprunt à terme non garantie			
Swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe de 109 730 \$ (484 400 \$ au 30 septembre 2014)	Passifs courants Passifs non courants	1 086	943
Couvertures de juste valeur liées aux billets de premier rang non garantis en devise américaine			
Swaps de taux d'intérêt fixe contre taux variable de 250 000 \$ US (250 000 \$ US au 30 septembre 2014)	Actifs non courants Passifs non courants	4 130 —	9 910

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (SUITE)

Les techniques d'évaluation utilisées pour évaluer les instruments financiers sont les suivantes :

- La juste valeur des billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, de la facilité d'emprunt à terme non garantie et des autres dettes à long terme est évaluée en actualisant les flux de trésorerie attendus aux taux actuellement offerts à la Société pour des dettes ayant les mêmes échéances et conditions;
- La juste valeur des obligations non courantes comprises dans les fonds détenus pour des clients et des placements non courants est calculée en actualisant les flux de trésorerie futurs au moyen des données de marché observables, comme les courbes de taux d'intérêt ou les écarts de crédit, ou en fonction de transactions similaires dans des conditions de concurrence normale;
- La juste valeur des contrats de change à terme est établie au moyen des taux de change à terme à la fin de la période de présentation de l'information financière;
- La juste valeur des swaps de devises et des swaps de taux d'intérêt est établie d'après les données du marché (principalement les courbes de taux d'intérêt, des taux de change et des taux d'intérêt) pour calculer la valeur actualisée de tous les flux estimés;
- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est établie au moyen des cours observables.

Au 30 septembre 2015, aucun changement n'avait été apporté aux techniques d'évaluation.

La Société estime qu'une tranche d'environ 21 316 000 \$ des gains nets cumulés non réalisés sur les instruments financiers dérivés qui ont été désignés comme couvertures de flux de trésorerie au 30 septembre 2015 sera reclassée dans les états consolidés du résultat au cours des 12 prochains mois.

Les relations de couverture de la Société ont été efficaces au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché englobe plusieurs catégories de risques. La variation des facteurs de risque, tels que le risque de taux d'intérêt et le risque de change, a une incidence sur la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt sur une tranche de sa dette à long terme (note 14) et détient des swaps de taux d'intérêt pour atténuer ce risque sur la facilité d'emprunt à terme non garantie. En vertu des swaps de taux d'intérêt, la Société obtient un taux d'intérêt variable, et verse un taux d'intérêt fixe sur le montant notionnel. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a réglé les swaps de taux d'intérêt variable contre taux fixe dont le montant notionnel était de 265 400 000 \$ à la suite du remboursement de la facilité d'emprunt à terme non garantie.

La Société a également des swaps de taux d'intérêt selon lesquels elle obtient un taux d'intérêt fixe et verse un taux d'intérêt variable sur le montant notionnel de ses billets de premier rang non garantis en devise américaine. Ces swaps servent à couvrir le risque de variation de la juste valeur de la dette.

La Société analyse régulièrement son exposition au risque de taux d'intérêt en utilisant divers scénarios afin de simuler le refinancement ou le renouvellement de positions existantes. D'après ces scénarios, une variation de 1 % du taux d'intérêt n'aurait pas eu une incidence importante sur le bénéfice net et le résultat global.

Risque de change

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est soumise aux risques liés à la fluctuation des taux de change. La Société réduit ce risque principalement grâce à la dette libellée en devises et à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. La Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir des flux de trésorerie attendus ou des flux de trésorerie contractuels dans d'autres devises que la monnaie fonctionnelle de ses filiales. La Société a conclu des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des divers taux de change relativement aux revenus futurs en dollars américains, en dollars canadiens, en euros, en couronnes suédoises et en livres sterling.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

Risque de change (suite)

La Société couvre une partie de la conversion en dollars canadiens de ses investissements nets dans ses établissements aux États-Unis et en Europe grâce à la facilité d'emprunt à terme non garantie, aux billets de premier rang en devise américaine et aux billets non garantis en euros.

La Société couvre également une partie de la conversion de ses investissements nets dans ses établissements en Europe avec des swaps de devises fixe-fixe et variable-variable. Ces swaps convertissent les paiements d'intérêts fixes et variables en dollars canadiens en paiements d'intérêts fixes et variables en euros liés au montant notionnel. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015, la Société a réglé des swaps de devises variable-variable dont le montant notionnel était de 859 070 000 \$ (184 900 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014) pour un montant net de 121 615 000 \$ (28 924 000 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2014). La perte sur règlements a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée au bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2014, la Société a conclu un contrat de change à terme aux fins de la couverture de l'investissement net dans ses établissements aux États-Unis. Par la suite, le contrat de change à terme a été réglé pour un montant de 8 792 000 \$. La perte sur règlement a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et sera transférée dans le bénéfice net au moment de la cession de l'investissement net.

Les relations de couverture sont désignées et documentées à leur mise en place, et leur efficacité fait l'objet d'appréciations trimestrielles au cours de l'exercice.

La Société est soumise principalement aux risques liés à la fluctuation de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling. Le tableau qui suit présente la sensibilité du bénéfice net et du résultat global de la Société à une appréciation de 10 % de la couronne suédoise, du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling par rapport au dollar canadien. L'analyse de sensibilité sur le bénéfice net présente l'incidence des instruments financiers libellés en devises et tient compte d'un ajustement de conversion, à la fin de la période, en fonction d'une appréciation de 10 % des taux de change. L'analyse de sensibilité sur les autres éléments du résultat global présente l'incidence d'une appréciation de 10 % des taux de change sur la juste valeur des contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie et sur les couvertures des investissements nets.

				2015				2014
	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling	Incidence de la couronne suédoise	Incidence du dollar américain	Incidence de l'euro	Incidence de la livre sterling
Augmentation (diminution) du bénéfice net	12	(2 095)	(6 014)	(3 645)	(402)	(1 178)	7 787	(73)
Diminution des autres éléments du résultat global	(1 223)	(170 039)	(41 048)	(6 149)	(2 171)	(149 474)	(143 468)	_

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure d'acquitter ses passifs financiers à leur échéance ou ne puisse le faire qu'à des coûts excessifs. La Société finance ses activités en combinant les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, en faisant des prélèvements sur ses facilités de crédit ainsi qu'en émettant des titres de créance et des actions. L'un des objectifs principaux de la direction est de maintenir un niveau optimal de liquidité grâce à une gestion active des actifs, des passifs et des flux de trésorerie.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable et les échéances contractuelles des portions du capital et des intérêts des principaux passifs financiers. Tous les montants libellés en devises aux termes d'un contrat sont présentés sous la forme de montants équivalents en dollars canadiens selon le taux de change au comptant de la fin de la période.

Au 30 septembre 2015	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 113 636	1 113 636	1 113 636	_	_	_
Rémunération à payer	571 883	571 883	571 883		_	_
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 765 180	2 196 917	70 053	181 860	618 368	1 326 636
Facilité d'emprunt à terme non garantie	129 222	131 161	131 161		_	_
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	152 078	159 839	63 901	43 991	51 552	395
Obligations en vertu de contrats de location- financement	57 170	59 615	32 719	14 492	10 535	1 869
Autre dette à long terme	23 437	23 711	10 335	3 916	4 079	5 381
Obligations liées aux fonds des clients	492 965	492 965	492 965	_	_	_
Passifs (actifs) financiers dérivés Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(48 260)					
Sorties de fonds		5 094	4 840	254	_	_
(Entrées de fonds)		(57 516)	(27 374)	(19 461)	(10 681)	_
Swaps de devises	22 297					
Sorties de fonds		134 049	134 049	_	_	_
(Entrées de fonds)		(112 276)	(112 276)	_	_	_
Swaps de taux d'intérêt	(3 044)					
Sorties de fonds		631 605	232 764	11 612	34 836	352 393
(Entrées de fonds)		(663 713)	(236 804)	(16 715)	(50 146)	(360 048)
	4 276 564	4 686 970	2 481 852	219 949	658 543	1 326 626

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE LIQUIDITÉ (SUITE)

Au 30 septembre 2014	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins d'un an	De un an à deux ans	De deux ans à cinq ans	Plus de cinq ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés						
Fournisseurs et autres créditeurs	1 060 380	1 060 380	1 060 380	_	_	_
Rémunération à payer	583 979	583 879	583 879	_	_	_
Billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros	1 476 537	1 912 490	58 900	58 900	571 595	1 223 095
Facilité d'emprunt à terme non garantie	1 001 752	1 051 603	27 732	1 023 871	_	_
Obligations autres qu'en vertu de contrats de location-financement	117 680	124 475	42 838	36 394	45 243	_
Obligations en vertu de contrats de location- financement	61 698	64 397	33 813	21 323	9 261	_
Autre dette à long terme	22 036	22 036	8 286	3 726	3 562	6 462
Obligations liées aux fonds des clients	292 257	292 257	292 257	_	_	_
Passifs (actifs) financiers dérivés Couvertures de flux de trésorerie liées aux revenus futurs	(17 625)					
Sorties de fonds		6 959	4 731	2 113	115	_
(Entrées de fonds)		(26 041)	(9 658)	(9 415)	(6 968)	_
Swaps de devises	136 203					
Sorties de fonds		1 140 662	21 686	1 118 976	_	_
(Entrées de fonds)		(1 023 136)	(32 566)	(990 570)	_	_
Swaps de taux d'intérêt	10 853					
Sorties de fonds		848 249	16 687	498 726	28 697	304 139
(Entrées de fonds)		(879 626)	(20 053)	(502 440)	(41 950)	(315 183)
	4 745 750	5 178 584	2 088 912	1 261 604	609 555	1 218 513

Au 30 septembre 2015, la Société détenait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements non courants totalisant 347 464 000 \$ (566 404 000 \$ au 30 septembre 2014). Elle disposait également d'un montant de 1 456 776 000 \$ en vertu d'une facilité de crédit renouvelable non garantie (1 463 280 000 \$ au 30 septembre 2014). Les fonds détenus pour des clients, totalisant 496 397 000 \$ (295 754 000 \$ au 30 septembre 2014), couvraient intégralement les obligations liées aux fonds des clients. Au 30 septembre 2015, les créances clients totalisaient 1 097 863 000 \$ (1 036 068 000 \$ au 30 septembre 2014). Compte tenu des liquidités dont la Société dispose, en relation avec le calendrier de paiement des obligations, la direction estime que le risque de liquidité auquel la Société est exposée est faible.

RISQUE DE CRÉDIT

La Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire le risque qu'une contrepartie ne puisse pas régler intégralement les montants à payer à la Société à leur échéance. Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances clients et les placements non courants. Le risque de crédit maximal correspond en général à la valeur comptable de ces éléments présentée aux bilans consolidés.

Les équivalents de trésorerie comprennent principalement des placements très liquides, comme les dépôts sur le marché monétaire et les dépôts à terme, de même que les acceptations bancaires et les billets de dépôt au porteur émis par de grandes banques (note 4). La Société a déposé sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières de bonne réputation, et la direction juge ainsi que le risque de perte est négligeable.

La Société court un risque de crédit lié aux placements non courants en raison de l'incapacité éventuelle des emprunteurs à respecter les modalités rattachées à leurs obligations. La Société atténue ce risque en investissant principalement dans des obligations d'État et de sociétés de première qualité notées A ou plus.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

31. Instruments financiers (suite)

RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La Société a des créances clients issues de diverses industries, dont des agences gouvernementales, le secteur financier, les télécommunications, le secteur manufacturier et les services publics, qui ne sont pas concentrées dans un secteur géographique en particulier. Ces industries peuvent être touchées par des facteurs économiques pouvant avoir une incidence sur les créances clients. Toutefois, la direction ne croit pas que la Société soit assujettie à un risque de crédit important compte tenu de son bassin vaste et diversifié de clients. Dans l'ensemble, la direction ne croit pas qu'une industrie ou une région géographique en soi représente un risque de crédit important pour la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'âge des créances clients en souffrance :

	2015	2014
	\$	\$
En règle	737 332	716 435
En souffrance de 1 jour à 30 jours	84 425	86 796
En souffrance de 31 à 60 jours	28 825	29 133
En souffrance de 61 à 90 jours	13 046	15 012
En souffrance depuis plus de 90 jours	30 741	30 982
	894 369	878 358
Provision pour créances douteuses	(5 177)	(4 892)
	889 192	873 466

La valeur comptable des créances clients est réduite par une provision et le montant de la perte est comptabilisé dans les états consolidés du résultat à titre de coûts des services et frais de vente et d'administration. Lorsque le solde d'une créance est considéré comme irrécouvrable, il est porté en réduction de la provision pour créances douteuses. Les recouvrements ultérieurs de montants antérieurement radiés sont portés en réduction des coûts des services et frais de vente et d'administration dans les états consolidés du résultat.

32. Gestion du risque de capital

La Société est exposée à des risques d'importance variée qui pourraient avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre ses objectifs stratégiques de croissance. Les objectifs principaux du processus de gestion des risques de la Société visent à s'assurer que les risques sont correctement identifiés et que le capital est suffisant, compte tenu des risques présents.

La Société gère son capital de manière à assurer que les ressources en capital sont adéquates tout en maximisant le rendement pour les actionnaires en optimisant l'équilibre entre la dette et les capitaux propres. Au 30 septembre 2015, le total du capital géré s'élevait à 8 556 720 000 \$ (8 234 832 000 \$ 30 septembre 2014). Le capital géré de la Société se compose de dette à long terme, incluant la tranche courante (note 14), de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4), de placements non courants (note 11) et de capitaux propres. La Société structure son capital en fonction de la croissance prévue des affaires et de l'évolution de l'environnement économique. Lorsque des besoins en capitaux sont spécifiés, la direction de la Société propose des transactions en capital au Comité d'audit et de gestion des risques et au conseil d'administration de la Société afin d'obtenir leur approbation. La politique de gestion du risque de capital est identique à celle des périodes précédentes.

La Société fait un suivi du capital en révisant diverses mesures financières, incluant les suivantes :

- Dette nette/capitalisation
- Dette/BAIIA

La dette nette, la capitalisation et le BAIIA sont des mesures additionnelles. La dette nette représente la dette (incluant la tranche courante et la juste valeur des instruments financiers dérivés) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements non courants. La capitalisation est définie par les capitaux propres plus la dette. Le BAIIA est la somme du bénéfice tiré des activités poursuivies avant l'impôt sur les bénéfices, les charges d'intérêts sur la dette à long terme, l'amortissement, les coûts connexes à l'intégration et les coûts de restructuration. La Société croit que les résultats des ratios internes actuels correspondent aux objectifs de la direction en matière de capital.

Pour les exercices clos les 30 septembre 2015 et 2014 (les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

32. Gestion du risque de capital (suite)

La Société est assujettie à des clauses restrictives imposées par des tiers touchant ses billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros et sa facilité d'emprunt à terme non garantie. Les ratios sont les suivants :

- Un ratio de levier financier, qui est le ratio de la dette totale sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres¹;
- Un ratio de couverture des intérêts et des loyers, qui est le ratio de BAIIAL pour les quatre derniers trimestres sur le total des charges d'intérêts et des loyers et charges locatives opérationnelles pour la même période. Le BAIIAL, qui est une mesure non conforme aux PCGR, est calculé comme du BAIIA avant les charges locatives¹;
- En ce qui concerne les billets de premier rang non garantis en devise américaine et en euros, une valeur nette minimale est exigée, selon laquelle les capitaux propres, déduction faite des écarts de conversion inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global, ne doivent pas être inférieurs à un seuil spécifié.

Ces ratios sont calculés sur une base consolidée.

La Société se conforme aux clauses restrictives et fait un suivi continu de celles-ci. Les ratios sont aussi revus par le Comité d'audit et de gestion des risques sur une base trimestrielle. La Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée par des tiers.

¹ Dans l'éventualité d'une acquisition, l'information financière historique disponible de la société acquise sera utilisée dans le calcul des ratios.

Renseignements à l'intention des actionnaires

Inscription boursière

Introduction en bourse : 1986 Bourse de Toronto, avril 1992 : GIB.A Bourse de New York, octobre 1998 : GIB

Nombre d'actions en circulation au 30 septembre 2015 :

275 773 284 actions subalternes classe A

33 272 767 actions classe B

Haut/bas du cours de l'action du 1er octobre 2014

au 30 septembre 2015 :

	BOURSE DE TORONTO (\$ CA)	BOURSE DE NEW YORK (\$ US)
Haut:	57,69	46,30
Bas:	36,35	31,99

Les attestations du chef de la direction et du chef de la direction financière de CGI concernant la qualité de la divulgation financière de la Société selon les exigences de l'Instrument National 52-109 sont déposées auprès des autorités en valeurs mobilières Canadiennes sur SEDAR (sedar.com); les attestations similaires selon la Règle 13a-14 de la Exchange Act of 1934 et de l'article 302 de la Sarbanes-Oxley Act of 2002 des États-Unis figurent en annexe à notre rapport 40-F déposé auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis sur EDGAR (sec.gov); et l'attestation exigée par l'article 303A.12 du NYSE Listed Company Manual est déposée auprès de la Bourse de New York. Les pratiques de CGI en matière de gouvernance ne diffèrent pas de façon significative de celles qui incombent aux sociétés domestiques américaines aux termes des conditions d'inscription à la cote de la Bourse de New York, et sont divulguées dans le rapport du Comité de régie d'entreprise qui figure dans la Circulaire de la direction de CGI qui est déposée auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières au Canada et aux États-Unis et qui est disponible sur SEDAR et sur EDGAR, respectivement, ainsi que sur le site internet de CGI (cgi.com).

Vérificateurs

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent des transferts et agent comptable des registres

Services aux investisseurs Computershare 100 University Avenue, 9° étage Toronto, Ontario M5J 2Y1 Téléphone : 1-800-564-6253

www.centredesinvestisseurs.com/service

Relations avec les investisseurs

Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entreprise, des exemplaires de ce rapport ou toute autre information financière, veuillez communiquer avec nous :

Groupe CGI inc.

Relations avec les investisseurs

Courriel: ir@cgi.com Twitter: CGI_IR

Web: cgi.com/investisseurs

1350, boulevard René-Lévesque Ouest

Montréal (Québec) H3G 1T4

Canada

Tél.: 514-841-3200

Assemblée générale annuelle des actionnaires

Le mercredi 27 janvier 2016 à 11 heures Le Ritz-Carlton Montréal Salon Ovale 1228 Sherbrooke Ouest Montréal (Québec) H3G 1H6

Canada

L'assemblée annuelle des actionnaires de CGI sera diffusée en direct sur cgi.com/investisseurs. Les directives détaillées pour la visionner seront données sur le site de CGI. Les actionnaires désirant voter par téléphone ou sur Internet pourront le faire en suivant les directives contenues dans la circulaire de la direction de CGI.

Une version en ligne du rapport annuel de CGI est offerte sur CGI.com/investisseurs.

CGI's 2015 annual report is available in English at cgi.com/investors.







Fondée en 1976, CGI est l'une des plus importantes entreprises de services en technologies de l'information (TI) et en gestion des processus d'affaires au monde. Grâce à ses 65 000 professionnels répartis dans 40 pays, CGI aide ses clients à devenir des organisations numériques axées sur leurs clients. Nous offrons des services-conseils en management ainsi que des services d'intégration de systèmes et de gestion déléguée de grande qualité. Ces services sont conjugués à plus de 150 solutions de propriété intellectuelle et aux options mondiales de prestation de services les mieux adaptées en vue d'aider nos clients à réduire leurs coûts d'exploitation et à réinvestir les économies réalisées dans la réussite de leur transformation numérique. CGI affiche un bilan inégalé de 95 % de projets réalisés selon les échéances et budgets prévus. Nos équipes s'arriment aux stratégies numériques des clients afin d'obtenir des résultats probants sur toute la ligne.

cgi.com



La force de l'engagement™